

# PATRIMOINE MONDIAL

## LIENS CULTURE – NATURE

**Parc national Río Abiseo**  
Monuments anciens des Andes

**Rizières en terrasses des Ifugao**  
Technique de la culture en terrasses

**Archipel de Socotra**  
Liens entre humains, terre et mer



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Convention  
du patrimoine  
mondial

ISSN 1020-4520



3 059630 102759



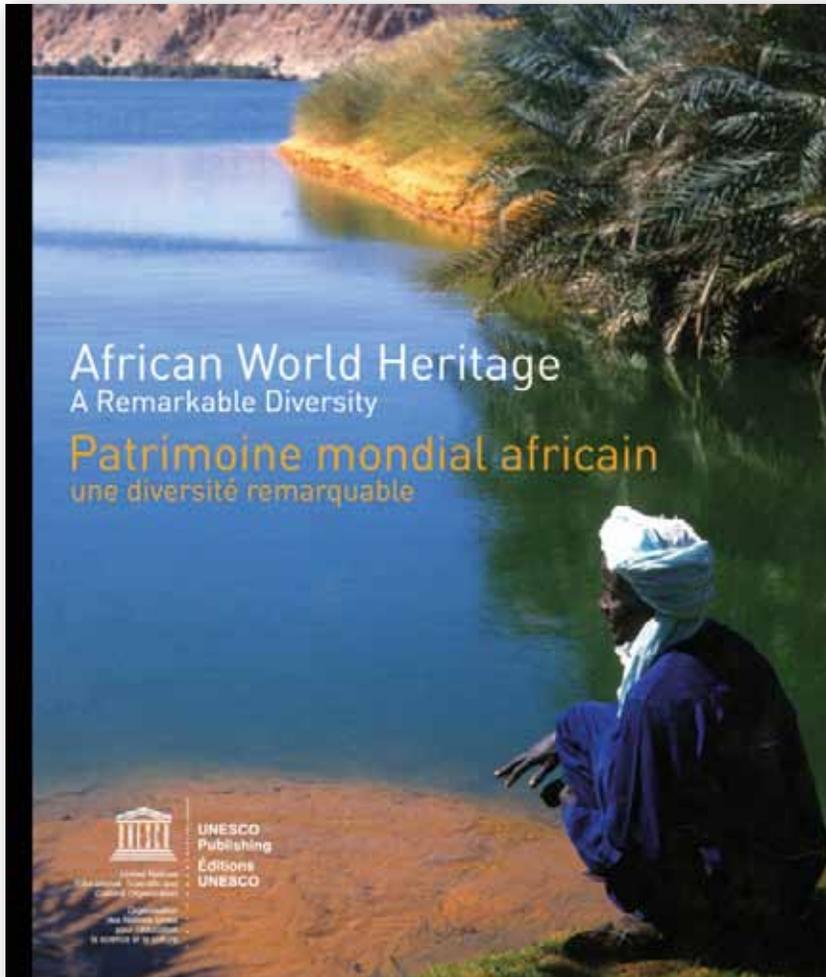
Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Éditions UNESCO

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France • [www.unesco.org/publishing](http://www.unesco.org/publishing)

Courriel : [publishing.promotion@unesco.org](mailto:publishing.promotion@unesco.org)

## Patrimoine mondial africain une diversité remarquable



■ Cette publication présente pour la première fois un panorama complet des biens du patrimoine mondial dans la région Afrique.

■ Elle recense pour chaque bien depuis son inscription, les problématiques naissantes, l'impact sur les communautés locales et leur rôle dans la gestion et le suivi, les recherches en cours et les nouvelles connaissances disponibles.

€ 30.00

208 pages, édition reliée

photographies, cartes, bibliographie

243 x 285 mm

2012, 978-92-3-001103-1

Édition bilingue (français/anglais)

**Diffusion** **La Documentation Française**

29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07

Tél. : 01 40 15 70 00 - Fax : 01 40 15 68 00

[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

ou [www.unesco.org/publishing](http://www.unesco.org/publishing) (Paiement sécurisé)



Couverture : Archipel de Socotra, Yémen.

Ce numéro spécial de *Patrimoine Mondial* est entièrement consacré aux interdépendances de la nature et de la culture. Si la Convention du patrimoine mondial nous a permis de gérer efficacement le patrimoine naturel et culturel de Valeur universelle exceptionnelle au sein d'un seul et même instrument international, sa capacité de reconnaître et de tirer les conséquences de leur interdépendance demeure malheureusement sous-exploitée. Comme le montrent les pages qui suivent, la volonté de susciter un rapprochement, de réduire les différences entre nature et culture, de tenir compte de leurs points communs et d'exploiter pleinement les possibilités qu'elles possèdent l'une et l'autre devient de plus en plus apparente. Il convient dès lors d'appliquer des stratégies efficaces de conservation du patrimoine. Cette question a refait surface à l'occasion des dernières réunions du Comité du patrimoine mondial tant dans le cadre des discussions plénières que d'événements connexes consacrés aux défis multiples associés à l'inscription et à la gestion des biens.

L'opposition nature/culture qu'impose le système actuel du patrimoine mondial présente non seulement des défis d'ordre politique et institutionnel, mais elle confronte quotidiennement les États parties et les praticiens du patrimoine à des complexités dans la mise en œuvre. Pour répondre à cette problématique, le Comité du patrimoine mondial et ses organisations consultatives (ICCROM, ICOMOS et UICN) ont mis en place de nouvelles initiatives visant tant au renforcement des capacités qu'à la recherche et à la pratique intégratives. Ce numéro nous donne l'occasion d'examiner les expériences rencontrées dans ce domaine en se concentrant sur deux points clés. Dans une perspective conceptuelle, il existe désormais un besoin croissant d'envisager le patrimoine naturel et le patrimoine culturel comme deux concepts intimement liés et interdépendants, et non plus comme deux domaines distincts. En termes de gestion, il s'avère également nécessaire de repenser nos approches actuelles qui traitent la gestion de la nature et de la culture indépendamment l'une de l'autre. Certains aspects culturels sont en effet trop souvent négligés dans la perspective de la conservation de la nature et réciproquement. Nous devons par conséquent mettre en place des synergies entre ces secteurs et travailler d'une manière beaucoup plus proactive avec les peuples autochtones et les communautés locales. Les discussions touchant aux paysages culturels, aux sites mixtes et aux sites sacrés soulignent par ailleurs l'importance d'une telle approche.

Cela étant, précisons que ce numéro est publié dans la foulée du Congrès mondial des parcs de l'UICN tenu en novembre 2014, et qu'il soulève deux points d'une importance capitale pour l'avenir du patrimoine mondial dans son ensemble. Le premier point touche à la reconnaissance du fait que l'impact immédiat qu'un site culturel exerce sur ses visiteurs dépend pour une grande part de son adéquation avec son cadre naturel. Cette reconnaissance va de pair avec la réalisation que beaucoup de sites naturels ont été façonnés par d'anciennes connexions culturelles et par un patrimoine bioculturel. Le deuxième point est l'adoption d'une nouvelle stratégie qui favoriserait une étroite collaboration entre le patrimoine mondial (avec ses 197 sites naturels et ses 31 sites mixtes) et d'autres aires protégées dans un effort conjoint de conservation globale des paysages. Non seulement cet aspect revêt-il une importance fondamentale pour la protection de tous les territoires naturels de la planète, mais il offre aussi une base utile pour la protection de la diversité culturelle.

Au cours de ces dernières années, les organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO ont entrepris un effort collectif dans ce sens, en élaborant et en lançant, avec le soutien du Comité, une initiative de renforcement des capacités visant à traiter ces questions et à transmettre les connaissances acquises. Cette transmission serait assurée par des praticiens du patrimoine naturel et culturel et permettrait une amélioration de la gestion des sites.

Toutes ces questions fondamentales sont exposées dans le détail dans ce numéro qui examine les liens qui unissent la culture et la nature tant dans les rizières en terrasses des Ifugao (Parc national des cordillères des Philippines) que dans le Parc national Río Abiseo (Pérou), ainsi que dans plusieurs sites d'Europe et d'Amérique du Nord.

**Kishore Rao**  
Directeur du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO



éditorial

Magazine trimestriel publié en français, anglais et espagnol conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Paris, France, et par Publishing for Development Ltd., Londres, Royaume-Uni.

## Directeur éditorial

Kishore Rao

Directeur du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

## Éditeur

Publishing for Development

## Chef de rédaction

Vesna Vujicic-Lugassy

## Rédacteurs

Helen Aprile, Gina Doubleday, Michael Gibson

## Coordinateur de production

Richard Forster

## Éditeur de production

Caroline Fort

## Correction de copie

Caroline Lawrence (anglais), Brigitte Strauss (français), Luisa Futoransky (espagnol)

## Conseil éditorial

ICROM : Joseph King, ICOMOS: Regina Durighello, IUCN : Tim Badman, UNESCO World Heritage Centre: Nada Al Hassan, Feng Jing, Edmond Moukala, Mauro Rosi, Mechtilid Rössler, Petya Totcharova, Isabelle Anatole Gabriel Vinson, UNESCO Publishing : Ian Denison

## Assistante de rédaction

Barbara Blanchard

## Publicité

Efrén Calatrava, Fernando Ortiz, Fadela Seddini, Peter Warren

## Couverture

Photo : Peter Franc  
Design : Recto Verso

## Rédaction

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO  
7, place de Fontenoy, 75007 Paris  
Tél. (33.1) 45 68 16 60 – Fax. (33.1) 45 68 55 70  
E-mail : [g.doubleday@unesco.org](mailto:g.doubleday@unesco.org)  
INTERNET : <http://whc.unesco.org>

## Publicité, production

PFD Publications Ltd

Chester House - Fulham Green

81-83 Fulham High Street - London SW6 3JA

Tel: +44 2032 866610 - Fax: +44 2075 262173

E-mail : [info@pfdmedia.com](mailto:info@pfdmedia.com)

## Abonnements

Jean De Lannoy, DL Services srl

Avenue du Roi 202 - B 1190 Bruxelles - Belgique

Tél : +32 2 538 43 08 - Fax : +32 2 538 0841

E-mail : [subscriptions@dl-servi.com](mailto:subscriptions@dl-servi.com)

# Sommaire



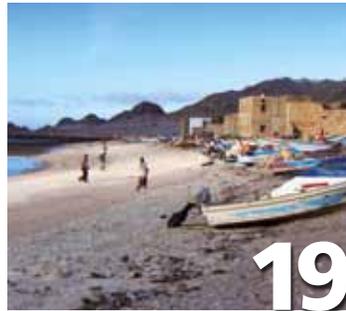
## Dossier Interdépendances nature-culture 8

### Dossier

4

#### Interdépendances entre la nature et la culture : combler les lacunes 4

La Convention du patrimoine mondial est unique en ce qu'elle vise à protéger le patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle.



19

#### Socotra : les liens profonds qui unissent l'être humain à la nature 16

À Socotra, la nature semble indissociable de l'être humain. Les habitants de Socotra ont choisi de s'adapter à leur écosystème pour en devenir eux-mêmes une composante dynamique, et ce en rejetant les transformations mécaniques et industrielles.



26

#### Les sites du patrimoine mondial d'Amérique du Nord Des histoires qui combinent nature et culture 22

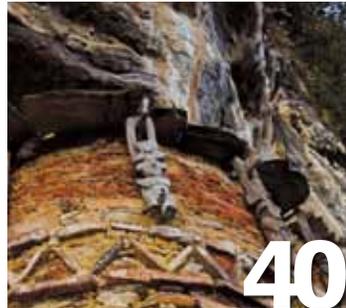
Une compréhension globale des valeurs naturelles et culturelles interdépendantes des sites du patrimoine mondial nous permettra de façonner une approche plus inclusive et plus collaborative en vue d'assurer la gestion de ces biens.



34

#### Nature et culture : leurs connexions dans les sites du patrimoine mondial en Europe 30

La plupart des activités humaines ont des impacts, tant positifs que négatifs, sur l'environnement naturel, en particulier en ce qui concerne la biodiversité et les écosystèmes.



40

#### Le parc national Río Abiseo 36

Le parc national est un important témoignage des processus écologiques et biologiques, mais il atteste également d'une occupation humaine préhispanique à haute altitude dans la région andine il y a environ 8 000 ans.



46

#### Les rizières en terrasses des cordillères des Philippines 42

Toutes les parties prenantes doivent continuer à œuvrer ensemble pour assurer la protection des rizières en terrasses par des méthodes agricoles et des systèmes de gestion traditionnelle des Ifugao afin d'en assurer la viabilité et de préserver leur caractère exceptionnel à long terme.

Les idées et opinions exprimées dans les articles sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UNESCO. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

**Focus**

**48**

**Un cours de formation sur les interdépendances de la nature et de la culture**

Ce nouveau cours se fonde sur un processus exhaustif de mise au point de programmes d'études qui incorporent les conclusions issues d'une réunion d'experts tenue à Gland (Suisse), ainsi que celles d'un stage pilote réunissant des participants issus de 22 pays, tenu en Italie en avril 2014.



**48**

**Forum**

**53**

**Points de vue 54**

Eralda Bushi, Albanie ; Horacio Ortega, Mexique ; Chilangwa Chaiwa, Zambie ; Lina Dikšaitė, Lituanie ; Evelyn Emmanuel Swai, République-Unie de Tanzanie ; Ma Li, Chine ; Eisuke Nishikawa, Japon ; Naser Al Zawaidah, Jordanie ; Batjéni Kassoum Soro, Côte d'Ivoire.



**55**

**Organisations consultatives 57**

UICN : Une promesse pour l'avenir du patrimoine mondial naturel.

**Conventions 60**

Natures de la culture, cultures de la nature – Le paradoxe du paysage.



**57**

**63**

**Nouvelles**

**65**

**Préservation 67-71**

Assurer le contrôle de la conformité ; La Grande Barrière au centre de tous les regards ; Préservation de la culture bouddhiste ; Tourisme et patrimoine religieux ; L'UE et l'UNESCO unissent leurs efforts dans le cadre du lac transfrontalier de la région d'Ohrid ; Mise en application de la Valeur universelle exceptionnelle ; Tourisme et culture à travers le monde ; Réunion finale de soumission des rapports périodiques en Europe ; Le reverdissement de Grand-Bassam.

**Sites en péril 73-75**

Formation de l'UNESCO sur la sauvegarde d'urgence du patrimoine culturel bâti syrien ; La Conférence de Bamako préconise des mesures d'urgence pour les manuscrits du Mali ; Le Belize s'engage à élaborer une feuille de route pour résoudre ses problèmes critiques de conservation ; Renforcer le patrimoine menacé.

**Promotion 76-78**

Éclairage LED pour l'Ensemble de Prambanan ; Panasonic et l'UNESCO inspirent des écoliers du Fujian (Chine) ; Nouvelles applications pour le patrimoine mondial marin ; L'ambassadrice de bonne volonté des Nations Unies, Gisele Bündchen, apporte son soutien au patrimoine mondial marin ; La Carte du patrimoine mondial 2014-2015 est publiée ; Le cas du patrimoine mondial disparu, 14<sup>e</sup> épisode.



**70**

**73**

**Édition et multimédia**

**80**

**Calendrier**

**81**

**Bulletin d'abonnement**

**83**

**Prochain numéro**

**85**

**Télécharger l'application Patrimoine Mondial**

Disponible pour iPad, Android et tablettes Kindle Fire.

Grâce à l'application, vous pouvez non seulement lire des articles exclusifs écrits par des experts sur le terrain, mais voir des vidéos de sites les plus spectaculaires du monde.

Télécharger l'application du magazine *Patrimoine Mondial* de iTunes, Amazon et Google Play.



Panasonic, partenaire de longue date du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, contribue à l'impression du magazine Patrimoine Mondial.

# Interdépendances entre la nature et la culture

## Comblers les lacunes

---

Peter Bille Larsen  
Université de Lucerne (Suisse)

Gamini Wijesuriya  
Centre international d'études pour la conservation et la  
restauration des biens culturels (ICCROM)

---

Les ruines de la citadelle de la Ville ancienne de Sigiriya (Sri Lanka) se trouvent sur les pentes abruptes et au sommet d'un rocher de pierre rouge haut de 180m, le « Rocher du Lion », qui domine la jungle de toutes parts.

© Our Place – The World Heritage Collection



Nombreux sont ceux qui saluent l'originalité de la Convention du patrimoine mondial et sa capacité d'assurer la conservation de la nature et de la culture au sein d'un seul et même instrument. Il n'empêche que la Convention est de plus en plus critiquée au motif de la distinction qu'elle établit entre ces deux notions. En effet, non seulement la distinction entre la nature et la culture n'est-elle pas universelle, mais, dans bien des cas, « nature » et « culture » s'avèrent être des domaines complémentaires et indissociables. De nombreuses populations ont notamment forgé leur identité culturelle au sein d'environnements bien précis, et beaucoup de créations humaines ont été fortement influencées par la beauté de la nature environnante. Ces liens sont également reconnus en dehors du secteur du patrimoine mondial.

Les liens qui unissent nature et culture se sont manifestés tout au long de l'histoire de la Convention, et de nombreuses actions ont été entreprises en ce domaine. Le présent article soutiendra pourtant que l'heure est venue de réévaluer nos politiques et nos pratiques actuelles, et de saisir l'occasion qui s'offre à nous de réaffirmer l'importance du rôle que joue le patrimoine mondial dans la protection efficace et équitable de la diversité culturelle et biologique. Une telle réévaluation pourrait notamment amener à la reconnaissance de l'interdépendance des deux aspects et stimuler l'enrichissement réciproque des expériences et des pratiques en cours d'élaboration par les secteurs du patrimoine culturel et naturel.

Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), entre 150 et 200 espèces disparaissent chaque jour. À titre de comparaison il est estimé qu'une langue disparaît toutes les deux semaines<sup>1</sup>. Dans la mesure où la diversité linguistique peut être envisagée comme un indicateur de la diversité culturelle, de telles pertes, conjointement avec la dégradation de la biodiversité, méritent d'être envisagées non seulement comme des enjeux mondiaux urgents, mais également comme des phénomènes interconnectés. Les objectifs visant à intégrer les connaissances et les pra-

tiques traditionnelles à une participation à la Convention sur la diversité biologique signalent une reconnaissance mondiale croissante de cette interdépendance et des défis auxquels nous nous trouvons confrontés dès lors qu'il s'agit d'inverser les tendances vers le déclin<sup>2</sup>. Dans cette perspective, les interdépendances du patrimoine ne concernent pas simplement la coévolution des paysages, des cultures et des pratiques. Elles constituent également une réalité transversale qui fait du rôle et de la contribution de la Convention du patrimoine mondial, une préoccupation majeure.



L'Écosystème et paysage culturel relique de Lopé-Okanda (Gabon) a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en tant que site mixte en 2007.

© jbdodane

Depuis la mise en vigueur de la Convention, beaucoup d'actions positives ont été entreprises dans ce domaine. Que l'on songe à la variété de politiques adoptées par le Comité du patrimoine mondial mais aussi aux activités organisées, à titre collectif et individuel, par ses organisations consultatives (ICCROM, ICOMOS, UICN). Ce tournant fut d'ailleurs amorcé suite à une activité collective de ces trois organismes et du Centre du patrimoine mondial visant à l'élaboration d'un module de formation, destiné aux praticiens du patrimoine mondial et consacré aux liens qui existent entre la nature et la culture (voir p. 48).

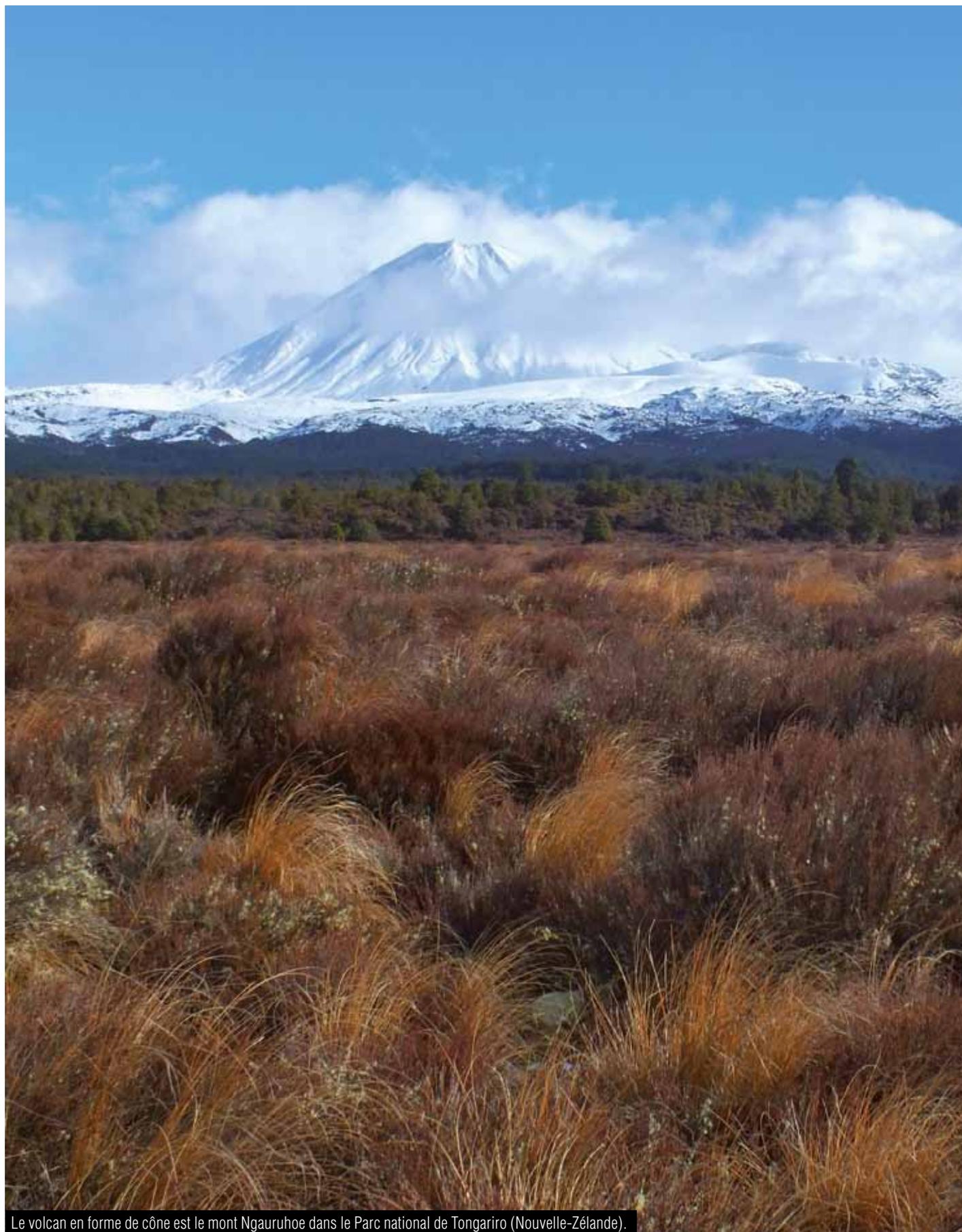
## Un point de vue qui gagne du terrain

Premièrement, la récente tendance qui vise à établir des connexions au sein du patrimoine n'est pas accidentelle. Elle témoigne du degré auquel les modèles modernistes dominants du patrimoine se voient désormais remis en question. Dans

le domaine académique, la dichotomie nature-culture a longtemps fait l'objet d'attaques<sup>3,4,5</sup>. Aujourd'hui, cette dichotomie perd petit à petit son statut de division universellement valable qui s'applique à la classification du patrimoine et se voit réduite au statut d'expression culturelle d'une période historique précise. Deuxièmement, le recours à la Convention du patrimoine mondial est de plus en plus internationalisé et s'étend au-delà de sa base initiale qui était européenne. De même l'évolution des connaissances des experts et des notions postcoloniales de valeurs patrimoniales<sup>6</sup> remet aujourd'hui en cause la division traditionnellement établie entre nature et culture. Qu'il s'agisse des engagements australiens avec les notions de pays et de paysage propre à la population autochtone, ou des temples bouddhistes et des montagnes sacrées de Sri Lanka, les réalités du patrimoine<sup>7</sup> telles que l'entend la Convention bousculent désormais les notions étroites de « nature » et de « culture ». C'est également vrai dans le contexte européen (voir les articles Papayannis, p. 30 et de Luginbühl, p. 60).

Troisièmement, la manière dont nous appréhendons le patrimoine dans les domaines naturel et culturel a considérablement évolué depuis l'époque où l'on figeait le patrimoine comme un ensemble de valeurs et de caractéristiques « statiques ». On se dirige désormais vers un modèle au sein duquel le patrimoine est plutôt considéré comme dynamique, interdépendant et complexe. Sa dimension vivante n'est plus perçue comme une anomalie, mais comme une dimension intégrante de certaines valeurs spécifiques et du paysage<sup>8</sup>. Dans le domaine de la conservation des aires protégées, la notion de territoires « transfrontaliers » s'applique à beaucoup de valeurs spirituelles et sacrées ainsi qu'à d'autres dimensions culturelles. Le domaine de la diversité bioculturelle promue par l'UNESCO a par ailleurs souligné la nature interdépendante et coévolutive des systèmes, valeurs et pratiques biologiques et culturels<sup>9,10</sup>. La reconnaissance de ces dynamiques naturelles et culturelles si intimement liées implique également une remise en cause de nos pratiques de conservation<sup>11</sup>.

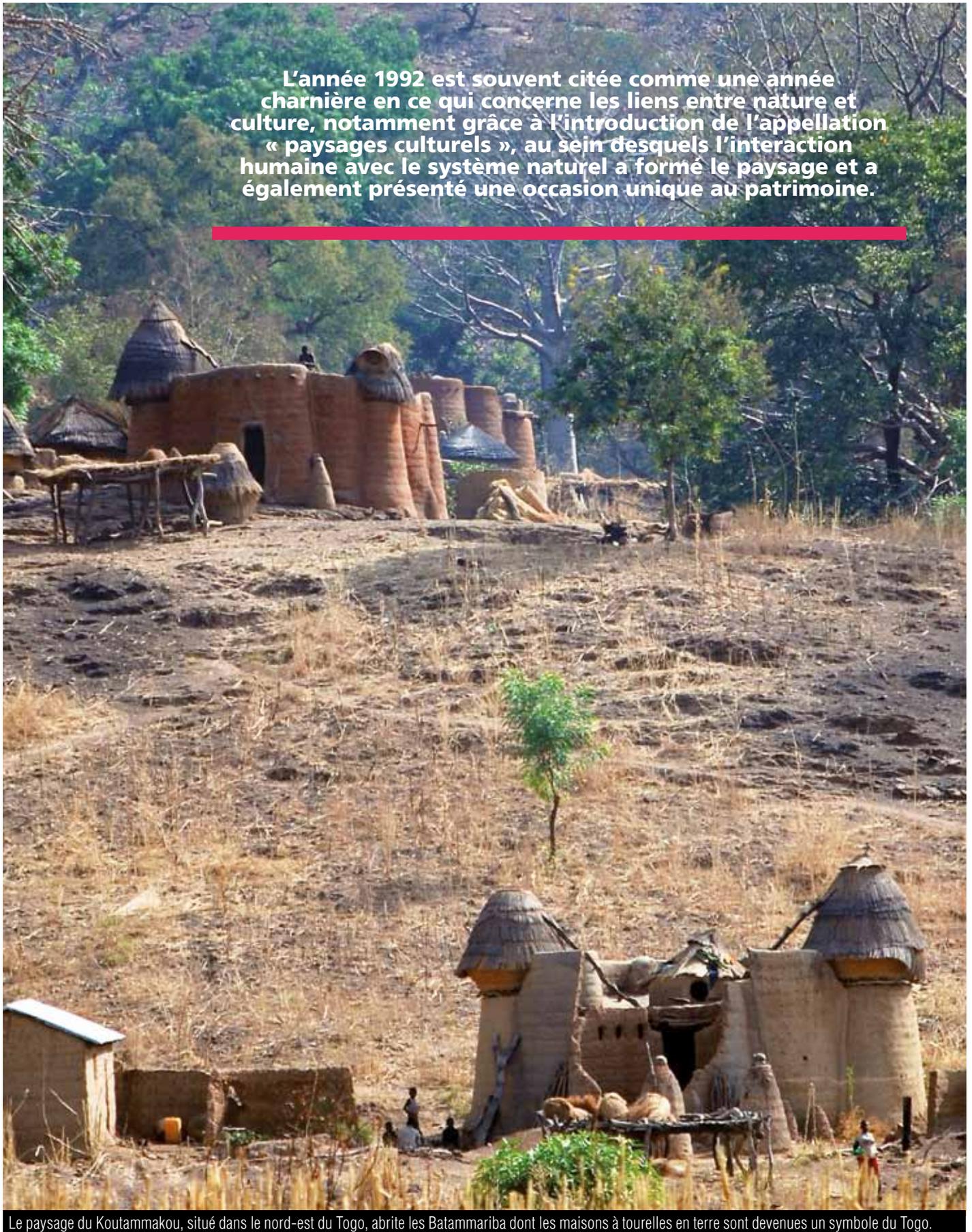
Quatrièmement, les spécialistes du patrimoine reconnaissent de plus en plus les



Le volcan en forme de cône est le mont Ngauruhoe dans le Parc national de Tongariro (Nouvelle-Zélande).

© Laura Beasley

L'année 1992 est souvent citée comme une année charnière en ce qui concerne les liens entre nature et culture, notamment grâce à l'introduction de l'appellation « paysages culturels », au sein desquels l'interaction humaine avec le système naturel a formé le paysage et a également présenté une occasion unique au patrimoine.



Le paysage du Koutammakou, situé dans le nord-est du Togo, abrite les Batammariba dont les maisons à tourelles en terre sont devenues un symbole du Togo.

limitations de leurs propres domaines de compétences. Une critique croissante émanant de la société civile, et plus particulièrement des peuples autochtones, souligne à quel point il faut renoncer à l'idée que le patrimoine est un domaine qui relève des seuls experts pour mieux tenir compte des points de vue des communautés locales et des valeurs qui remettent bien souvent en question les distinctions étroites « nature-culture ». Si la conservation de la nature, il y a encore quelques décennies, était dominée par des spécialistes en sciences naturelles et des experts en gestion, aujourd'hui, elle sollicite la participation active de peuples autochtones et de populations locales et communautaires dont les connaissances locales, les modes de vie et les anciens liens qui les rattachent au paysage sont souvent révélateurs d'interdépendances. Dans de nombreux sites culturels, l'importance des valeurs naturelles et des dynamiques socio-environnementales locales gagne également en importance.

Cinquièmement, il importe de reconnaître que les nombreux outils et méthodes de travail mis au point par les secteurs du patrimoine culturel et naturel ont bien souvent été conçus en vase clos. Les outils de planification et de gestion reposant sur une approche qui se laisse guider par les valeurs de gestion du patrimoine et la Trousse à outils de l'UNESCO intitulée *Amélioration de notre patrimoine* (EOH) font partie des nombreuses ressources qui peuvent être partagées pour le bien de ces deux secteurs. Alors même que les praticiens siègent aux deux extrémités de la table, bien des choses peuvent s'échanger au bénéfice d'une gestion plus efficace du patrimoine.

Bref, une dynamique de première importance est désormais mise en route. Elle vise à repenser les frontières entre nature et culture en termes de :

- qualités intégrées et connectées, plutôt qu'isolées ;
- biens constitués en termes relationnels, plutôt que de manière unique et distincte ;
- réseau dynamique de processus, plutôt que d'éléments fixes ;
- champ de partage d'expériences et d'apprentissage mutuel.

Alors que la dichotomie « nature-culture » avait évolué jusqu'ici pour former des domaines de patrimoine et de compétences bien distincts, l'on tend de plus en plus à reconnaître que les sites du patrimoine ne doivent plus être envisagés selon les anciens critères de sites naturels ou culturels. Ils ne doivent plus être envisagés comme des réalités distinctes, mais bien comme des réalités étroitement interconnectées, résultant des relations formées entre les populations et l'environnement. La manière d'appréhender le patrimoine a mûri, notamment dans son appréciation



Les membres de la communauté hani dégustent, avec les anciens, les produits du Paysage culturel des rizières en terrasses des Hani de Honghe (Chine).

© ICCROM

des interconnexions complexes qui entrent en jeu dans les valeurs tant culturelles que naturelles, mais aussi en ce qui concerne les caractéristiques et les personnes qui vivent au sein des sites du patrimoine mondial et dans leur périphérie, sans se soucier de savoir s'ils manifestent des valeurs universelles exceptionnelles (VUE).

### La reconnaissance de l'impasse de la gestion et de nouvelles voies

Alors que le nombre de sites inscrits à l'UNESCO a franchi la barre symbolique des 1 000, le système du patrimoine mondial se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins, et ses quatre décennies de réussite sont remises en question, notamment par le fossé qui se creuse toujours plus entre la nature et la culture. Dans la pratique, la plupart des organes de gestion nationaux se divisent en effet entre les secteurs naturels et

culturels. Même dans les cas où les agences nationales sont responsables de ces deux domaines, il arrive bien souvent que les compétences, les organismes d'exécution et les dispositions réglementaires établissent une nette distinction entre la nature et la culture. Ces clivages institutionnels résultent de l'évolution historique des domaines du patrimoine, où leur union au sein de la Convention du patrimoine mondial relevait davantage d'une coïncidence historique ou de la concomitance de processus parallèles que de leur intégration en tant que tels<sup>12</sup>. En outre, les articles fondamentaux de la Convention traitaient eux-mêmes le patrimoine naturel et culturel de manière distincte, et ce en opposant l'humanité, l'histoire et la construction dans le domaine culturel, et les éléments naturels.

Qu'il s'agisse de la nature ou de la culture, il devient désormais de plus en plus évident que la « culture du patrimoine mondial » et l'infrastructure institutionnelle qui s'est développée au fil des ans ne peuvent plus être simplement considérées comme un ajout supplémentaire de protection et de soutien international. En 2013, ce débat fit à nouveau irruption lors de la session du Comité du patrimoine mondial liée à une candidature canadienne, celle du bien mixte de Pimachiowin Aki.

Les discussions du Comité s'attachèrent notamment « aux liens qui existent parfois entre culture et nature ». Il fut décidé qu'il faudrait y travailler davantage. La remise en cause de cette séparation de la nature gagne actuellement du terrain, et les critères d'inscription, les pratiques de mise en candidature, la planification de la gestion et l'évaluation des procédures ne sont plus considérés neutres, mais reconnus comme des éléments constitutifs des pratiques transformatrices qu'il convient de réformer.

Le simple fait de transformer un patrimoine national en patrimoine commun de l'humanité entraîne des conséquences sociales et des transformations dans le tissu même du patrimoine. Des cas existent où la reconnaissance de la qualité patrimoniale d'un site a mené à des désaccords entre praticiens culturels et naturels, et suscité des réflexes nationalistes et des conflits, et également des cas de dépossession ou

d'une marchandisation qui remettait en cause le sens même du patrimoine mondial. Selon nous, de tels incidents constituent bien plus que de simples malentendus de travail. Dans la pratique, cela présente le risque de nuire non seulement à la légitimité du système du patrimoine mondial, mais aussi à la structure particulièrement interdépendante qui constitue et entretient la valeur universelle exceptionnelle.

Il paraît désormais évident que les questions d'interdépendance constituent un aspect essentiel de l'intégrité, de l'authenticité et de la gestion des sites tant naturels que culturels (même si, dans les procédures du patrimoine mondial, la notion d'authenticité ne s'applique qu'aux sites culturels). Le rôle essentiel que jouent les valeurs locales et les connexions dans le cadre de la valeur universelle exceptionnelle est désormais en cours de réhabilitation, non plus en tant qu'une quelconque « sœur locale superfétatoire », mais en tant qu'ingrédient fondamental. Les études menées dans le domaine de la diversité bioculturelle sont particulièrement importantes dès lors qu'il s'agit de démontrer ces interdépendances. Cela soulève même des questions touchant à l'intégrité de tous les sites, et de « l'authenticité » des sites naturels. Les valeurs spirituelles, les pratiques de conservation culturelle, les pratiques et connaissances de gestion écologique traditionnelles constituent de bons exemples des liens qui unissent la nature et la culture. Non seulement présentent-elles un intérêt en soi, mais elles sont indispensables dès lors qu'il s'agit d'assurer la complétude et l'intégrité du site en tant que tel. Si ces éléments ne correspondent pas forcément aux critères du patrimoine mondial, ils constituent néanmoins des éléments indissociables du point de vue de la gestion des biens.

## Paysages culturels et sites mixtes : les enseignements du terrain

L'année 1992 est souvent citée comme une année charnière en ce qui concerne les liens entre nature et culture, notamment grâce à l'introduction de l'appellation « paysages

culturels », au sein desquels l'interaction humaine avec le système naturel a formé le paysage et a également présenté une occasion unique au patrimoine<sup>13</sup>. Avec ses trois catégories (paysages culturels créés intentionnellement, paysages culturels évolutifs, reliques [fossiles] ou vivants et paysages associatifs), le paysage culturel a ouvert la voie à une nouvelle gamme de connexions. Il a reconnu les interactions et les dynamiques qui entrent en jeu dans les modes de vie et les moyens de subsistance traditionnels, tant au regard des conséquences matérielles que des



Le Patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid (ex-République yougoslave de Macédoine) est l'un des plus anciens établissements humains d'Europe.

© Amer Demishi

cas de « paysages culturels associatifs ». Dans ces cas, des associations culturelles, religieuses ou spirituelles (immatérielles) jouent un rôle essentiel. Le Parc national de Tongariro en Nouvelle-Zélande fut le premier paysage culturel du patrimoine mondial à reconnaître les valeurs et liens maoris présents dans le paysage (selon les critères culturels des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*).

Mais la reconnaissance de ces catégories de paysage culturel ne constituait pas seulement un pas dans la direction d'une meilleure intégration. Elle provoqua en fait une séparation encore plus nette. Alors que l'introduction des paysages culturels fit porter une attention explicite aux liens unissant la nature et la culture, les modifications apportées aux critères

naturels cette année-là supprimèrent les formulations qui soulignaient justement l'interaction et les combinaisons des critères naturels. L'expression « l'interaction de l'homme avec son environnement naturel » fut retirée de l'ancien critère naturel (ii) (qui correspond désormais au critère viii) pour ne citer que « les processus écologiques et biologiques » dans la définition des éléments caractéristiques. Les combinaisons exceptionnelles d'éléments naturels et culturels furent également retirées de l'ancien critère naturel (iii) (devenu le critère ix actuel). Par ailleurs, les paysages culturels en tant que catégorie du patrimoine sont uniquement reconnus sous les critères culturels (i) – (vi) des *Orientations*.

Dans de nombreux cas, ces modifications ont rendu les interdépendances invisibles afin de faire correspondre ou d'adapter des réalités locales à des catégories mondiales. En raison de la division du travail entre les spécialistes du patrimoine naturel et ceux du patrimoine culturel relevant du domaine du patrimoine mondial, les équipes œuvrant aux propositions à l'inscription se sont vues chargées d'adapter de manière créative les valeurs et les pratiques patrimoniales interconnectées au moyen d'un langage naturel et culturel « pur ». L'accent qu'a mis cette réorganisation sur des valeurs patrimoniales en soulignant

l'importance planétaire des sites a eu pour conséquence de minimiser l'importance des interdépendances, sauf dans les cas où l'on affirmait que celles-ci ajoutaient de la valeur au dossier d'inscription (paysages culturels ou sites mixtes), ce qui entraînait des discussions aux conclusions non contraignantes entre l'ICOMOS et l'UICN au moment des évaluations.

Comme l'a expliqué un gestionnaire de site, « nous avons initialement présenté les valeurs naturelles et culturelles du bien, mais les experts nous ont conseillé de retravailler notre dossier afin de nous attacher aux seules valeurs naturelles ». Le site fut finalement inscrit, mais ce gestionnaire souhaite à présent incorporer les anciennes dynamiques culturelles dans la gestion de son paysage.



Le site mixte Pyrénées - Mont Perdu (Espagne/France) est un paysage pastoral qui reflète un mode de vie agricole autrefois répandu dans les régions montagneuses d'Europe.

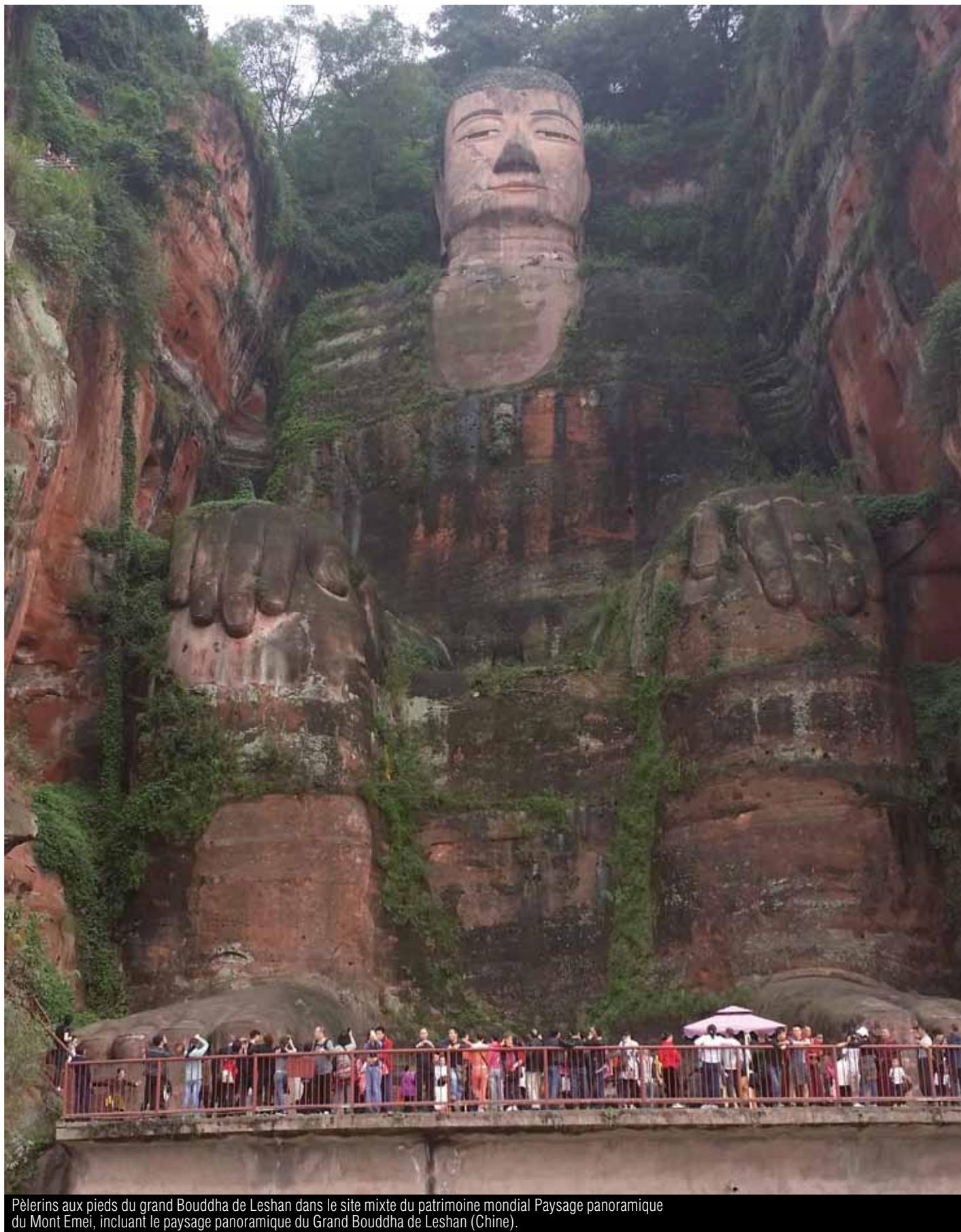
© CRT Midi-Pyrénées / D. Viet

Cette tendance est connue de la communauté du patrimoine mondial depuis de nombreuses années. Les États parties préfèrent généralement s'attacher aux qualités d'un seul critère quand ils définissent la valeur universelle exceptionnelle du point de vue de caractéristiques immédiatement reconnaissables, privilégiant ainsi les critères naturels ou culturels, sans bénéficier d'un soutien institutionnel adéquat ni de mesures incitatives pour examiner les autres liens qui existent. Au final, de nombreuses candidatures à l'inscription sont priées de minimiser les interdépendances afin de représenter une importance mondiale – sauf dans les cas où ces interdépendances sont jugées constituer une « valeur ajoutée ». Comme M. Papayannis l'explique dans ce numéro (voir p. 30), cette situation a donné lieu à des omissions évidentes dans les candidatures des biens du patrimoine mondial.

Une autre tentative visant à réduire une telle division se fondait sur la création d'un ensemble de critères d'inscription tout en soulignant que ces derniers ne devaient pas être considérés comme une « camisole de force »<sup>14</sup>. Si, en théorie, les critères d'inscription unis permettent effectivement de reconnaître des valeurs intégrées, dans la pratique, les procédures perpétuent la division par l'application d'un ensemble de critères naturels et culturels qui sont du ressort de l'UICN (critères (vii) à (x)) et de l'ICOMOS (critères (i) à (vi))<sup>15</sup> et donc évalués séparément. Les paysages culturels sont ainsi évalués séparément par l'ICOMOS<sup>16</sup> et uniquement inscrits au titre des critères culturels.

Le cas des « sites mixtes » inscrits en raison de leurs valeurs naturelles et culturelles, qui émergent parfois par le biais du processus de réinscription, offre une occasion évidente à ceux qui veulent s'aventurer

au-delà d'un seul critère. En effet, les sites mixtes ne constituent actuellement qu'une infime minorité et ne représentent que 3 % des sites inscrits au patrimoine mondial. Ils se trouvent confrontés à trois défis. Tout d'abord, ces candidatures sont censées démontrer la valeur universelle exceptionnelle de leurs caractéristiques naturelles et culturelles. Autrement dit, ces sites ne concernent qu'un sous-ensemble des caractéristiques naturelles et culturelles jugées présenter une valeur universelle exceptionnelle, ce qui restreint les chances de leur candidature. Deuxièmement, les sites mixtes ne traitent pas forcément la question des interdépendances, mais se contentent plutôt de reconnaître leur « juxtaposition ». Si les valeurs culturelles et naturelles peuvent certes coexister, ces valeurs sont néanmoins évaluées par des équipes distinctes, et leur gestion pourra



Pèlerins aux pieds du grand Bouddha de Leshan dans le site mixte du patrimoine mondial Paysage panoramique du Mont Emei, incluant le paysage panoramique du Grand Bouddha de Leshan (Chine).

© ICCROM

également être entreprise séparément par l'intermédiaire d'organismes distincts, lesquels auront, parfois, des plans de gestion séparés. Troisièmement, les mesures incitatives visant à encourager la candidature de sites mixtes sont faibles, compte tenu de l'accent que l'on met sur la « singularité exceptionnelle ». Certains États parties préféreront également éviter les propositions de sites mixtes car ils les considèrent trop complexes. Même les sites mixtes, nommés dans le passé suite aux recommandations distinctes des organisations consultatives, ont incité les États parties à opter pour une inscription en vertu de la recommandation plus favorable, et ce au détriment de l'autre.

On compte aujourd'hui 85 biens, dont 4 biens transnationaux, inscrits en tant que paysages culturels, et 31 biens mixtes, dont certains sont également des paysages. Pourtant, on estime qu'un nombre important de sites existants auraient pu être décrits comme des « paysages culturels », s'ils avaient été classés aujourd'hui.

Si l'addition de critères supplémentaires pourrait être encouragée dans certains sites, la démarque ne serait pas pertinente pour la plupart des interdépendances. Qu'il s'agisse de paysages culturels ou de sites mixtes, l'approche dite de « complément » qui consiste à insérer un peu plus de « nature » ou de « culture » est loin d'être aisée. Les paysages culturels et les sites mixtes dépendent d'une séparation entre la nature et la culture en tant que valeur qui peut être reliée entre elles. Les sites mixtes nécessitent la présence de ces deux valeurs, tandis que les paysages culturels impliquent une combinaison exceptionnelle spécifique d'interdépendances entre la nature et la culture. Ainsi, les interdépendances quotidiennes de la plupart des sites se situent dans une zone grise assez problématique. Dans la pratique, les interdépendances sont constamment sous-représentées par rapport à leur importance réelle, avec bien trop peu de marge de manœuvre permettant de reconnaître leur importance en dehors des modèles des sites mixtes et des paysages culturels. Pourtant, l'expérience et les efforts de gestion spécifiques peuvent nous fournir de précieux enseignements.

Si les candidatures et les propositions d'inscriptions révisées qui permettent de combiner les valeurs culturelles et les valeurs naturelles dans le processus du patrimoine mondial constituent une partie de l'équation, la gestion conjointe de ces deux valeurs, en revanche, présente un autre défi de taille. En effet, les approches de gestion doivent viser à une intégration de toutes les valeurs, qu'il s'agisse des critères du patrimoine mondial ou de valeurs revêtant une importance culturelle et naturelle locale.



Le Paysage culturel d'art rupestre de Gobustan (Azerbaïdjan) témoigne de 40 000 ans d'art rupestre.

© Salvatore Freni Jr

C'est dans ce contexte que la reconnaissance des aspects d'interdépendance inhérents, et des expériences et pratiques en cours d'élaboration par les secteurs culturel et naturel du patrimoine, pourra réellement apporter une valeur ajoutée susceptible de garantir une gestion plus efficace des sites du patrimoine mondial.

### L'avenir

Les praticiens du patrimoine mondial se heurtent à la question de la division nature-culture depuis plusieurs décennies<sup>17</sup>. Selon nous, les liens qui existent entre nature et culture ne sont pas des exceptions exotiques. Ils font au contraire partie intégrante de la structure et ils assureront la survie du patrimoine vivant sur la plupart des sites classés au patrimoine mondial. Et même si une minorité seulement de sites sont reconnus paysages culturels ou mixtes, tous affichent différentes formes d'interdépendance, qu'elles soient matérielles ou immatérielles. La nouvelle tendance ne se limite donc pas à relier la nature et la culture... puisque ces éléments

sont déjà liés de multiples manières. Le défi consiste plutôt à créer un nouvel espace, de nouvelles pratiques institutionnelles et un nouveau langage pour traiter les valeurs naturelles et culturelles interconnectées de manière cohérente. Dans cette optique, les questions qui se posent sont désormais celles-ci : serons-nous en mesure d'évoluer vers une pratique de soumission à l'inscription et de gestion dynamique, au sein de laquelle la reconnaissance de la valeur universelle exceptionnelle du patrimoine mondial soutient, au lieu de saper, les liens ancestraux, les pratiques et connaissances et les interdépendances évolutives qui relient la nature et la culture ? Le patrimoine mondial peut-il évoluer de son statut « d'îlots de protection » pour offrir une contribution active à une plus grande intégrité du paysage naturel et culturel ? Et alors que nous en sommes venus à reconnaître l'incroyable puissance et le potentiel de transformation du complexe patrimonial, cette énergie pourra-t-elle effectuer ce changement qui mènera du simple « déplacement des populations » à l'autonomisation de celles-là, et

de la simple déconnexion entre nature et culture à leur interdépendance ? Différentes approches peuvent répondre à cette problématique. Ces questions furent justement abordées lors d'un atelier consacré au développement des programmes mentionnés ci-dessus, dans le cadre d'un stage international touchant au traitement des interdépendances au sein même de la gestion du patrimoine mondial par les organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial. Un module de formation d'une semaine fut mis en place pour les professionnels du patrimoine culturel et naturel dans le cadre du cours de l'ICCROM sur la Conservation du patrimoine bâti (CBH14)<sup>18</sup>.

Le « modèle de réexamen », évalué dans le rapport que Larsen et Wijesuriya ont consacré à la formation, implique notamment la remise en cause des concepts du patrimoine en reconnaissant leur base et leur partialité culturelles. Ce modèle propose l'introduction de nouvelles catégories et de nouvelles formulations conçues pour dépasser cette division. Un réexamen



Le Lagon sud des îles Chelbacheb (Palaos) est composé de nombreuses îles calcaires boisées, petites et grandes, disséminées dans un lagon protégé par une barrière de corail. Les vestiges des villages en pierre, ainsi que l'art rupestre et les sépultures, apportent un témoignage exceptionnel sur l'organisation des communautés des petites îles pendant plus de trois millénaires.

© Matt Kieffer

## Notes

<sup>1</sup> David Crystal, 2000, *Language Death*, Cambridge, UK, Cambridge University Press.

<sup>2</sup> SCBD, 2014, *Global Biodiversity Outlook 4*, Montréal, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

<sup>3</sup> Philippe Descola et Gisli Pálsson, 1996, *Nature and Society: Anthropological Perspectives*, European Association of Social Anthropologists (eds), London/ New York, Routledge.

<sup>4</sup> Luisa Maffi, 2007, Biocultural diversity and sustainability, in J. Pretty et al. (eds), *The Sage Handbook of Environment and Society*, London, Sage Publications.

<sup>5</sup> Jules Pretty et al., 2008, How do biodiversity and culture intersect? Plenary paper for *Sustaining Cultural and Biological Diversity In a Rapidly Changing World: Lessons for Global Policy*, a symposium co-organized by the American Museum of Natural History's Center for Biodiversity and Conservation, IUCN-CEESP Theme on Culture and Conservation, Terralingua/Wenner-Gren Foundation.

<sup>6</sup> Aurélie Elisa Gfeller, 2013, *Negotiating the meaning of global heritage: 'cultural landscapes' in the UNESCO World Heritage Convention, 1972–92*, *Journal of Global History*, Vol. 8, No. 3, pp. 483-503.

<sup>7</sup> Gamini Wijesuriya, 2001, *Protection of sacred mountains – towards a new paradigm*, in *Conservation*, Discours donné au nom de l'ICOMOS lors de la Réunion des experts thématiques de l'UNESCO sur les montagnes sacrées d'Asie-Pacifique, tenue du 5 au 10 septembre, à Wakayama City, Japon, Rapport définitif, pp. 47-62.

<sup>8</sup> Ken Taylor et Jane Lennon, 2012, *Managing Cultural Landscapes*, New York, Routledge (Questions clés dans la série Patrimoine culturel).

<sup>9</sup> Jonathan Loh et David Harmon, 2005, A global index of biocultural diversity, *Ecological Indicators*, Vol. 5, pp. 231-41.

<sup>10</sup> Luisa Maffi et Ellen Woodley (eds), 2010, *Biocultural Diversity Conservation: A Global Sourcebook*, London, Earthscan.

<sup>11</sup> Gonzalo Oviedo, Luisa Maffi et Peter Bille Larsen, 2000, *Indigenous and Traditional Peoples of the World and Ecoregion Conservation: an integrated approach to conserving the world's biological and cultural diversity*, Gland, Suisse, Terralingua/WWF-International.

<sup>12</sup> Cameron, Christina et Rössler, Mechtild, 2013, *Many Voices, One Vision: The Early Years of the World Heritage Convention*, Farnham, Royaume-Uni, Ashgate.

<sup>13</sup> Mitchell, Nora ; Rössler, Mechtild et Tricaud, Pierre-Marie (eds), 2009, *World Heritage Cultural Landscapes. A Handbook for Conservation and Management*, Paris, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO (Les Séries du patrimoine mondial n° 26).

<sup>14</sup> Cameron, Christina et Herrmann, Judith (eds), 2014, *Exploring the Cultural Value of Nature: a World Heritage Context*, Délibérations de la table ronde tenue du 12 au 14 mars, Chaire de recherche canadienne sur le patrimoine bâti, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>16</sup> Leitão, Leticia et Badman, Tim, 2015, *Opportunities for integration of cultural and natural heritage perspectives under the World Heritage Convention: towards connected practice*, chez Ken Taylor, Nora J. Mitchell et Archer St. Clair (eds), *Conserving Cultural Landscapes: Challenges and New Directions*, New York, Routledge.

<sup>17</sup> Denyer, Susan, 2014, *The cultural value of nature: a World Heritage perspective*, chez Cameron et Herrmann (eds), *op. cit.*, p. 27.

<sup>18</sup> Larsen, Peter Bille et Wijesuriya, Gamini, 2014, *Nature–Culture Interlinkages, Participation & Management in World Heritage*, 22-29 avril, Herculanium, Italie, ICCROM/ICOMOS/UICN.

approfondi des catégories employées, et des manières dont nous collaborons, apparaît dès lors justifié. Il s'agit de sortir le patrimoine mondial de son héritage « eurocentrique » et de concilier la VUE avec les valeurs et les connexions locales. En revanche, l'approche d'intégration évoquée ne remet pas en cause la séparation entre nature et culture, mais interroge plutôt la façon dont les diverses approches du patrimoine naturel et culturel sont mises en œuvre indépendamment les unes des autres. Les réponses pourront comprendre des sites culturels qui « ajoutent » des valeurs naturelles à leur équation, ou inversement : des sites naturels qui reconnaissent les valeurs et les caractéristiques culturelles, sans nécessairement s'interroger sur leurs catégories patrimoniales respectives. Si l'« approche synergétique » ne remet pas en cause la division établie entre la nature et la culture, elle suggère néanmoins que les deux secteurs du patrimoine pourraient bénéficier d'un enrichissement mutuel et du développement de synergies. Les approches critiques, en revanche, confrontent le patrimoine mondial du point de vue de son encadrement, de son institutionnalisation et de ses impacts sociaux. Les valeurs patrimoniales naturelles et culturelles locales ne sont pas les seules à être en jeu : les valeurs et les pratiques culturelles du secteur du patrimoine (mondial) peuvent potentiellement déplacer les autres valeurs et les autres pratiques, négliger les droits, transformer les rapports de force ou conduire à une marchandisation. Dans cette optique, la prise en compte des interdépendances entre nature et culture exige de ce fait la prise en compte et l'exploitation de la puissance inhérente à ces dynamiques.

Les débats en sont désormais au point où il ne s'agit plus de reconnaître ces liens comme un type distinct de patrimoine mondial (« paysage culturel ») ou comme des valeurs juxtaposées (« sites mixtes »), mais plutôt comme la reconnaissance de la diversité des interdépendances que l'on constate dans l'ensemble des sites du patrimoine mondial. Ces débats reconnaissent également que si la gestion du patrimoine ne les prend pas en compte, la VUE et les conditions qui la maintiennent pourraient être perdues. Une telle approche implique le renforcement des notions d'authenticité



Rio de Janeiro, paysages cariocas entre les montagnes et la mer (Brésil) a été inscrit en tant que paysage culturel en 2012.

©Sama 093

et d'intégrité et la réincorporation de la VUE dans le tissu des connexions quotidiennes qui ont permis à certaines caractéristiques spécifiques d'émerger et de persister en premier lieu. Comme l'illustrent plusieurs articles de ce numéro (par exemple, Mitchell, p. 22), de nouvelles pratiques soutenant les liens essentiels incorporés sont désormais adoptées de par le monde pour contourner les limites institutionnelles. Trois mesures immédiates sont nécessaires pour renforcer ce travail.

Une première étape consiste à reconnaître l'héritage des divisions établies et à mettre en place une approche plus inclusive. Cette étape, qui repose sur une approche beaucoup plus globale et intégrée visant à évaluer les valeurs et les caractéristiques naturelles interdépendantes et incorporées, contribuera également à assurer une représentation équitable et culturelle sur la Liste du patrimoine mondial.

Deuxièmement, de nouveaux mécanismes et outils paraissent nécessaires pour permettre l'évaluation des connexions et pour inventorier les diverses formes de connaissances et de pratiques dès les phases d'évaluation et de mise en candidature jusqu'à l'identification des décisions de gestion. Cela impliquerait un recours à des perspectives contextuelles telles que les pratiques et les systèmes de savoirs locaux et autochtones.

Troisièmement, bien plus qu'un simple changement de paradigme conceptuel des experts du patrimoine habitués à aborder les questions du « haut vers le bas », il s'agira de définir des conditions qui permettront

aux gardiens et titulaires authentiques d'exercer au quotidien leurs droits dans le domaine du patrimoine mondial, et ce au-delà de la simple identification des interdépendances. Cela signifie que nous devons nous attacher à niveler le terrain de jeu au moment où les valeurs sont décrites et où les décisions sont prises au sujet de tel ou tel site du patrimoine mondial. Nous avons beaucoup à apprendre des pratiques émergentes des inscriptions fondées sur le consentement et sur la gestion participative.

Dans la mesure où le patrimoine mondial est susceptible de déclencher de véritables flux de tourisme de masse, une importante couverture médiatique ou une politique de marchandisation, il est devenu urgent de le mettre en phase avec les « choses de la vie ». Il s'agit ici d'amplifier notre compréhension des fondements de la valeur universelle exceptionnelle et des processus subtils qui constituent et soutiennent le patrimoine qui revêtent désormais une importance mondiale. Il y aura bien assez d'occasions en ce domaine pour mener à bien des actions efficaces avec les praticiens présents sur le terrain.

Le module de formation mentionné plus haut a été mis au point par les organisations consultatives dans le cadre de la Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial adoptée par le Comité lors de sa 35<sup>e</sup> session. Il offre aux professionnels du patrimoine culturel et naturel un apprentissage interactif qui s'étendra sur deux à quatre semaines et visera à stimuler de nouvelles approches en matière de collaboration. 🌐

# Socotra

## Les liens profonds qui unissent l'être humain à la nature

---

Tarek Abulhawa  
Spécialiste du patrimoine naturel de la région arabe

Le dragonnier de Socotra (Yémen) est inclus dans la Liste rouge de l'UICN comme espèce vulnérable.

© T. Douglas



L'Archipel de Socotra, connu également sous le nom de « Galápagos de l'océan Indien », est un petit groupe d'îles océaniques qui appartient à la République du Yémen. Collectivement, ces îles couvrent une superficie supérieure à 3 600 km<sup>2</sup> et accueillent une population d'environ 50 000 personnes, essentiellement implantées sur l'île principale de Socotra, et dont la plupart sont d'origine arabe avec une influence africaine le long des côtes.

Le plus haut sommet de Socotra se situe au cœur du massif de Heg'her, et s'élève à 1 550 m au-dessus du niveau de la mer. Ces montagnes distinguent l'île principale de Socotra des îlots voisins Abdul Kuri, Samha et Darsa. Le massif de Heg'her joue un rôle important dans la richesse exceptionnelle de la nature et de la culture de Socotra.

### Inaccessibilité et biodiversité

Socotra fait partie des îles les plus diversifiées au monde d'un point de vue biologique. On y trouve plus de 900 espèces

végétales, dont 30 % sont endémiques, et près de 200 espèces d'oiseaux, dont 6 sont également endémiques. À l'exception des mammifères, la majorité de la faune de Socotra est unique au monde. Sa vie marine est également très diversifiée avec quelque 700 espèces de poissons, 300 espèces de coraux et plus de 1 000 espèces de faune et de flore marines.

Suspendues entre mer et terre, les îles de Socotra se caractérisent par leur taux d'endémisme et de diversité, au sein d'une remarquable mosaïque de reliefs montagneux, de hauts plateaux et de plaines côtières reliés par de nombreux *wadi* qui acheminent l'eau douce vers les mers adjacentes. Jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, les îles de Socotra étaient encore difficilement accessibles. De juillet à octobre, les vents de mousson interdisaient tout transport maritime entre les îles et le continent. Ce n'est qu'au milieu des années 90 que des vols commerciaux réguliers commencèrent à relier l'île principale pour transporter des passagers et des équipements vitaux.

Grâce à cet isolement prolongé, les systèmes écologiques des îles sont restés intacts et présentent aujourd'hui des caractéristiques culturelles uniques, même si la mondialisation fait peu à peu son chemin. Les populations de Socotra ont mis au point leurs propres modes d'existence pendant plusieurs milliers d'années et ce dans des conditions d'environnement particulièrement hostiles. Pour cette population, vivre en harmonie avec la nature n'était pas un choix, mais une nécessité.

### Des ressources essentielles

Aujourd'hui, les habitants de Socotra continuent à vivre de la pêche en haute mer et de la pêche côtière, ainsi que de l'élevage, de la culture des palmiers, de l'exportation du miel, et de la production de plantes médicinales et d'autres produits naturels récoltés selon des méthodes traditionnelles. Le développement urbain continue de s'étendre sur Socotra grâce au généreux soutien que les Socotris reçoivent de leurs parents émigrés au cours de ces dernières années vers les



Wadi avec palmiers à Socotra.

© Rod Waddington

pays du Golfe, et des services gouvernementaux, notamment en matière d'entretien des routes et des services de base.

À Socotra, la nature fait partie intégrante du quotidien des habitants. Le patrimoine naturel et le patrimoine culturel de l'île sont si intimement liés qu'ils se sont développés, et continuent de se développer, de manière quasi identique. Tous deux réagissent de façon analogue aux changements d'origine naturelle et humaine. L'écologie terrestre des îles se caractérise par un taux d'endémisme végétal et animal extrêmement élevé. Il en va de même des eaux qui sont écologiquement très diversifiées, mais présentent un moindre taux d'endémisme. À Socotra, la mer constitue à la fois une porte vers le monde extérieur et une zone de rassemblement pour de nombreuses espèces animales et végétales que l'on trouve également dans d'autres parties du monde.

Inversement, la culture semble être plus homogène

à l'intérieur de l'île et plus diversifiée le long des côtes. Cette tendance se reflète dans le taux d'unicité et d'homogénéité et en termes de démographie, langue et mode de vie. Le socotri, par exemple, est une ancienne langue orale d'origine préislamique, liée à la langue mahri parlée dans le sud de l'Arabie. Dans les zones côtières, les personnes alphabétisées sont bilingues (arabophones), tandis que, dans les zones rurales, le socotri demeure la langue dominante, notamment parmi les femmes et les enfants qui vivent dans les montagnes. Autrement dit, l'unicité et l'isolement des valeurs naturelles et culturelles sont plus marqués dans les parties centrales et élevées des îles, tandis que les zones côtières sont plus diversifiées et intégrées.

**À Socotra, la mer constitue à la fois une porte vers le monde extérieur et une zone de rassemblement pour de nombreuses espèces animales et végétales que l'on trouve également dans d'autres parties du monde.**

### Le lien qui unit l'être humain à la nature

Les caractéristiques exceptionnelles de ce lieu si énigmatique nous offrent de précieux enseignements.

À Socotra, la nature semble indissociable de l'être humain. D'un point de vue historique, le comportement des populations est étroitement lié aux tendances et aux modèles environnementaux. Il semblerait que les habitants de Socotra aient choisi de s'adapter à leur écosystème pour en devenir eux-mêmes une composante dynamique, et ce en rejetant les transformations mécaniques et industrielles. La nature et les habitants de Socotra ont ainsi mis au point ce que l'on pourrait appeler une « stratégie passive » qui maintient toute influence

étrangère à distance. Il s'agit, en somme, de se replier au sein de sa base protectrice face aux pressions extérieures et à refaire surface dès que cette influence régresse ou disparaît.



Village de pêcheurs qalansiya.

© Gerri & Bonni



Socotra héberge 192 espèces d'oiseaux et 300 espèces de crabes, homards et crevettes.

© Stefan Geens

Pour découvrir la véritable culture des Socotris et l'intégrité écologique de l'île, il faut se rendre à l'intérieur des terres où la faune et la flore endémiques demeurent intactes, la langue inchangée, et les traditions et modes de vie inaltérés. Vue sous cet angle, Socotra pourrait être considérée comme une réalité insaisissable qui s'adapte en permanence aux facteurs qui influent sur ses composants vivants et non vivants. En effet, Socotra n'a jamais été un ensemble de nature et de culture figé à une époque particulière. Elle a toujours été et demeurera toujours, espérons-le, dynamique et évolutive pour mieux assurer sa viabilité à long terme. Mais cette capacité d'adaptation n'est pas nécessairement impérissable, et la résilience de l'île face au changement peut se heurter à un seuil au-delà duquel les

facteurs externes qui pèsent sur sa nature et sa culture dépasseront sa capacité d'adaptation et submergeront ses lignes de défense.

Le site de Socotra fut inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2008 en tant que site naturel au titre du critère (x), « contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation *in situ* de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation ». Ses valeurs culturelles associées furent également reconnues, mais surtout pour leurs valeurs immatérielles relatives à la langue, la poésie, le mode de vie et les savoirs autochtones. Aujourd'hui, ces îles méritent d'être mieux reconnues pour leur patrimoine culturel, à la fois matériel et

immatériel, dans la mesure où son intégrité et sa durabilité à long terme dépendent de ces deux fondements de sa valeur universelle exceptionnelle.

En fin de compte, la sauvegarde des valeurs naturelles et culturelles de Socotra dépend du degré d'engagement de toutes les parties prenantes visant à autonomiser les habitants eux-mêmes en leur qualité de propriétaires légitimes de ses valeurs naturelles et culturelles. Or, cela ne sera possible que dans la mesure où les sciences tiennent également compte des connaissances des autochtones.

La préséance accordée à l'une d'entre elles – à une science abstraite sur un savoir-faire local qui disparaît peu à peu – ne fournira pas les réponses indispensables à la survie des deux. ☯



Moutons et agneaux à Socotra.

© Maria Victoria Rodriguez



Socotra est un élément particulièrement important du point chaud de la biodiversité de la corne de l'Afrique. Étant une des îles les plus riches en biodiversité, elle a été qualifiée de « Galapagos de l'océan Indien ».

© Rod Waddington

# Les sites du patrimoine mondial d'Amérique du Nord

## Des histoires qui combinent nature et culture

Nora J. Mitchell

Professeur agrégé adjoint, Université du Vermont, Burlington, Vt.

*Je tiens à remercier les nombreuses personnes qui ont généreusement contribué à la rédaction de cet article, Jonathan Putnam, Rebecca Kennedy, Christophe Rivet, Shawn Johnson, Susan Buggiey, Christina Cameron, Rolf Diamant, Leticia Leitao, et à exprimer ma gratitude envers Jamie Robertson qui m'a permis d'utiliser ses photographies.*

*Je salue également l'initiative conjointe UICN/ICOMOS « En reliant les pratiques », menée par Tim Badman et Kristal Buckley qui vise à définir de nouvelles méthodes et stratégies pour reconnaître et soutenir le caractère interconnecté de nature et culture à travers l'engagement dans la Convention du patrimoine mondial*

Le Paysage de Grand-Pré - Vue de la colline Old Post Road donnant sur l'église mémorielle acadienne, les terres endiguées, Blomidon et deux tracteurs de chargement de paille.

© Jamie Robertson





Grand-Pré et la croix de Horton Landing sur la rivière Gaspereau, montrant la croix mémorielle de la Déportation des Acadiens et des Planters à Horton Landing, avec une digue le long de la rivière Gaspereau à marée haute. C'est là que les Acadiens sont montés à bord des navires lors de leur expulsion, et où les navires ont débarqué pour l'arrivée des Planters.

© Jamie Robertson

**E**n traitant la question de la conservation du patrimoine naturel et culturel dans un seul et même cadre, la Convention du patrimoine mondial de 1972 proposait une nouvelle vision des choses, même si, durant les premières années de son existence, sa mise en œuvre établit une nette distinction entre culture et nature. Les candidatures proposées à cette époque par le Canada et les États-Unis d'Amérique en vue d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial reflètent d'ailleurs cette dichotomie : plus de la moitié de ces inscriptions étaient des sites naturels de grande envergure situés dans la partie ouest de l'Amérique du Nord. La plupart bénéficiaient déjà du statut de parcs nationaux, et beaucoup étaient des sites culturels et historiques emblématiques.

Dès le début des années 90, des changements fondamentaux commencèrent à apparaître dans notre perception du patrimoine et à influencer aussi bien les types de biens proposés que leur mode de

gestion. Dans un arrêt de 1992, le Comité du patrimoine mondial reconnut notamment l'éligibilité des paysages culturels à la Liste du patrimoine mondial. Il s'agissait là d'une évolution fondamentale dans la mesure où les valeurs des paysages culturels découlent justement de l'interaction de l'être humain avec son environnement. On était de plus en plus conscients, par ailleurs, des associations qu'établissaient de nombreux peuples et communautés autochtones avec leurs paysages.

Depuis le début des années 90, plusieurs biens situés en Amérique du Nord et présentant des valeurs naturelles et culturelles interdépendantes ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Peu à peu, la gestion de ces sites et de biens déjà classés se mit à tenir compte des liens qui existent entre la nature et la culture et à encourager la participation active des communautés locales aux efforts de conservation, comme l'illustrent les trois études de cas suivantes.

### Le Paysage de Grand-Pré, en Nouvelle-Ecosse (Canada)

Avec une amplitude de plus de 11 m sur toute la longueur de ses rives, le bassin des Mines de la baie de Fundy présente les marées les plus extrêmes de la planète. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les colons français implantés sur ce territoire baptisé « Acadie » entreprirent un ambitieux projet pour faire de ses vastes marais salés des terres agricoles productives. Les Acadiens établirent des relations de coopération avec le peuple autochtone Mi'kmaq, et en l'espace de soixante-dix ans, ils créèrent ainsi plus de mille hectares de terres fertiles en s'appuyant sur des techniques européennes en matière de construction de digues, de fossés et d'écluses en bois (« aboiteaux »). Ils mirent également au point un système de gestion communautaire pour bâtir et entretenir le fonctionnement hydraulique de vastes polders. Tout en exploitant la terre dans cet environnement naturel hostile, les colons développèrent une culture et une identité particulières autour de l'appellation « Acadiens ». Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les autorités britanniques ordonnèrent



l'île de Mokumanamana à Papahānaumokuākea. La zone a une signification cosmologique et traditionnelle profonde pour la culture hawaïenne autochtone.

© Jonathan Pulnam of USNPS

l'expulsion de la communauté acadienne de Grand-Pré dans le cadre de la guerre franco-britannique. Contraints à l'exil, les Acadiens trouvèrent refuge dans diverses parties du monde et les Britanniques encouragèrent les agriculteurs de la Nouvelle-Angleterre à venir occuper les terres qu'ils avaient quittées. Ces nouveaux venus adoptèrent les traditions agricoles acadiennes et les intégrèrent à leurs propres méthodes. Aujourd'hui encore, leurs descendants continuent à cultiver cette étendue de terres endiguées à l'aide d'un système de gestion collaborative.

En 2012, Le Paysage de Grand-Pré fut inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en tant que « paysage culturel évolutif » en reconnaissance du fait que ces riches terres agricoles avaient été cultivées pendant plus de 300 ans selon une tradition de gérance environnementale communautaire (critère (v)), et que ce paysage agraire constitue un lieu de mémoire essentiel pour la diaspora des Acadiens du monde entier (critère (vi)). Les valeurs reconnues par l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine

mondial sont le fruit de l'interaction de plusieurs générations d'agriculteurs, appliquant des connaissances traditionnelles culturelles et écologiques à l'environnement côtier complexe de Grand-Pré.

Pour en savoir plus, merci de consulter <http://www.landscapeofgrandpre.ca/>

### Papahānaumokuākea – Hawaii (États-Unis d'Amérique)

Papahānaumokuākea se situe dans l'océan Pacifique nord. Ce site se caractérise par ses immenses horizons azurés, où la mer semble se fondre au ciel, et son grand groupe linéaire de petites îles de faible altitude s'étirant vers le nord-ouest de l'archipel hawaïen. Ce bien fut inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2010 en tant que « paysage culturel » et « site mixte », en raison de l'interaction de l'homme avec son environnement à travers le temps et du remarquable ensemble de valeurs naturelles et culturelles qu'il présente (critères (iii), (vi), (viii), (ix), (x)).

Couvrant plus 36 millions d'hectares, le Monument national marin de

Papahānaumokuākea constitue l'une des plus grandes aires marines protégées au monde. Son extraordinaire variété d'habitats (lagons peu profonds, récifs coralliens, écosystèmes en eaux profondes) soutient une diversité biologique d'une grande richesse, parmi laquelle on compte de nombreuses espèces menacées et en voie de disparition, dont certaines sont endémiques. Ce patrimoine naturel possède également une forte dimension culturelle pour les Hawaïens autochtones dans la mesure où ce lieu ancestral, traditionnellement associé à l'origine de la vie et au repos éternel, représente un lien puissant entre l'humain et le monde naturel. Les croyances et les traditions vivantes hawaïennes sont aussi associées aux vestiges archéologiques et aux sanctuaires *heiau* présents sur les îles de Nihoa et de Mokumanamana.

De nombreuses générations d'Hawaïens autochtones pratiquaient un système de gestion traditionnel et durable du milieu marin qui reposait sur les changements subtils des systèmes naturels. Perturbé par l'arrivée des Occidentaux au XIX<sup>e</sup> siècle, ce système fut



Vue depuis le mont Blakiston dans le parc national des Lacs-Waterton dans le parc national de Glacier, Montana et le parc provincial Akamina - Kishinena.

© Parks Canada

pratiquement abandonné, mais, aujourd'hui, les anciennes connaissances écologiques et certaines des pratiques sont réintégrées aux pratiques modernes pour améliorer l'efficacité de la gestion actuelle du milieu marin. Ces interconnexions se reflètent également dans la gestion du Monument national grâce à l'association officielle des Hawaïens autochtones dans le processus décisionnel et à la transmission des droits traditionnels et des pratiques culturelles.

Pour en savoir plus, merci de consulter <http://www.papahanaumokuakea.gov/>

### Le Parc international de la paix Waterton-Glacier – Alberta (Canada) / Montana (États-Unis d'Amérique)

Le Parc international de la paix Waterton-Glacier se situe sur la Division continentale, entre les États-Unis et le Canada, dans les Rocheuses dont le relief a été sculpté par les glaciers. En 1932, le Congrès américain et le Parlement canadien décidèrent de former sur ce site le tout premier « Parc international de la paix » en réunissant deux de leurs parcs nationaux : le parc national des Lacs-Waterton (côté canadien) et le parc national de Glacier (côté américain). Ce bien fut inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1995, en raison de ses paysages spectaculaires et de la richesse exceptionnelle de sa biodiversité (critères (vii), (ix)). Le parc englobe les cours supérieurs des trois principaux bassins hydrographiques du

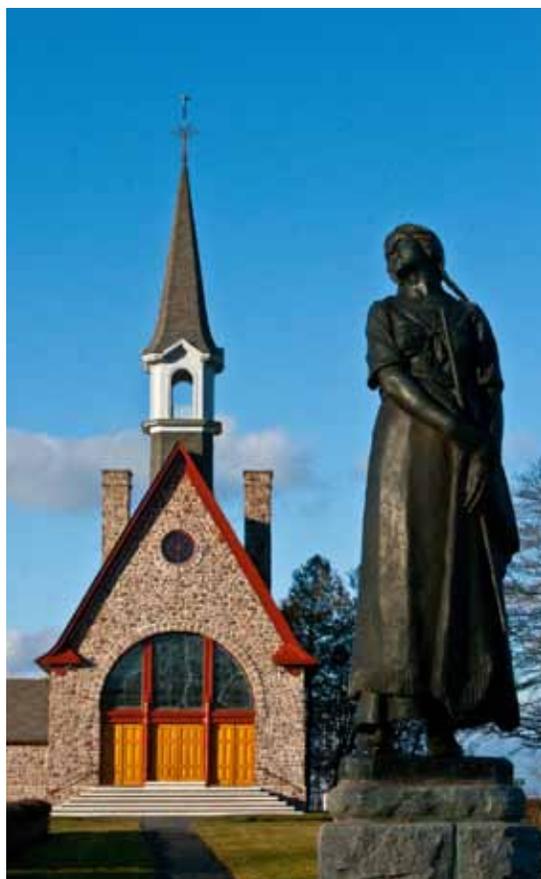
site et renferme des habitats très diversifiés (toundra alpine, prairies à l'est) sur une superficie de plus de 450 000 ha.

Le Parc international de la paix est central à une initiative de conservation paysagère de 7 millions d'hectares appelée la « Couronne du continent ». Cette collaboration est essentielle pour la conservation de la biodiversité et la survie de nombreuses espèces emblématiques, dont le grizzli et le loup gris, qui empruntent des corridors fauniques s'étendant au-delà des frontières du parc. La gestion du parc s'effectue en collaboration avec des représentants de tribus d'Amérique du Nord et des Premières Nations ainsi que divers organismes provinciaux et étatiques dans le cadre d'un forum transfrontalier visant à coordonner la gestion des terres publiques au sein de ce vaste écosystème. La Couronne du continent renferme également de nombreux paysages fonctionnels où les pratiques traditionnelles de foresterie et d'élevage contribuent au patrimoine de la région. Afin d'orienter l'avenir de cette région complexe, les résidents et les organismes participent à la Table ronde de la Couronne du continent. Ce forum réunit des personnes qui se soucient de la région et veulent travailler ensemble pour préserver son patrimoine culturel et naturel et la vitalité de ses communautés.

Pour en savoir plus, merci de consulter <http://www.pc.gc.ca/eng/pnnp/ab/waterton/natcul/inter.aspx>

### Conclusion

Ces trois études de cas, choisies parmi beaucoup d'autres, illustrent parfaitement les diverses interconnexions qui entrent en jeu dans le cadre de la culture et de la nature ainsi que leur influence sur les stratégies de gouvernance et de gestion associées. Les traditions du paysage culturel de Grand-Pré, les interdépendances de la nature et des savoirs traditionnels des Hawaïens autochtones de Papahānaumokuākea et l'approche collaborative qui assure la préservation de l'écosystème de la Couronne du continent qui entoure le Parc international de la paix Waterton-Glacier constituent des modes de travail qui abordent le patrimoine culturel et le patrimoine naturel d'une manière globale. Dans cette optique, il est aujourd'hui de plus en plus important d'adopter une nouvelle terminologie pour décrire cette approche intégrative. L'adoption de certains termes, comme « bioculturel » ou « écotone culturel », qui désignent une zone de transition entre deux communautés présentant les caractéristiques de chacune, nous offre l'occasion d'innover et de faire preuve de créativité dans ce domaine. Comme le montrent ces exemples, une compréhension globale des valeurs naturelles et culturelles interdépendantes des sites du patrimoine mondial nous permettra, au final, de façonner une approche plus inclusive et plus collaborative en vue d'assurer la gestion de ces biens. 🌍



L'église mémorielle, vénérée par les Acadiens à travers le monde, et la statue d'Évangéline, symbole de l'histoire acadienne et de la déportation de Grand-Pré.

© Jamie Robertson



Île Laysan à Papāhānaumokuākea.

© Jonathan Putnam, USNPS



Parc national de Glacier.

© Jonathan Putnam, USNPS



PHOTOGRAPHIES ET EXPOSITIONS DU PATRIMOINE MONDIAL

**SPÉCIALISTE EN PROMOTION  
ET PRÉSERVATION DES SITES DU  
PATRIMOINE MONDIAL AU TRAVERS  
DE PHOTOGRAPHIES ORIGINALES**

**[www.ourplaceworldheritage.com](http://www.ourplaceworldheritage.com)**

**CONTACT GEOFF STEVEN, PDG  
[geoffs@ourplaceworldheritage.com](mailto:geoffs@ourplaceworldheritage.com)**

IN PARTNERSHIP WITH THE UNESCO WORLD HERITAGE CENTRE



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization



CENTRE INTERNATIONAL  
DU PATRIMOINE MONDIAL

# PHOTOS MYSTÉRIEUSES



Site archéologique de Delphes – Grèce

# Nature et culture

## Leurs connexions dans les sites du patrimoine mondial en Europe

---

Thymio Papayannis  
Institut méditerranéen pour la nature et l'anthropos (Med-INA)

---

Ibiza, biodiversité et culture (Espagne) offre un excellent exemple d'interaction entre les écosystèmes marins et côtiers.

© Binu Nair





Dans un paysage de pitons de grès presque inaccessibles, des moines s'installèrent sur les « colonnes du ciel » dès le XI<sup>e</sup> siècle, Météores (Grèce).

© Richard Mortel

**A**u cours des dernières décennies, les connexions qui existent entre l'activité humaine et l'environnement naturel ont suscité un intérêt croissant. La plupart des activités humaines ont en effet des répercussions à la fois positives et négatives sur l'environnement naturel, et notamment sur les écosystèmes et la biodiversité. Par ailleurs, l'environnement naturel influence souvent et de manière décisive les activités humaines. Le climat joue également un rôle déterminant. On sait notamment que le destin de nombreuses civilisations fut déterminé par la disponibilité des ressources naturelles et par leur type d'utilisation (durable ou non durable).

L'activité de l'être humain a influencé diversement et selon divers degrés d'intensité la majorité des sites de notre planète. Cette intervention humaine peut résulter d'une urbanisation complète, où l'environnement naturel a été repoussé hors des zones destinées à l'habitation humaine, mais aussi d'influences plus indirectes et distantes telles que le changement climatique. Aujourd'hui, il est clair que les sites naturels ne peuvent plus être considérés comme des sites « immaculés », surtout sur un continent comme l'Europe qui a connu une occupation humaine intense sur une période prolongée. On constate aussi qu'il

existe très peu de biens culturels totalement dépourvus d'éléments naturels et que les caractéristiques culturelles de nombreux sites sont non seulement enrichies par des éléments naturels, mais que, dans beaucoup de cas, ces éléments naturels jouent aussi un rôle considérable dès lors qu'il s'agit de leur attrait touristique.

Les rapports délicats qui existent entre la nature et la culture sont tout aussi apparents dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial.

### Les sites mixtes du patrimoine mondial

Comme « patrimoine mondial » sont considérés les sites qui présentent une valeur universelle exceptionnelle et qui répondent à un certain nombre de critères précis. Ces sites constituent des lieux d'exception en

raison de leurs aspects naturels ou culturels. Les sites qui possèdent ces deux qualités à la fois reçoivent l'appellation de « sites mixtes ».

On compte aujourd'hui en Europe (selon la délimitation géographique de l'UNESCO), 442 biens inscrits au patrimoine mondial dont 390 sont des sites culturels, 43 des sites naturels et seuls 9 des sites mixtes.

Le Patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid (ex-République yougoslave de Macédoine), inscrit au patrimoine mondial en 1979, fut le premier site européen mixte.

Il fut rejoint en 1985 par le Parc national de Göreme et sites rupestres de Cappadoce (Turquie). Les îles de St Kilda (Royaume-Uni) reçurent également ce label un an plus tard. En 1988, les sites spirituels des Météores et du Mont Athos (Grèce) et le site de

### Les sites mixtes du patrimoine mondial

Pyrénées – Mont Perdu (France / Espagne) 1997

Météores (Grèce) 1988

Mont Athos (Grèce) 1988

Ibiza, biodiversité et culture (Espagne) 1999

Région de Laponie (Suède) 1996

Patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid (ex-République yougoslave de Macédoine) 1979

Parc national de Göreme et sites rupestres de Cappadoce (Turquie) 1985

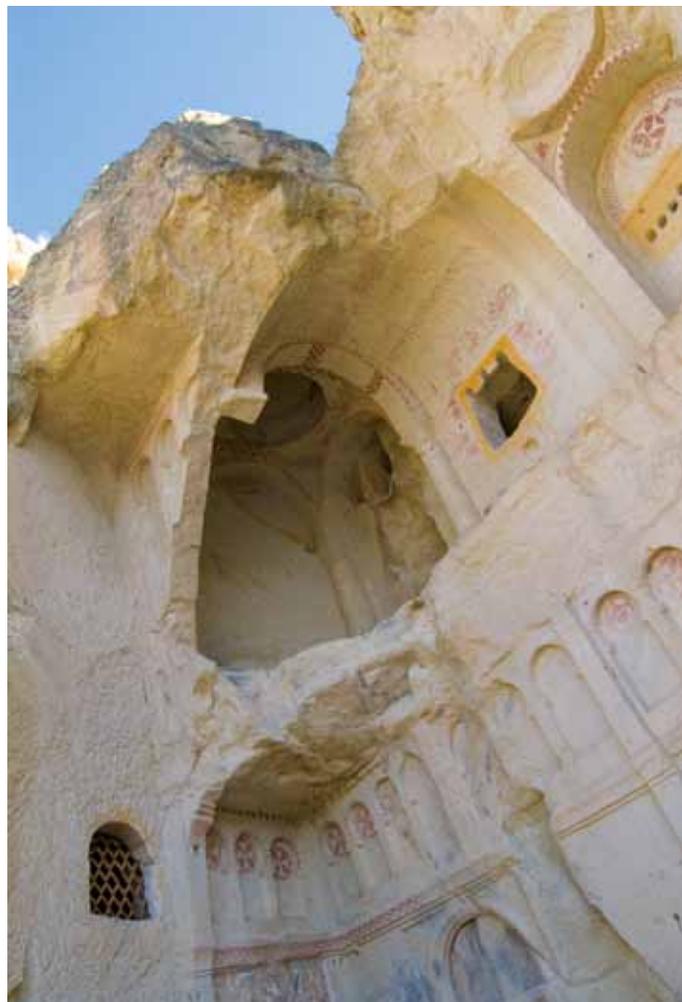
Hierapolis-Pamukkale (Turquie) 1988

Île de St Kilda (Royaume-Uni) 1986



Pyrénées - Mont Perdu (Espagne/France) présente des témoignages inestimables sur la société européenne d'autrefois à travers son paysage de villages, de fermes, de champs, de hauts pâturages et de routes de montagne.

© CRT Midi-Pyrénées / D. Viet



Parc national de Göreme et sites rupestres de Cappadoce est l'un des deux sites mixtes du patrimoine mondial de la Turquie.

© Marteen



L'île de St Kilda (Royaume-Uni) est inhabitée depuis 1930, mais l'archipel conserve des traces de la présence humaine de plus de 2 000 ans dans les conditions extrêmes qui sont celles des Hébrides.

© Rhonda Surman

Hierapolis-Pamukkale (Turquie) furent ajoutés à cette catégorie.

Au cours de la décennie suivante, cette appellation fut décernée à la région de Laponie suédoise, habitée par le peuple saami (1996), au Mont Perdu (deux zones montagneuses contiguës des Pyrénées, ajoutées par la France et l'Espagne, 1997) et à l'île touristique d'Ibiza (Espagne, 1999). Mais au cours des quatorze années qui suivirent, aucun autre bien européen n'a été ajouté à la liste sous cette appellation.

Il existe plusieurs raisons susceptibles d'expliquer cette lacune. On pourrait tout d'abord avancer que le continent européen étant peuplé densément et de manière permanente depuis plusieurs millénaires, ses valeurs naturelles et sa biodiversité se sont érodées au cours du temps et ont cessé d'être « exceptionnelles » et « universelles ». Mais cette théorie paraît être contredite par les milliers de sites sélectionnés pour le réseau Natura 2000, conformément à la directive européenne « Oiseaux » et à la

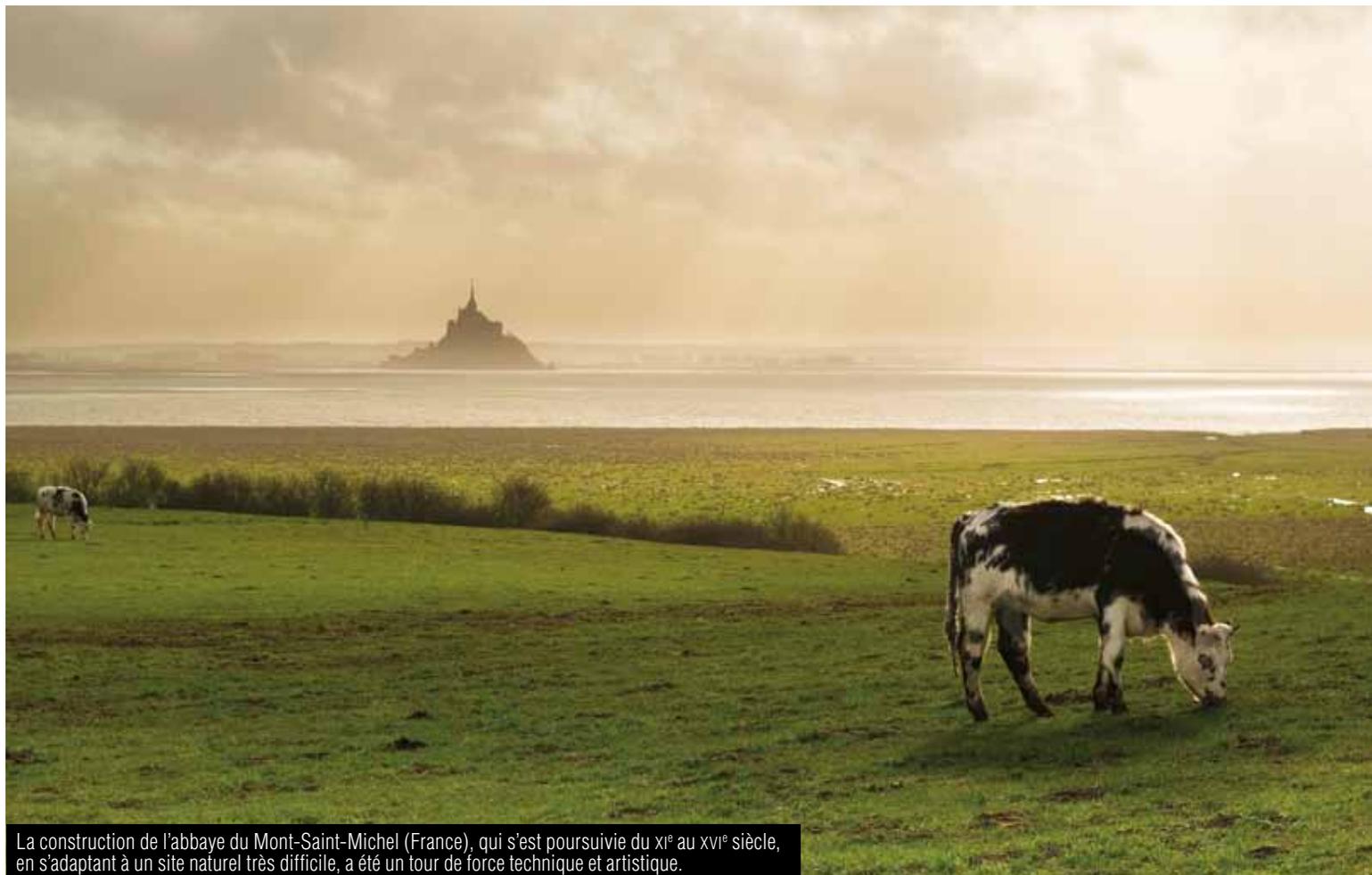
directive européenne « Habitats », et par les 1 059 sites de zones humides reconnues sur le continent européen par la Convention de Ramsar.

Cette lacune pourrait aussi s'expliquer par l'absence de méthode interdisciplinaire permettant de traiter les sites sensibles et la diversité de leur patrimoine au moyen d'une approche intégrée. On notera, par exemple, que si aux sites archéologiques est souvent accordé le statut de patrimoine mondial, leur environnement naturel, en revanche, a plutôt tendance à être ignoré, du moins officiellement. Le Mont-Saint-Michel et sa baie (France) illustre parfaitement cette lacune : ce site n'est désigné qu'en sa qualité de bien culturel, alors que son emplacement marin exceptionnel joue manifestement un rôle majeur de premier ordre dans l'attrait qu'il exerce, un aspect qui est pourtant souligné par le nom même du site. Les sites archéologiques grecs de Delphes, Mystras, Olympie, et Mycènes et Tirynthe, tous intimement liés à leur environnement

naturel auraient également pu bénéficier de l'appellation de « site mixte ». Cela aurait eu l'avantage de conférer à leurs zones naturelles environnantes un statut de protection qui se serait avéré particulièrement utile. Cette tendance à ignorer l'élément naturel de nombreux sites culturels peut aussi s'expliquer par le fait que, dans de nombreux pays, les activités de l'UNESCO et de la Convention du patrimoine mondial en particulier sont, pour la plupart, gérées par les Ministères de la culture, avec très peu d'interaction avec les Ministères de l'environnement ou de l'écologie, faute d'une approche interdisciplinaire.

### Paysages

La catégorie « paysages » manifesta une tendance analogue. Les premiers « paysages » furent ajoutés à la Liste du patrimoine mondial en 1992, mais, à ce jour, seuls 39 biens européens ont bénéficié de cette appellation (et parmi ces derniers, on ne compte que 2 sites mixtes). Curieusement,



La construction de l'abbaye du Mont-Saint-Michel (France), qui s'est poursuivie du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, en s'adaptant à un site naturel très difficile, a été un tour de force technique et artistique.

© Morosphinx

les paysages culturels ont bénéficié d'une attention particulière, ce qui complique les choses, notamment en raison de l'utilisation par l'UNESCO de l'expression « les interactions majeures entre les hommes et le milieu naturel sont reconnues comme constituant des paysages culturels » (<http://whc.unesco.org/fr/criteria/>). Plusieurs documents comme les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* affirment par ailleurs de façon convaincante que les paysages culturels reflètent souvent des techniques traditionnelles d'utilisation des terres perpétuant des valeurs culturelles tout en soutenant la diversité biologique : « La protection des paysages culturels traditionnels est par conséquent utile pour le maintien de la diversité biologique » (2013, annexe III, paragraphe 9). Le cas des Anciens lacs Prespa, un site partagé par l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Grèce, nous offre un excellent exemple de cela dans la mesure où des études scientifiques menées

par la Société pour la protection de Prespa ont démontré de façon convaincante que la riche biodiversité de ces lacs résultait, en grande partie, d'activités traditionnelles et des paysages diversifiés façonnés par ces activités.

La Convention européenne du paysage définit, quant à elle, les paysages en ces termes :

« "Paysage" désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » ([conventions.coe.int/Treaty/fr/Treaties/Html/176.htm](http://conventions.coe.int/Treaty/fr/Treaties/Html/176.htm)).

Il serait donc légitime d'en conclure que tous les paysages constituent en fait des biens mixtes et que ces sites devraient être traités en conséquence. En outre, les paysages fournissent un cadre approprié pour traiter et gérer de manière intégrée les zones dotées d'un patrimoine culturel et naturel important et sensible.

## Une approche intégrée

Selon cet axe de réflexion, de nombreux sites du patrimoine mondial pourraient bénéficier d'un élargissement de leur périmètre afin d'intégrer des zones naturelles clés situées dans leur proximité. Une telle approche permettrait non seulement de créer de précieuses zones tampons, mais aussi d'augmenter le nombre de biens mixtes et de paysages. Les Organisations consultatives de la Convention du patrimoine mondial, UICN et ICOMOS, pourraient mettre en place un groupe de travail chargé de tester ce type d'approche au moyen d'une sélection appropriée de sites européens classés au patrimoine mondial.

Les arguments en faveur d'une approche intégrée pour le patrimoine naturel et le patrimoine culturel se font désormais de plus en plus convaincants, et il est probable que de nouveaux éléments viendront appuyer cette conception au cours des prochaines décennies. L'UNESCO devrait par conséquent offrir un leadership en la matière. 🌐



En harmonie avec une nature superbe, investie d'une signification sacrée, Delphes était au VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. le véritable centre et le symbole de l'unité du monde grec.

© Daniel Enchev

# Le parc national Río Abiseo

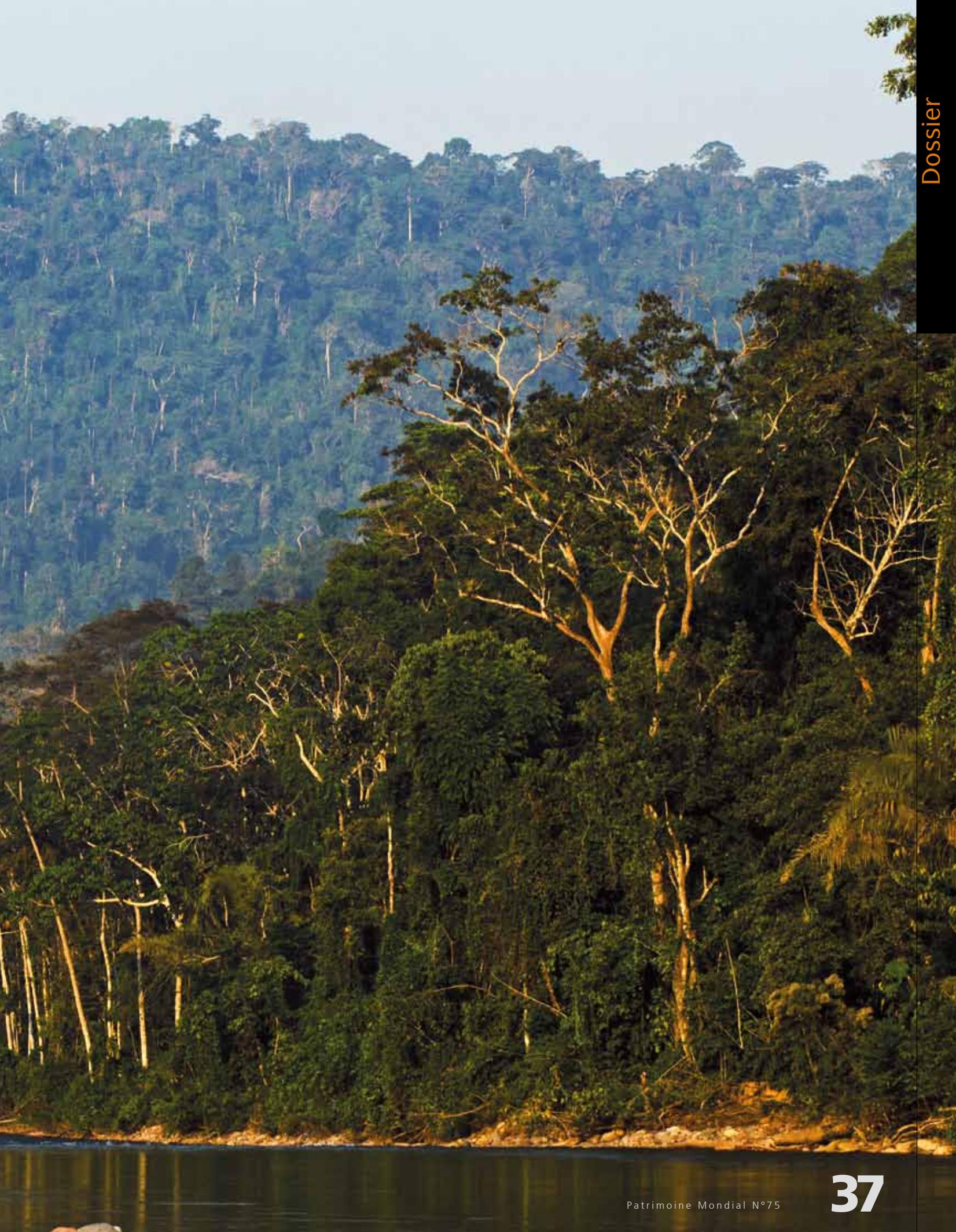
---

Marcos Pastor Rozas  
Coordinateur  
Service national des aires naturelles protégées (SERNANP)

---

Inscrit en tant que site mixte en 1990, Río Abiseo (Pérou) est renommé pour ses forêts de nuage et ses prairies de haute montagne.

© SERNANP





Le Parc national Río Abiseo est un exemple exceptionnel de processus géologiques et d'évolution biologique en cours.

© SERNANP

Le Parc national Río Abiseo et le Sanctuaire historique de Machu Picchu sont deux biens mixtes, inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1990 en raison de leur combinaison exceptionnelle d'éléments naturels et culturels. Non seulement le parc national est un important témoignage des processus écologiques et biologiques ayant probablement contribué à l'évolution au sein du refuge du pléistocène de Huallaga et à l'habitat d'espèces menacées, mais il atteste également d'une occupation humaine préhispanique à haute altitude dans la région andine il y a environ 8 000 ans.

Le parc se situe dans le nord-est du Pérou, sur les pentes amazoniennes de la cordillère orientale des Andes, dans le district de Huicungo, la province de Mariscal Cáceres et le département de San Martín. Le site doit son remarquable état de conservation et son intégrité exceptionnelle à sa topogra-

phie géographique particulièrement hostile et à son manque d'accès.

Couvrant une gamme d'altitudes allant de 3 050 m à 4 349 m au-dessus du niveau de la mer, le parc englobe sept zones écologiques, comprenant des basses terres et des formations végétales de haute montagne appelées *paramos*. Sa diversité biologique et paysagère encore intacte (prairies de haute montagne, ruisseaux, forêts d'espèces indigènes à la croissance altérée, lacs et étangs, forêts de nuage et forêts de haute montagne) est l'une des plus riches du pays.

### Faune, flore et culture

En 1802, le naturaliste et explorateur allemand Alexander von Humboldt, de passage dans la ville de Chiclayo (sur la côte nord du Pérou), tomba sur la peau d'un primate alors inconnu, que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de lagotriche à queue jaune (*Oreonax flavicauda*), et qui

constitue le plus grand primate endémique. Si cette espèce fait désormais partie du patrimoine national du Pérou, en 1925-26, seuls quelques spécimens morts avaient été trouvés. Ce n'est qu'en 1974 que ces singes furent à nouveau aperçus dans leur habitat de forêt primaire. Le parc abrite également d'autres espèces sauvages « vulnérables » ou « en voie de disparition » comme l'ours à lunettes, le taruca (cerf), l'otorongo (jaguar) et l'atèle à ventre blanc.

Parmi les 1 134 espèces de flore sauvage observées dans le parc, le cedro (*Cedrela montana*) et le romarin (*Prumnopitys montana*) sont considérés comme en danger d'extinction. Le site comprend également 72 espèces d'orchidées, les 46 espèces de la famille des *Melastomataceae*, et particulièrement du genre *Miconia*, ainsi que le genre *Solanum* de la famille des Solanacées.

Le parc renferme par ailleurs un nombre important de monuments culturels, datant d'environ 3 000 ans et liés à la culture



Sculptures en bois de type Chimú.

© SERMANP

des Chachapoyas. Jusqu'en 1989, 36 sites archéologiques avaient été découverts. Parmi eux 29 se situaient dans des pâturages de haute altitude et 7 dans des forêts tropicales de montagne. Certains sites archéologiques préhispaniques, tels que Los Pinchudos et El Gran Pajatén, attestent des connaissances techniques des Chachapoyas et de leurs capacités à employer des matériaux locaux, et à adapter leur culture pour s'adapter aux conditions naturelles de la région.

Ces structures défensives se situent à haute altitude pour des raisons stratégiques, et occupent des paysages naturels d'une beauté exceptionnelle. Elles ont survécu au passage du temps grâce au relief accidenté et à l'isolement du site, et grâce à la vision du cosmos des Chachapoyas qui estimaient que ces sites extraordinaires les rapprochaient de leurs divinités, dieux tutélaires et messagers, comme le jaguar et le condor des Andes pour les protéger des démons.

## Los Pinchudos et El Gran Pajatén attestent des connaissances des Chachapoyas à employer des matériaux locaux, et à adapter leur culture pour s'adapter aux conditions naturelles de la région.

### Fusion de la nature et de la culture

Cette fusion de la nature et de la culture s'exprime non seulement dans l'adaptation et la possession de l'espace physique et géographique, mais aussi à travers les contributions exceptionnelles des connaissances humaines, reflétées dans ces remarquables voies et ces constructions en pierre qui paraissent avoir perduré pendant deux mille ans. Ces vestiges nous permettent de confirmer qu'il s'agissait d'une société présentant un niveau de développement particulièrement élevé, qui entretenait une relation globale avec la nature environnante, sans avoir acquis l'usage de la roue ou du fer.

Les premières données sur les découvertes culturelles du site datent de 1916 et furent compilées au fil de plus de soixante-quatre visites et expéditions. En 1980, les biologistes Mariella Leo et Enrique Ortiz signalèrent la découverte du lagotriche à queue jaune et des complexes archéologiques de Los Pinchudos et Las Papayas. Ils proposèrent, conjointement avec d'autres organismes, la création d'une zone protégée sur le site. Un peu plus tard au cours de la même année, l'expédition de Rupa Rupa, dirigée par le Dr Federico Kauffmann Doig, révéla Los Pinchudos au monde scientifique.

Aujourd'hui, le parc offre à ses visiteurs un circuit appelé Churo-Shiringal-Oros, qui



Los Pinchudos est un complexe funéraire. Une enceinte funéraire contient de petits monticules et des niches : quatre des tombes sont décorées avec un ornement en zigzag, et la peinture d'origine survit en grande partie.

© SERNANP

permet d'observer les différents paysages de son secteur oriental. Pour atteindre ce site, il faut se rendre par voie terrestre ou aérienne de Lima à la ville de Tarapoto, puis prendre la route en direction de la ville de Juanjuí, un parcours de deux heures sur voie pavée, et enfin poursuivre en bateau à moteur ou en hovercraft à travers les districts de Pachiza et de Huicungo jusqu'au point de contrôle de Churo où commence le circuit.

Les valeurs naturelles du site inscrit au patrimoine mondial sont gérées par le Service national des zones naturelles protégées (SERNANP) tandis que ses valeurs culturelles sont gérées par le Ministère de la culture péruvien. On notera toutefois que la gestion de ce bien connaît actuellement diverses difficultés, au regard, notamment, de la question de sa gouvernance. Les acteurs concernés (c'est-à-dire les autorités de divers niveaux ainsi que d'autres parties intéressées) sont donc appelés à trouver le

moyen de coopérer et de se mettre d'accord sur la meilleure manière de gérer le site. Il est également bon de noter, à titre d'exemple, qu'il y a quarante ans, le complexe de Gran Pajatén avait lancé une série d'activités destinées à améliorer l'état de conservation du bien, sans toutefois procéder à une analyse préalable de l'impact potentiel de ces activités, et sans utiliser les informations disponibles de manière appropriée ou tenir compte du fait que le site était très isolé et difficile d'accès. Il fut ainsi décidé de retirer une partie de la végétation du complexe et de la réintroduire en tant que couverture ornementale.

La gestion de ce bien exige par ailleurs des moyens adéquats (personnel qualifié et correctement formé, matériel, infrastructures et budget appropriés), afin de pouvoir entreprendre des travaux spécialisés. La conservation d'un bien où une telle variété de facteurs entre en jeu est un thème récurrent. La question de

la surveillance présente également un important défi dans le cas de sites mixtes et nécessite l'élaboration d'approches innovantes en termes de recherche et de publication des résultats. Un meilleur échange d'informations relatives à la conservation et à la gestion des sites mixtes est également impératif. Pour répondre à ces enjeux, un travail de coordination est déjà en cours avec les autorités d'un autre site mixte du patrimoine mondial, le Parc national de Tikal au Guatemala, en vue d'identifier des approches communes et d'échanger des renseignements relatifs aux expériences pratiques. Cette initiative permettra d'appliquer les meilleures politiques de gestion qui soient possibles afin de préserver l'intégrité et la valeur universelle exceptionnelle de ces sites. Bien sûr, dès lors qu'il s'agit de relever ce défi et bien d'autres, le soutien de l'UNESCO est fondamental. 🌐



Le parc est situé à la confluence des fleuves Marañon et Huallaga.

© H. Silenus

# Les rizières en terrasses des cordillères des Philippines

---

Joanne B. Agbisit  
Conseil des sciences sociales des Philippines  
Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO

---

Les Rizières en terrasses des cordillères des Philippines offrent l'exemple exceptionnel d'un paysage culturel vivant dont on peut suivre l'évolution depuis deux millénaires à partir de l'époque précoloniale.

© Jamie Robertson





Les rizières en terrasses de Banaue sont sculptées dans les montagnes de Ifugao.

© International Rice Research Institute.

**S**e dressant majestueusement à des altitudes qui vont de 700 à 1 500 m et s'étendant sur une superficie de 20 000 ha, les Rizières en terrasses des cordillères des Philippines (communément appelées « rizières en terrasses des Ifugao ») offrent un panorama spectaculaire qui émerveille aussi bien leurs habitants que leurs visiteurs, et ce depuis plusieurs décennies.

En 1995, cinq groupes de terrasses ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (Nagacadan, Hungduan, Mayoyao, Bangaan et Batad). Outre leur valeur esthétique, ces biens constituent un précieux témoignage du savoir-faire technique des anciens Ifugao, et de leur utilisation durable et productive des terres et des ressources hydriques pour répondre aux besoins de leurs communautés.

Les terrasses bénéficièrent d'une première reconnaissance nationale au cours des années 70, par l'entremise d'un décret présidentiel qui les qualifiait de « trésor culturel national » et interdisait la modification et la destruction de leurs caractéristiques originales. Des organismes appropriés furent également mis en place pour surveiller leur état de conservation et assurer leur protection.

## Une merveille d'ingénierie antique

Les terrasses furent construites il y a 2 000 ans par les ancêtres des Ifugao, un groupe autochtone installé dans le massif de la cordillère, dans le nord de l'archipel philippin. Œuvrant de manière collective et sans aucun matériel mécanisé, les agriculteurs ifugao entreprirent de creuser des rangées de rizières sur les pentes abruptes des montagnes.

Derrière cette méthode, apparemment simple, se cachait en fait une profonde compréhension de la nature (pluviométrie, ressources hydriques, types de sols et de végétation), ainsi qu'une étonnante capacité à exploiter ces connaissances pour créer un système agroforestier autosuffisant et durable. Les rizières à niveaux multiples sont en effet renforcées par des murs de pierre et de boue qui stabilisent la montagne, recueillent les eaux de pluie pour empêcher l'érosion et les glissements de terrain et irriguent les cultures.

Le réseau de canaux et de fossés qui longent les terrasses favorise par ailleurs une distribution équitable des eaux de pluie captées par des forêts privées ou des lopins boisés au sommet de la montagne et

distribuées aux terrasses en cours d'année (le système de *muyongs*). Ces *muyongs* ne servent pas seulement à la distribution des ressources en eau : ils constituent aussi des sources importantes de produits alimentaires (fruits, tubercules, légumes), d'herbes médicinales, de bois, de combustible et de matière première.

350 années de domination coloniale n'ont pas empêché la perpétuation de la technique de la culture en terrasses sur laquelle repose le système agroforestier particulièrement complexe des Ifugao.

## Un paysage culturel vivant

Les Rizières en terrasses des cordillères des Philippines se distinguent des autres sites du patrimoine mondial par le fait qu'elles sont toujours occupées et exploitées par une communauté prospère. Non seulement ces terrasses sont-elles indispensables à la survie des Ifugao, mais elles sont étroitement liées à leur tissu social, à leur histoire et à leur mode de vie.

Toute la culture matérielle des Ifugao repose en effet sur les ressources de leurs terrasses. Leurs maisons, regroupées en hameaux dans les parties inférieures des terrasses, sont construites avec le bois des



L'agriculture dans la zone se pratique de la même manière qu'elle était pratiquée il y a des centaines d'années.

© Magalie L'Abbé

arbres qui poussent dans les *muyongs* – molave, lauan ou yakal. Leurs ustensiles ménagers, leurs paniers et les sculptures artisanales qui procurent aux communautés des sources de revenus supplémentaires sont également produits avec le bois des *muyongs*.

Le statut social des Ifugao est par ailleurs lié à la propriété des rizières en terrasses. Plus le champ de riz d'une famille est vaste, plus le statut et l'influence de cette famille sont importants. En outre, les fêtes, cérémonies et rituels des Ifugao suivent le cycle de la riziculture, depuis la plantation jusqu'aux fêtes qui suivent la récolte.

### Un site menacé

Jusqu'à ce que l'UNESCO place les Rizières en terrasses des cordillères des Philippines sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 2001, soit six ans après leur inscription à l'UNESCO, la perpétuité du site paraissait aller de soi. Mais comme tout paysage culturel vivant, les terrasses et ceux qui les entretiennent n'ont pas été épargnés par les changements du monde moderne.

Les faibles revenus générés par la riziculture, l'évolution des aspirations due à l'éducation des jeunes et aux influences

modernes et les possibilités offertes par une économie de marché ouverte incitèrent peu à peu les jeunes générations d'Ifugao à migrer vers les villes pour y trouver des emplois plus lucratifs. Cet exode entraîna une réduction du nombre d'agriculteurs et l'abandon de nombreuses terrasses. Selon les calculs des experts, jusqu'à 25 à 30 % des terrasses furent ainsi abandonnées, et leurs murs et leurs champs se dégradèrent considérablement. Cette émigration perturba également la transmission des connaissances et des compétences liées à l'entretien des terrasses et de leurs composants.

En outre, la forte croissance du tourisme (qui, ironie du sort, fut en partie provoquée par le label de patrimoine mondial) exerça une pression supplémentaire sur les ressources des terrasses. Ce tourisme accrut notablement la demande pour les produits artisanaux des Ifugao, et notamment pour leurs sculptures en bois, et pour les infrastructures touristiques, entraînant l'intensification des activités forestières dans le *muyong*, l'exploitation des terres à des fins non agricoles et l'établissement d'installations commerciales non réglementées.

Ces problèmes furent aggravés par diverses calamités naturelles comme des

tremblements de terre et des typhons, qui endommagèrent les canaux d'irrigation et accentuèrent la détérioration de nombreuses parties des terrasses.

Les divers mécanismes mis en œuvre par le gouvernement national n'ayant malheureusement pas suffi à enrayer ce déclin, la menace de radiation de la Liste du patrimoine mondial fut un véritable signal d'alarme pour le Gouvernement philippin qui décida de travailler en étroite collaboration avec les Ifugao pour identifier et mettre en œuvre des solutions viables pour assurer la préservation des terrasses.

### Des interventions multiformes et multipartites

La stratégie choisie reposait sur des partenariats et fut dotée de plusieurs facettes.

La première de ces facettes concernait la question urgente de la restauration des terrasses et de leurs composants. Le gouvernement national, les administrations locales et plusieurs organisations internationales (comme les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial de la FAO) entreprirent de reconstruire les murs des terrasses qui s'étaient effondrés, de remettre en état les systèmes d'irrigation endommagés et



District de Mayayyaw (Mayoyao), Ifugao.

© International Rice Research Institute.

de reboiser les *muyongs*. Une cartographie des terrasses fut également réalisée afin de délimiter les frontières des zones patrimoniales et prévenir leur empiètement. Plus récemment, le gouvernement local, agissant en partenariat avec le secteur privé, lança le programme d'Adoption d'une rizière pour encourager les entreprises et les individus à adopter et entretenir les rizières en terrasses.

La deuxième facette visait à assurer la transmission des savoirs et des pratiques essentiels à la viabilité des rizières en terrasses. Un consortium d'organisations gouvernementales et non gouvernementales (parmi lesquelles figuraient notamment le Ministère de l'éducation, l'Université d'État des Ifugao, la Commission nationale des peuples autochtones, et le mouvement de sauvegarde des terrasses des Ifugao, SITMO) fut mis au point, avec le concours financier de la Fédération nationale des Associations de l'UNESCO au Japon, un programme de Promotion des connaissances autochtones, destiné à « transférer les savoirs autochtones des anciens aux jeunes générations d'Ifugao par des moyens formels et informels ». Ce programme comprenait le recueil des sources de connaissances, la compilation des connaissances orales et écrites au moyen d'un projet pilote universitaire et de la création d'une base de données à SITMO, l'intégration des savoirs autochtones dans les programmes

scolaires et les programmes et manuels d'enseignement supérieur, la mise en place de centres d'éducation communautaires consacrés à la riziculture, à la construction des murs en pierre et des maisons traditionnelles et à la gestion des ressources forestières et hydriques selon les méthodes des Ifugao, ainsi que l'augmentation du nombre d'experts/enseignants et le développement d'outils pédagogiques appropriés.

La troisième facette visait à fournir un mécanisme de gestion efficace pour planifier, coordonner et superviser les divers efforts de préservation. La province d'Ifugao, qui est responsable des aires patrimoniales, attribua un point focal (responsable en patrimoine culturel et tourisme) à chaque groupe de terrasses pour assurer la coordination efficace des projets. La province prit également l'initiative de formuler des orientations pour l'utilisation et le zonage des terres, et pour l'élaboration d'un plan de gestion intégré du tourisme et d'un code de l'environnement mis au point en collaboration avec la communauté des Ifugao et les ONG concernées. Elle poursuivit par ailleurs un dialogue ouvert avec toutes les associations de propriétaires des rizières en terrasses en matière de gestion et de protection. L'un des principaux partenaires de la province au sein du gouvernement était la Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO. Cette der-

nière mit en lien la province avec plusieurs bailleurs de fonds (comme le Fonds du Prince Claus des Pays-Bas ou le Fonds-en-dépôt du Centre du patrimoine mondial et des Pays-Bas) afin de soutenir ses efforts de réhabilitation. La Commission nationale apporta également son soutien à plusieurs projets de recherche visant à mieux gérer certains domaines relevant du patrimoine, et notamment des études touchant à la vulnérabilité des rizières en terrasses résultant du changement climatique ou aux conditions socio-économiques des propriétaires-cultivateurs des rizières en terrasses et de leurs foyers.

Ces interventions menées au cours de dix années permirent de retirer, en 2012, le site des rizières en terrasses de la Liste du patrimoine mondial en péril. Si ce développement constitue certes une énorme réussite pour le Gouvernement philippin, la communauté des Ifugao et les nombreux défenseurs de ce projet, il ne doit pas pour autant entraîner la suspension des mesures de restauration et de préservation. Toutes les parties prenantes doivent continuer à œuvrer ensemble pour assurer la protection des rizières en terrasses par des méthodes agricoles traditionnelles et des systèmes de gestion adaptés, mais aussi pour gérer efficacement la pression du tourisme et de la modernisation, afin d'assurer la viabilité des rizières en terrasses et de préserver leur caractère exceptionnel à long terme. ☺

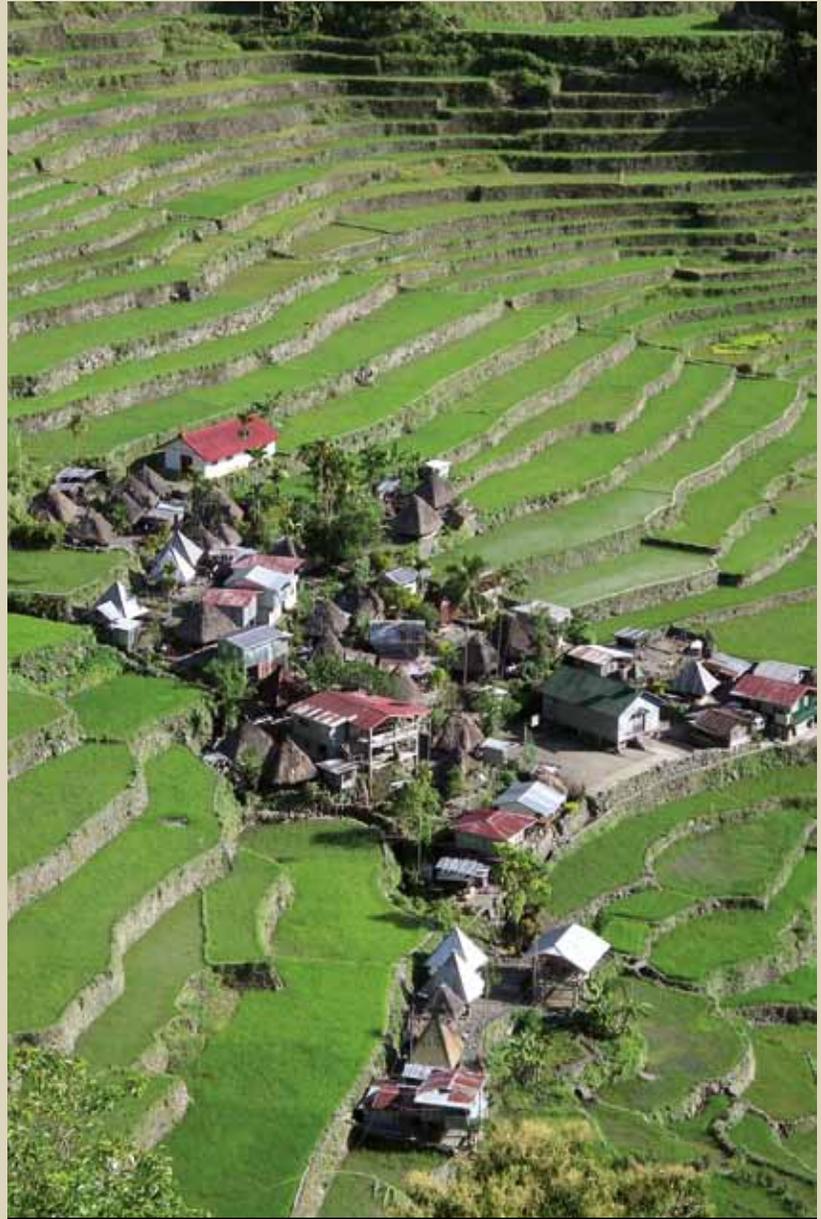
## Le point de vue des Ifugao

Le fait que les terrasses des Ifugao aient réussi à préserver, en grande partie, leur intégrité pendant près de 2 000 ans, en dépit du passage du temps, des effets néfastes des typhons qui s'abattent régulièrement sur la cordillère, et de la conjoncture économique qui pousse beaucoup de jeunes gens à migrer vers les basses terres ou même à l'étranger pour y trouver du travail dans les bureaux ou des usines, peut s'expliquer par le fait qu'elles sont intimement liées à l'identité et à l'environnement unique des Ifugao. Les terrasses ont en effet façonné la culture et le mode de vie des populations tout autant que les Ifugao ont façonné la terre au fil des millénaires.

Loin d'être de simples pièces de musée que l'on se contenterait d'admirer, les rizières en terrasses des Ifugao constituent un témoignage vivant du quotidien des Ifugao. Les *muyongs* (un mot qui signifie « forêt » ou « bois ») sont la pierre angulaire de ce système de culture en terrasses. Pour des raisons traditionnelles et par nécessité, la récolte de bois de chauffage et du bois de construction est limitée sur toute la superficie du site, et chaque arbre abattu est systématiquement remplacé pour préserver la vigueur des *muyongs*, qui constituent un tampon naturel et efficace entre les peuplements humains et les forêts communales. Ces forêts jouent un rôle clé en captant l'eau des pluies et en maintenant le sol fermement en place, pour protéger l'intégrité des terrasses délicates situées en contrebas. Aujourd'hui plus que jamais, ce rôle demeure capital vu l'imprévisibilité des conditions météorologiques et la fréquence croissante de typhons de plus en plus violents. L'acheminement de l'eau des forêts vers les *muyongs* est organisé par un réseau complexe de canaux et de voies d'eau, de manière à distribuer uniformément cette ressource à l'ensemble des terrasses, sans les inonder, quelle que soit leur altitude. Une terrasse située à une altitude plus élevée recevra ainsi la même quantité d'eau que celles situées plus bas, ce qui permet d'assurer une égale productivité à chacune.

La propriété est transmise sans histoires d'une génération à l'autre, en perpétuant toutes les traditions et tous les rituels qui accompagnent ce processus, de la plantation jusqu'à la récolte, grâce à des lois tribales et à de nouvelles lois gouvernementales touchant aux droits ancestraux.

Mais de redoutables défis et de graves menaces pèsent sur les rizières en terrasses, suite à la modernisation des modes de vie, à l'exode des jeunes Ifugao en quête de meilleurs emplois loin des champs, et aux effets croissants du changement climatique. Les efforts conjoints des Ifugao, d'ONG comme le SITMO et d'unités locales et gouvernementales, ont permis de retirer les terrasses de la Liste du patrimoine mondial en péril en réhabilitant les zones détériorées et en assurant la transmission des pratiques traditionnelles des Ifugao. Tant que l'identité des Ifugao demeurera intacte, et que les jeunes Ifugao demeureront fiers des remarquables réalisations de leurs ancêtres, les rizières en terrasses continueront à dominer le paysage des cordillères, comme elles l'ont fait pendant plusieurs millénaires.



Batad est situé au cœur des rizières en terrasses d'Ifugao.

© Magalie L'Abbé

Teddy Brawner Baguilat, Représentant de district,  
Chambre Ifugao des représentants, Philippines

# Cours de formation sur les interdépendances de la nature – culture



Les participants au cours sur les interdépendances nature-culture au sommet du mont Vésuve, Italie, avril 2014.

© ICCROM



Les organisations consultatives (ICCROM, ICOMOS et UICN) et le Centre du patrimoine mondial ont récemment lancé une initiative particulièrement proactive pour traiter la question des interdépendances qui existent entre la nature et la culture en élaborant une formation destinée aux professionnels du patrimoine. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du Programme de renforcement des capacités du patrimoine mondial, se déroulera en 2015. Cette formation se penchera sur les interactions et les interdépendances que l'on rencontre entre le patrimoine naturel et le patrimoine culturel, afin de renforcer les capacités des praticiens.

Si plusieurs activités ont déjà été entreprises dans ce sens au cours des dernières années par les organisations consultatives, on constate aujourd'hui un désir croissant de combler les clivages et les différences constatés entre les secteurs de la nature et de la culture, et de traiter les aspects qu'ils partagent et leurs avantages communs. Ce cours a été conçu suite au constat suivant :

Premièrement que les patrimoines naturel et culturel sont deux concepts intimement liés et interdépendants, et non des domaines distincts. La chose est désormais largement reconnue et admise comme l'a donné à entendre l'article principal de ce numéro. Deuxièmement, il est également reconnu au niveau institutionnel que certaines activités, et notamment la gestion, sont mises en œuvre par l'intermédiaire d'institutions et de concepts de gestion fonctionnant bien souvent de manière indépendante et isolée, sans concertation, ni synergies. Cette situation signifie que les aspects culturels sont généralement négligés au sein de la conservation de la nature et *vice versa*. Beaucoup d'efforts sont actuellement déployés, par ailleurs, dans de nombreux pays pour mieux intégrer les diverses approches de conservation, et l'on constate aussi un engagement international important visant à mieux traiter les aspects et les opportunités que ces deux domaines ont en commun. Troisièmement, il est aujourd'hui reconnu que les gestionnaires de sites naturels et culturels se trouvent confrontés à des défis similaires et que leurs besoins en termes de connaissances sont identiques. Ce point, clairement identifié, souligne qu'il existe des possibilités immédiates de fertilisation réciproque. Voilà ce que donnent à entendre les rapports touchant à l'état de conservation soumis au Comité du patrimoine mondial au sein du processus de suivi réactif, et ce du point de vue de la planification, de la gestion, des pressions résultant du développement et de la gouvernance.

Ce nouveau cours se fonde sur un processus exhaustif de mise au point de programmes d'études qui incorporent les conclusions issues d'une réunion d'experts de deux jours tenue à Gland (Suisse), ainsi que de celles d'un stage pilote réunissant des participants issus de 22 pays, tenu en Italie en avril 2014. Les paragraphes suivants exposent les principaux objectifs et aspects de cette formation.

### Objectif global

À la fin de ce cours qui s'étendra sur quatre semaines, les participants auront acquis les connaissances, compétences et la sensibilisation qui leur permettront de traiter efficacement les interdépendances entre nature et culture et pour améliorer leurs modes de gestion et de gouvernance grâce à un partage réciproque d'expérience.

Ce cours a été conçu pour offrir un soutien efficace aux gestionnaires de site afin de promouvoir une gestion de qualité sur les sites du patrimoine mondial. Il se propose également d'explorer les métho-



Les participants au cours de formation sur l'interdépendance nature-culture.

© ICCROM

dologies qui permettront d'améliorer les capacités et les compétences des praticiens, et ce en vue de combler les écarts qui existent entre culture et nature, de mettre au point des ressources matérielles relatives à la nature et la culture qui pourraient servir à d'autres publics et, d'une manière plus générale, favoriser les échanges entre praticiens.

### Contenu de la formation

Le programme de cette formation comprend quatre modules d'une semaine chacun.

#### 1 : Les différents concepts du patrimoine mondial

Le premier module devrait communiquer aux participants une compréhension commune des différentes manières de concevoir le patrimoine, les approches fondées sur les valeurs et les interdépendances que l'on constate entre nature et culture, en matière de gestion du patrimoine mondial.

Les participants arriveront avec leur bagage d'expertise très divers et spécialisé et ce module tentera de leur présenter un ensemble de concepts et un langage communs qui leur permettront de dépasser la séparation bien trop répandue entre nature et culture, et de leur offrir une meilleure compréhension de la pertinence d'une autre manière d'évaluer un site.

À cette fin un certain nombre de séances seront consacrées à l'histoire des concepts du patrimoine mondial et des différentes manières dont nature et culture ont été introduites dans le contexte du patrimoine mondial. Ce premier module explorera les conséquences et les effets que l'on peut attribuer à la division entre patrimoine culturel et naturel, et présentera des ouvrages théoriques et des études de cas qui permettront de sensibiliser les participants à l'ensemble des défis résultant de la dichotomie nature-culture.

Les concepts de base du patrimoine mondial et les différentes façons dont la nature et la culture sont formulées dans le contexte du patrimoine mondial seront brièvement expliqués au cours de plusieurs sessions. Tout en présentant une approche axée sur les valeurs, le module ira plus loin en identifiant d'autres valeurs en même temps que la notion d'interdépendance.

Tout en encourageant les professionnels du patrimoine à réfléchir au-delà de cette séparation entre nature et culture en vue de revoir leurs propres expériences dans une perspective de valeurs et d'interdépendances nature/culture, le module mettra en application les concepts et les outils dont les participants auront besoin pour aborder les valeurs naturelles et culturelles et leur interconnexion telles qu'elles se présentent sur leurs propres sites.

## 2 : Exploiter les approches participatives

Le deuxième module encouragera les professionnels du patrimoine à collaborer avec un large éventail de parties en vue d'identifier et de comprendre les valeurs, les liens et les défis relatifs à leurs sites, et ce en partageant l'expérience de ces deux secteurs et en exposant des études de cas. Ce module évoquera un ensemble d'approches mais aussi d'outils et de méthodes spécifiques visant à mettre au point une stratégie participative qui permettra d'identifier les valeurs et les interdépendances en procédant, comme on dit, de la base au sommet. Les participants découvriront également la manière dont les outils d'évaluation qui sont mis en œuvre dans la gestion du patrimoine mondial pourraient être mieux adaptés et renforcés en vue d'identifier et de comprendre les interdépendances et leur importance dans le cadre de la Valeur universelle exceptionnelle.

## 3 : Gestion/gouvernance

Ce troisième module visera à placer les interdépendances nature-culture dans un contexte de gouvernance et de gestion du patrimoine mondial. Il prendra son départ de l'hypothèse selon laquelle la gestion des interdépendances et de leurs processus sous-jacents repose sur une capacité d'explorer et de faire part de diverses approches de gestion et modes de gouvernance, au lieu de se contenter de travailler en vase clos et en se concentrant sur la seule Valeur universelle exceptionnelle. Ce module comprendra des séances touchant aux approches actuelles en matière de gestion de la nature et de la culture et explorera les opportunités et les outils qui permettront de gérer au mieux leurs interdépendances. La gestion de l'exploitation du site au plan local mais aussi du développement et des pratiques

culturelles qui semblent pertinents sur les sites naturels et culturels sera examinée au cours de l'une des séances. Les approches relevant des populations seront également examinées.

## 4 : Enseignements de terrain

Ce dernier module se fonde sur le constat que tant le travail de terrain qu'une bonne communication des expériences pratiques sont des instruments d'information de première importance qui viennent compléter la théorie et les études de cas. Il existe pour cela deux points d'accès différents.

Il faudra en premier lieu que l'on dispose d'un temps suffisant pour effectuer les présentations de sites individuels ainsi que les échanges horizontaux entre participants. Il est donc recommandé d'intégrer ces sessions aux travaux de groupes et aux séances plénières animées par les personnes-ressources. Le rôle des travaux de terrain, habituellement réalisés en groupe, représente le second point d'accès. Il constitue tout à la fois un outil et une expérience cruciale pour l'apprentissage de cette formation, car il offre aux participants des données bien fondées sur un contexte spécifique au patrimoine mondial.

## Pour aller de l'avant

Cette formation, qui est actuellement dans la phase de développement, évolue désormais vers une phase de déploiement dans le cadre de la stratégie de renforcement des capacités des organisations consultatives. On évoque beaucoup la nécessité de relier la nature et la culture, et ce cours s'efforcera de forger les outils pratiques qui permettront de renforcer les approches du patrimoine mondial. 



**BATTERED-SUITCASE.COM**

Partenaires dans l'art de voyager

Circuits privés internationaux dans les sites naturels et culturels  
du patrimoine mondial de l'UNESCO

0800 6891586

Enquiries@battered-suitcase.com



# Split

est une ville croate chargée d'histoire qui renferme le port historique le mieux préservé de toute la Méditerranée. Ce lieu très vivant et dynamique se caractérise par ses places pittoresques, son magnifique front de mer, sa grande université et ses diverses institutions scientifiques et culturelles. Le cœur de la vieille ville abrite l'un des sites les plus évocateurs de l'Antiquité : le Palais de Dioclétien.

L'architecture unique de Split, qui intègre harmonieusement un palais impérial romain à une ville essentiellement médiévale, fascine les visiteurs depuis plusieurs siècles. Split entretient également des liens profonds avec le vaste arrière-pays dinarique et les nombreuses villes côtières, installées le long de montagnes escarpées face à un remarquable archipel. Il est difficile de trouver une ville plus stratifiée que Split.

Pour beaucoup, son architecture contrastée, qui mêle les styles de diverses époques, reflète l'esprit de Split : bien que profondément attachée à son histoire et à ses traditions, la ville est résolument tournée vers l'avenir et se passionne pour tout ce qui fait preuve d'innovation, qu'il s'agisse de sciences, de culture, de sport ou de la vie dans son ensemble.

#### Tourist board of Split

Obala hrvatskog narodnog preporoda 9 | 21000 Split | Croatia

Tel: +385 21 348 600 | Fax: +385 21 348 604

[www.visitsplit.com](http://www.visitsplit.com)

[touristinfo@visitsplit.com](mailto:touristinfo@visitsplit.com)



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Noyau historique de Split  
avec le palais de Dioclétien  
Inscrit sur la Liste du  
patrimoine mondial en 1979



# Forum

La distinction entre paysage culturel et paysage naturel n'a plus lieu d'être ; même l'Everest inscrit sur la Liste du patrimoine mondial dans le cadre du Parc national de Sagarmatha (Népal) n'est plus seulement une aire de beauté naturelle exceptionnelle, il est aussi un bien culturel en tant que sommet du monde, connu et médiatisé à travers la planète.

Voir page **61**

Points de vue Page **54**

Organisations consultatives Page **57**

Conventions Page **60**

Parc national de Sagarmatha (Népal).

© Göran Höglund (Kartläsarn)



Réserve de biosphère El Pinacate et le Grand désert d'Altar (Mexique).

© Kyle Magnuson



Isthme de Courlande (Lituanie).

© Kyle Taylor

Pour identifier et comprendre les interdépendances qui entrent en jeu dans le cadre du patrimoine mondial, il importe de faire preuve de créativité et de définir des actions de conservation et de gestion touchant tout à la fois au patrimoine naturel et au patrimoine culturel, au lieu de traiter ces deux aspects séparément. Le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) organisa du 22 au 29 avril 2014, en collaboration avec d'autres organisations consultatives de la Convention du patrimoine mondial et avec le Centre du patrimoine mondial, un module intitulé « Interdépendances de la nature et de la culture dans le cadre du patrimoine mondial » s'inscrivant dans le Cours international sur la conservation du patrimoine bâti (CBH14). Cet événement, qui se déroulait en Italie, réunissait des spécialistes en patrimoine naturel et culturel provenant de vingt-deux pays. Les participants comptaient également des responsables d'agence nationale et de site majeur chargés d'élaborer des politiques et des activités relevant du patrimoine. Les extraits qui suivent témoignent de l'enthousiasme et de la valeur engendrés par cette rencontre de professionnels du patrimoine.

**Eralda Bushi** est architecte/restauratrice du patrimoine et responsable de la division rattachée à l'Office national pour la protection des monuments d'Albanie. « Ce module a été assez éprouvant d'un point de vue personnel, mais il a changé ma façon de voir les choses », explique-t-elle, tout en précisant qu'il « nous a présenté de nouvelles idées et de nouveaux domaines d'action. Il offrira certainement une valeur ajoutée aux sites culturels et naturels, mais posera aussi un défi pour les pays qui ne reconnaissent pas encore cette interdépendance. J'aurai besoin d'effectuer plus de recherches personnelles et davantage d'études avant de pouvoir l'utiliser dans mon propre domaine et le présenter à d'autres... »

**Horacio Ortega** est directeur adjoint de la Réserve de biosphère El Pinacate et le Grand désert d'Altar, au Mexique. Il a suivi des études d'ingénierie industrielle et de système à l'Université de Sonora avec une spécialisation en développement durable, avant de rejoindre la Réserve de biosphère où il organise des activités éducatives axées

sur l'environnement et supervise, entre autres choses, l'impact sur l'environnement. En 2011, il a été nommé directeur adjoint. « Je vais mettre en pratique toutes les connaissances que j'ai acquises durant cette formation afin d'améliorer les relations d'interdépendance des divers organismes avec lesquels je traite et donner à notre site une focalisation unique (nature et culture) », déclare-t-il. Ce module était formidable. L'aspect que j'ai le plus apprécié était l'échange d'expériences et de culture avec les participants de différents pays. »

**Chilangwa Chaiwa** est architecte et travaille pour la Commission nationale de la conservation du patrimoine zambien. « Dans mon pays, la Commission du patrimoine s'occupe à la fois du patrimoine naturel et du patrimoine culturel, mais comme je travaille dans le département culturel, je m'attache surtout au patrimoine culturel. Ce module m'a donc aidé à apprécier davantage le patrimoine naturel et à reconnaître les interdépendances qui existent entre lui et le patrimoine culturel. »



Région d'intérêt panoramique et historique de Huanglong (Chine).

© Culantor Lin



Zone protégée du Wadi Rum (Jordanie).

© Jose Luis Canales

**Lina Dikšaitė** est directrice adjointe de l'Administration du parc national de Courlande de Lituanie (un site du patrimoine mondial). Ses principaux domaines d'intervention sont la planification et la coordination des activités administratives relatives à la gestion des loisirs et des paysages, à l'éducation environnementale et à la coopération internationale. Elle est également responsable de la coopération avec les institutions scientifiques qui mènent des études de recherche dans certaines zones de parc national. Selon elle, ce module l'aidera à « mieux comprendre la nécessité d'établir ce type d'interdépendances ».

**Evelyn Emmanuel Swai** est conservatrice des antiquités et travaille pour le Ministère des ressources naturelles et du tourisme de la République-Unie de Tanzanie. Elle participe actuellement au projet « Populations et animaux sauvages passés, présents et futurs » qui vise à relier la gestion de la faune au développement durable des communautés au sein de la Zone de conservation de Ngorongoro. « Dans le secteur naturel, explique-t-elle, nous nous occupons également des questions culturelles la plupart du temps. Ce module m'a aidé à comprendre l'importance des interdépendances qui existent entre la culture et la nature et à mieux les appréhender. »

**Ma Li** est un ingénieur et travaille pour le Ministère du logement et du développement urbain et rural de la République populaire de Chine, l'entité chargée de la protection et de la gestion des parcs nationaux et du patrimoine naturel chinois. Elle a participé à la rédaction des règlements du parc national et à la planification des lois, présidé la révision de l'évaluation des parcs nationaux de Chine et travaillé de 2006 à 2007 sur le projet des zones protégées du Bureau régional d'Asie de l'Union internationale pour la conservation de la nature

(UICN). Selon elle, le module proposait un contenu d'une grande richesse : « Des connaissances exhaustives en matière de protection et de gestion sont certainement très utiles. Dans l'ensemble, ce module est important pour la conservation du patrimoine naturel et culturel. »

**Eisuke Nishikawa** est spécialiste des biens culturels, dans la Division de l'architecture et des autres structures, du département des biens culturels de l'Agence des affaires culturelles du Gouvernement japonais. « Je suis responsable de la gestion des risques, explique-t-il, et je trouve que la notion d'interdépendance entre le patrimoine naturel et le patrimoine culturel est un aspect important de la gestion des risques en cas de catastrophe naturelle. »

**Naser Al Zawaidah** est directeur de l'Aire protégée du Wadi Rum. Ce site créé en 1997 constitue la plus grande aire protégée de Jordanie. La mission principale de M. Al Zawaidah consiste à protéger les ressources naturelles et culturelles du site et à encourager des activités d'écotourisme maximisant les revenus des communautés locales. En 2011, Wadi Rum fut inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en tant que bien culturel et naturel. « J'ai trouvé le programme très utile, déclare-t-il. J'espère que nous aurons la possibilité de répéter l'expérience afin de pouvoir appliquer ces exercices sur le terrain et examiner chaque problématique dans le détail. »

**Batjéni Kassoum Soro** est directeur adjoint de l'Office ivoirien pour le patrimoine culturel de Côte d'Ivoire. Selon lui, « ce module était une formidable occasion de réfléchir à un processus de collaboration efficace pour la gestion de la culture et de la nature destiné aux professionnels et aux politiciens ».

# Visit Selangor

Discover Selangor  
Terokai Selangor 2015

Selangor  
encore plus!

ENEZ DÉCOUVRIR



TourismSelangor



#TourismSelangor

scan to visit  
our website



Tourism  
**SELANGOR**

[www.tourismselangor.my](http://www.tourismselangor.my)

#VSY2015 #TMS2015 #discoverSelangor #TerokaiSelangor

# Une promesse pour l'avenir du patrimoine mondial naturel

Célia Zwahlen

Chargée de communication, Programme du patrimoine mondial de l'UICN  
Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), [www.iucn.org](http://www.iucn.org)



Le Congrès mondial des parcs de l'UICN tenu en novembre dernier à Sydney accordait une place centrale à la question du patrimoine mondial. Ce forum mondial consacré aux aires protégées se réunit une fois tous les dix ans. En 2014 il s'est attaché à quatre grands thèmes recoupant huit axes de réflexion. Le patrimoine mondial fit l'objet de discussions et d'ateliers réunissant des milliers de délégués et mettant en évidence les défis, mais aussi les opportunités, auxquels nous nous trouvons confrontés aujourd'hui. Cet événement a été organisé en vue de mettre au point la feuille de route des aires protégées jusqu'en 2025, et ce au moyen d'un engagement officiel intitulé « la Promesse de Sydney ». Il reconnaît également que les sites du patrimoine mondial sont des facteurs indispensables de changement.

La Promesse de Sydney regroupe un ensemble d'ambitions de haut niveau qui soulignent l'importance du rôle que jouent les aires protégées dès lors qu'il s'agit d'offrir des solutions stimulantes destinées à affronter de grands défis mondiaux comme la pauvreté, l'inégalité, la santé, les catastrophes ou la perte de la biodiversité. Elle offre des approches novatrices pour permettre aux processus décisionnels, aux pratiques, aux stratégies, aux capacités et aux dispositifs de financement d'évaluer et de renforcer l'apport des aires protégées dans le cadre du bien-être et de la prospérité du genre humain.

La Convention du patrimoine mondial revêt une importance capitale dans la reconnaissance des zones protégées présentant une valeur universelle exceptionnelle. Certes, les 228 biens naturels et mixtes actuellement inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ne constituent qu'une infime minorité comparés aux 200 000 aires protégées du monde entier, ils représentent néanmoins 8 % de la superficie totale de ces aires.



Performance lors de la cérémonie d'ouverture du Congrès mondial des parcs de l'UICN 2014.

© Wayne Quilliam Photography

Au vu du statut international privilégié dont ils bénéficient, les sites naturels du patrimoine mondial sont parfaitement aptes à assumer un rôle de leadership en matière de conservation. Ces sites devraient constituer des modèles d'excellence, offrir des solutions efficaces à des défis complexes et illustrer le précieux investissement qu'offrent les aires protégées à la planète et à tous ses habitants. Dans la mesure où ces biens contribuent à l'éradication de la pauvreté et au développement durable d'une manière compatible avec leur valeur universelle exceptionnelle (sans nuire à celle-ci), ils devraient également faire partie des prochains objectifs de développement durable des Nations Unies, avec des objectifs clairement définis et des indicateurs précis.

La Convention du patrimoine mondial connaît pourtant aujourd'hui de grandes difficultés. Malgré leur statut emblématique et la reconnaissance mondiale dont bénéficient les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, ceux-là se voient confrontés aux mêmes menaces et aux mêmes pressions que toutes les aires protégées.

Ces biens souffrent également des effets du changement climatique et de la pression croissante de projets de développement à grande échelle et notamment de l'impact particulièrement dommageable de certaines activités extractives industrielles.

La promesse faite aux sites du patrimoine mondial lors du Congrès mondial des parcs de l'UICN 2014 vise à garantir le plus haut niveau de protection internationale aux sites naturels les plus emblématiques de la planète et à offrir un leadership exemplaire au sein du mouvement des aires protégées terrestres et marines. La concrétisation de cette promesse sera l'épreuve décisive : toute dégradation des sites du patrimoine mondial constituera clairement un échec pour le mouvement de conservation dans son ensemble.

Afin de changer la dynamique du patrimoine mondial, nous devons agir ensemble et faire de la conservation de ces lieux exceptionnels une responsabilité commune à laquelle devront participer les États parties, le secteur privé (y compris les industries extractives), la société civile,



Luvuyo Mandela, petit-fils de Nelson Mandela et champion du Congrès mondial des parcs de l'UICN 2014.

© Wayne Quilliam Photography



Séance plénière au Congrès mondial des parcs de l'UICN 2014.

© Wayne Quilliam Photography

les communautés locales et les peuples autochtones. Notre réussite exigera un engagement fort qui fera de la protection du patrimoine mondial un objectif commun.

Une telle ambition n'est certes pas nouvelle. La signature de la Convention du patrimoine mondial en 1972 était elle-même motivée par une volonté de reconnaître les lieux présentant une valeur universelle exceptionnelle et de les préserver au moyen d'un mécanisme international, et ce pour assurer sa transmission aux générations futures. Quarante ans plus tard pourtant, force est de constater que les pressions exercées sur ces biens s'amplifient, alors que le nombre de sites ajoutés à la prestigieuse liste a dépassé le millier. Ces dernières années, des décisions prises sans tenir compte des conseils techniques qu'offraient des organisations consultatives comme l'UICN (conseils pourtant fondés sur des preuves tangibles) ont eu tendance à compromettre la crédibilité de la Convention en tant qu'instrument de conservation efficace.

Pour conserver cette crédibilité, il est devenu impératif de s'attacher à la qualité plutôt qu'à la quantité. Autrement dit, les sites candidats à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO devraient être identifiés comme autant de « lacunes qu'il convient de combler » dans la Liste du patrimoine mondial et soutenus efficacement dès le début.

La gestion des sites déjà inscrits devrait également bénéficier de toute l'attention

de la Convention, afin de maintenir les pratiques qui fonctionnent bien et remédier à celles qui sont inadéquates, grâce à une assistance supplémentaire.

L'initiative de l'UICN nommée « l'*Outlook* du patrimoine mondial », lancée lors du Congrès mondial des parcs, s'inscrit dans cet axe de réflexion et constitue la première évaluation mondiale des sites naturels du patrimoine mondial. Il s'agit d'un site Internet ([worldheritageoutlook.iucn.org](http://worldheritageoutlook.iucn.org)) qui offre une évaluation des perspectives de conservation des 228 biens naturels et mixtes du patrimoine mondial, ainsi qu'un rapport des principales conclusions au plan régional et mondial. À ce jour, l'état de conservation d'environ deux tiers des sites naturels et mixtes inscrits à l'UNESCO a été suivi par la Convention du patrimoine mondial. Les rapports détaillés de ces sites (comprenant 146 biens naturels et 23 biens mixtes), et de tous les autres biens présentés au Comité du patrimoine mondial depuis 1979 dans le cadre de sa procédure de suivi, sont accessibles grâce au système d'information en ligne sur l'état de conservation (SOC) de l'UNESCO (<http://whc.unesco.org/fr/soc/>). Cette source d'information publique fournit de précieux renseignements aux études analytiques et vise à aider les parties prenantes à mieux gérer les sites et à améliorer leurs procédures décisionnelles.

Cette initiative offre un tremplin exceptionnel qui permettra aux experts, aux

membres et aux partenaires de l'UICN de mieux soutenir la Convention dans son rôle de leader du mouvement de conservation au cours des dix prochaines années. Elle permettra aussi de reconnaître les sites du patrimoine mondial qui sont le mieux gérés et de donner à ces derniers la possibilité de communiquer aux autres biens inscrits et aux aires protégées de la planète leurs bonnes pratiques et leurs solutions.

Comme le constate l'*Outlook* du patrimoine mondial, les deux tiers des sites naturels figurant sur la Liste du patrimoine mondial sont susceptibles d'être correctement conservés à long terme, à condition toutefois que les mesures de conservation qui y sont pratiquées soient maintenues. Les sites qui présentent une « bonne » perspective de conservation comprennent le Parc national d'Uluru-Kata Tjuta (Australie), le Mont Huangshan (Chine), les Alpes suisses Jungfrau-Aletsch (Suisse) et l'Erg du Namib (Namibie).

Cette évaluation confirme également que d'importantes menaces pèsent sur de nombreux sites (espèces envahissantes, impact du tourisme, braconnage, construction de barrages et abattage du bois) et que, dans bien des cas, ces menaces sont exacerbées par un manque de ressources et de capacités sur le terrain. Malgré les divers systèmes de surveillance mis en place, certains de ces sites semblent avoir disparu du radar de la Convention. L'impact de la pêche, par exemple, est devenu l'un des princi-



Zhang Xinsheng, Président de l'IUCN.

© Wayne Quilliam Photography

poux soucis touchant à la conservation à long terme du Parc national de Komodo en Indonésie, où l'on constate qu'aucun suivi n'a été entrepris par la Convention au cours des douze dernières années.

L'évaluation nous indique aussi que 19 sites sont aujourd'hui directement confrontés à de graves menaces qui rendent leurs perspectives « critiques ». Ces biens nécessitent une intervention urgente et de grande envergure, faute de quoi ils pourraient perdre leurs valeurs. Si beaucoup d'entre eux figurent déjà sur la Liste du patrimoine mondial en péril de l'UNESCO – et c'est le cas, par exemple, de la Réserve de gibier de Selous (République-Unie de Tanzanie) où le braconnage a décimé les populations d'éléphants – ce n'est pas le cas de tous. De même, la Réserve de biosphère du papillon monarque (Mexique), qui joue un rôle capital dans la protection de ces papillons pendant l'hiver, est aujourd'hui menacée par les activités agricoles qui affectent la migration de ces insectes à travers l'Amérique du Nord.

Au vu de l'exploitation croissante des ressources de la planète, il est devenu urgent de renforcer la résilience et la protection des biens du patrimoine mondial qui se trouvent confrontés à ces défis désormais mondiaux. Nous devons améliorer les perspectives de tous ces sites d'exception afin d'atteindre les objectifs de la Convention du patrimoine mondial et réaffirmer le rôle considérable qu'elle joue en matière d'instrument de conservation.

Si l'on veut que les sites du patrimoine mondial servent de modèles en matière de conservation naturelle et culturelle à long terme, les États parties devront travailler en étroite collaboration avec la société civile et d'autres partenaires. Si l'on constate que de plus en plus d'organismes mondiaux, régionaux et communautaires s'engagent en faveur de la défense des sites du patrimoine mondial, notamment grâce à des travaux de terrain et d'actions de sensibilisation, l'étendue de leur engagement reste néanmoins limitée et fragile. Pour assurer un véritable avenir au patrimoine mondial il faudra que le rôle joué par la société civile (et notamment par les ONG, les peuples autochtones, les communautés locales et les groupes professionnels) soit largement reconnu dans le fonctionnement même de la Convention.

Un engagement plus large de la société civile et des groupes communautaires favorisera la reconnaissance de l'apport capital des sites du patrimoine mondial en matière de développement durable et d'éradication de la pauvreté. Cela favorisera à son tour la réalisation des Objectifs pour le développement durable de 2020. Il paraît indispensable, par ailleurs, que chaque site soit géré d'une manière intégrée et équitable afin d'offrir des avantages réciproques aux communautés qui dépendent d'eux pour leur survie.

À l'occasion du Congrès mondial des parcs, l'IUCN a également publié un rapport intitulé *The Benefits of Natural World Heritage* (*Les avantages du patrimoine mon-*

*dial naturel*, disponible sur : <https://portals.iucn.org/library/node/44901>) qui vise à identifier les avantages et les services écosystémiques que fournissent les sites naturels emblématiques de la planète. Cette étude novatrice confirme le rôle indispensable que jouent les biens naturels du patrimoine mondial en matière de bien-être humain, de stabilité climatique, de culture et d'économie.

Cela étant, de nouvelles approches du patrimoine mondial se révèlent nécessaires dès lors qu'il s'agit de répondre aux attentes et aux besoins des communautés locales et notamment des peuples autochtones. La Promesse de Sydney recommande par conséquent que la Convention du patrimoine mondial adopte des normes internationales en faveur des droits des peuples autochtones et procède à une mise à jour des *Orientations* devant guider sa mise en œuvre afin d'assurer la pleine participation et d'obtenir le consentement éclairé des peuples autochtones dont les territoires sont intégrés à un site.

Le contexte mondial a considérablement évolué depuis le dernier Congrès mondial des parcs tenu à Durban en 2003. Le Congrès de 2014 a fourni la plate-forme dont nous avons besoin pour permettre au patrimoine mondial de jouer désormais un rôle central. C'est là ce qu'il fera en démontrant que les aires protégées sont bien en mesure d'exercer une influence positive en permettant de mettre au point des solutions incitatives qui contribueront au bien de la nature et de l'humanité.

# Natures de la culture, cultures de la nature

## Le paradoxe du paysage

Yves Luginbühl

Directeur de recherche émérite

Centre national de la recherche scientifique, Unité mixte de recherche, Laboratoire Dynamique sociale et recomposition des espaces (CNRS UMR LADYSS), Paris

**L**es multiples débats qui se sont déroulés en Europe et ailleurs pour définir le sens du mot *paysage* ont abouti, semble-t-il, à un consensus.

Le paysage est une construction sociale matérielle et immatérielle telle qu'elle a été transcrite dans la Convention européenne du paysage : le paysage y est défini comme : « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». Cette définition, apparemment simple, a pourtant demandé plusieurs années de discussions au sein d'un groupe d'experts du Conseil de l'Europe qui, dans des débats parfois tendus, a examiné les significations de chaque terme utilisé.

Elle a pourtant le mérite d'introduire plusieurs champs de signification qui tracent les contours d'un domaine complexe – domaine qui, comme l'écrivait Georges Bertrand (1968), pouvait être assimilé à une science « diagonale » ou « transversale », tentant de rendre compte d'interactions entre le matériel et l'immatériel d'une part (ce dernier y étant représenté par la dimension perceptive ou « perçue »), et entre le naturel et le social d'autre part (facteurs naturels et/ou humains, interrelations).

### Nature/culture

L'introduction dans les débats de l'interaction nature/culture répond à une séparation de ces deux catégories de représentation du monde, ancrée dans l'idée que l'on se faisait du paysage à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'influence de la géographie allemande et de l'un de ses représentants, Schmitthüsen, qui proposait une distinction entre *Naturlandschaft* et *Kulturlandschaft* qui, dans le contexte de l'époque, se voyait dotée d'une résonance toute particulière. C'était en effet une période marquée par

la montée des nationalismes qui conduirait à la Première Guerre mondiale et où un débat nourri sur la protection des paysages alimentait les tensions entre nationalistes et régionalistes. Ces deux tendances étaient fort bien représentées lors du premier Congrès sur la protection des paysages qui eut lieu à Paris en 1910 et où l'Allemagne défendait la protection des paysages emblématiques de sa *Heimat* (patrie ou terroir) assurée par la *Bundheimatschutz*, fédération d'associations de protection des paysages allemands.

En réalité, la distinction de *Naturlandschaft* et *Kulturlandschaft* était particulièrement ambiguë, dans la mesure où la culture allemande avait été fortement marquée par le courant romantique qui donnait à la nature une place centrale, comme on le voit dans la peinture de cette période, mais où la culture se manifestait dans les traditions populaires, elles-mêmes représentées souvent dans les œuvres picturales avec le paysan allemand soignant sa terre et les fêtes folkloriques en pleine nature et notamment dans la forêt. La peinture allemande de cette époque



Jeux d'eau monumentaux du Bergpark Wilhelmshöhe (Allemagne).

© Esther Westerveld

glorifiait l'érémisme dans des forêts où les rayons du soleil n'arrivaient pas à pénétrer et répondait à un irrésistible attrait pour la *Dunkelheit*, ce clair-obscur cher à Caspar David Friedrich et à la plupart des peintres allemands<sup>1</sup>.

La séparation de la nature et de la culture est aujourd'hui mise à mal par les recherches en anthropologie ou en géographie humaine, particulièrement dans les pays en voie de développement ou émergents où les chercheurs ont pu révéler les cultures de la nature des peuples autochtones<sup>2</sup>. Les recherches sur le paysage ont montré que ces cultures de la nature existent également dans les pays développés ; de nombreuses analyses révèlent en effet des cultures de mise en forme de la nature comme c'est le cas pour les terrasses de pierres sèches, les marais exploités, etc. Mais le vieux réflexe revient au galop, et cette distinction reste souvent invoquée comme une manière de séparer les paysages peu marqués par l'empreinte humaine et les paysages où

la manifestation humaine est fortement présente, aux dépens de la nature.

Les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* furent révisées en 1992 et dotées de nouveaux critères qui, d'une certaine façon, demeuraient ancrés dans cette séparation entre le culturel et le naturel. On y introduisit certes le concept de paysage culturel, mais sans créer celui de paysage naturel, transposé en aire de beauté naturelle, ce qui pose de nombreux problèmes. La Convention induit en outre une sorte de compétition entre les défenseurs du culturel et du naturel. Ici aussi, la distinction entre le culturel et le naturel est empreinte de nombreuses ambiguïtés. Curieusement, en effet, certains paysages culturels sont inscrits au nom du caractère exceptionnel des pratiques sociales de mise en forme de la nature, alors que leur esthétique s'inscrit dans une conception élitiste de la beauté, conforme aux canons académiques que critiquait Picasso<sup>3</sup>. L'UNESCO a notamment

pour mission de préserver les traditions populaires et les pratiques des peuples autochtones, qui ont élaboré une esthétique fort éloignée des canons académiques.

### Du paysage patrimoine et exceptionnel au paysage quotidien

Le courant patrimonial qui a émergé avec la Convention du patrimoine mondial a fait du paysage une catégorie de patrimoine alors que ce serait plutôt l'inverse : le patrimoine est l'une des composantes du paysage, même si le code français de l'environnement considère le paysage comme partie intégrante du patrimoine de la nation.

Cependant, la grande tendance du sens donné au paysage vise à s'écarter de l'exceptionnel. La Convention européenne du paysage, dans la définition de son champ d'application, précise qu'elle s'applique aux paysages remarquables mais aussi aux paysages du quotidien (article 2). Les auteurs de cette convention ont souhaité marquer ainsi la nécessité de s'intéresser à l'amélioration des paysages dans lesquels vit la très grande majorité des populations européennes (sinon du monde) et que l'enjeu se situe bien dans ces paysages que certains qualifient d'« ordinaires », terme peu adéquat au regard des espoirs de mieux vivre que leurs populations y placent.

Le critère d'exception soulève également une question essentielle : quel paysage peut se vanter de ne pas être exceptionnel ? À bien y réfléchir, aucun paysage ne peut être reproduit dans un lieu autre que celui où il se trouve, c'est-à-dire que tout paysage est unique, et d'une certaine manière, exceptionnel. Tout dépend du point de vue que l'on adopte : par rapport aux critères qui ont été adoptés en 1992 par l'UNESCO, l'exception s'entend dans chacune des catégories proposées, que ce soit un ensemble monumental, un système volcanique ou un édifice singulier. Mais si les paysages culturels et les aires de beauté naturelle inscrits au patrimoine mondial sont considérés comme exceptionnels, ils n'en sont pas moins pour ceux qui y vivent des paysages vécus quotidiennement, chose que les expertises d'évaluation n'ont pas forcément prise en compte.

Au Mont-Saint-Michel, les résidents permanents et les employés des boutiques, des restaurants et des hôtels, vivent ce





Paysage culturel historique de la région viticole de Tokaj (Hongrie).

© Jerzy Kocialkiewicz

paysage de manière quotidienne. Le vignoble de Tokaj en Hongrie a été inscrit sans que les populations soient consultées. Et l'on s'étonne que l'inscription ne connaisse pas le succès escompté, que certains acteurs la considèrent comme une contrainte qui s'ajoute à celles que les États imposent dans le cadre de politiques publiques.

Aujourd'hui, de multiples expériences de participation à la décision politique en matière d'aménagement du territoire ou de protection, gestion et d'aménagement des paysages, sont appliquées partout dans le monde, dans les pays à régime démocratique tout au moins, qui témoignent de la volonté des populations de contribuer à l'amélioration du paysage qui est leur cadre de vie. La Convention européenne du paysage adoptée en 2000 et ratifiée par 38 États du Conseil de l'Europe, qui se réfère à la Convention d'Aarhus de 1998 relative à la participation des populations aux prises de décisions politiques en matière d'environnement, justifie ces expériences. Celles-ci sont très diverses. Elles peuvent être engagées par les collectivités locales elles-mêmes ou par des collectifs spontanés de citoyens qui se mobilisent pour contester un équipement ou

un aménagement qu'ils estiment contraire à l'amélioration de leur paysage. Tels les *comitati* en Vénétie, au nombre de 108 en 2000 et qui étaient passés à 253 en 2010 en se transformant en collectifs d'élaboration de projets de paysage. Ou par exemple l'opération *Lifescape – Your Landscape* aux Pays-Bas qui a contribué au rassemblement des acteurs de 14 territoires européens avec l'aide de l'Union européenne (programme Interreg) en vue de la gestion durable de paysages ruraux.

Nous pourrions multiplier les exemples de dispositifs de participation à la gestion de paysages ruraux ou urbains, qui font appel à des scientifiques, des praticiens, des artistes et qui permettent la mobilisation d'habitants et les font participer à un projet commun de paysage. Le programme Paysage et développement durable<sup>4</sup> du Ministère français de l'écologie a également financé des expériences d'analyse de dispositifs de participation en France mais aussi aux États-Unis dans un mode de recherche et d'action. Cependant, les expériences de participation posent de multiples questions comme celle de la représentativité des participants, celle de l'animation, celle de l'apport des

connaissances savantes ou empiriques, etc. Elles répondent en tout cas au désir des citoyens de contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie, dans un contexte où la mondialisation des échanges commerciaux et financiers pèse sur les paysages<sup>5</sup> et impose des conditions qui échappent aux populations locales. Elles constituent pour ainsi dire un refuge contre ces processus non maîtrisables à l'échelle d'une collectivité locale. Mais on ne peut pas encore affirmer que les responsables politiques locaux ou nationaux y soient très favorables (même si leurs discours les recommandent), dans la mesure où elles impliquent des temps de débats et de controverses qui risquent de mettre à mal leurs propres projets. C'est pourtant à ce prix que la démocratie dite participative peut être mise en œuvre.

## Une esthétique du quotidien

Existe-t-il une esthétique du quotidien ? Et que recouvre ce terme, catégorie de la philosophie telle que Hegel<sup>6</sup> l'analyse ? L'esthétique ne se réduit pas aux formes, elle concerne l'ensemble des formes de sensibilités que l'être humain éprouve à travers l'ensemble de ses sens : la musique,



Mont Everest dans le Parc national de Sagarmatha (Népal).

© Göran Höglund

la poésie, les saveurs contribuent autant que la vue aux sensibilités humaines, comme le précise Arnold Berleant<sup>7</sup>, anthropologue américain, et comme l'ont bien analysé les divers travaux de recherche en Europe, et en particulier en France, sur les représentations sociales des paysages. La domination de la vue dans l'appréciation des paysages pose d'innombrables questions.

Une esthétique du quotidien existe en effet et ne se réfère pas uniquement à la vue, elle fait appel à l'ensemble des sens humains, comme on peut le voir dans les jardins familiaux en Europe de l'Est où les jardiniers font preuve d'une inventivité

esthétique en mariant plantes potagères et plantes ornementales parfumées, en jouant sur les couleurs et les textures. Les maisons palafittes du sud du Chili révèlent un soin attentif de leurs constructeurs par l'usage de teintes pastel qui forment des paysages harmonieux. Ces exemples constituent en outre des modèles de mise en forme de la nature à travers une culture populaire, c'est-à-dire du quotidien.

La distinction entre paysage culturel et paysage naturel n'a plus lieu d'être ; même l'Everest inscrit sur la Liste du patrimoine mondial dans le cadre du Parc national de Sagarmatha n'est plus seulement une

aire de beauté naturelle exceptionnelle, il est aussi un bien culturel en tant que sommet du monde, connu et médiatisé sur l'ensemble de la planète. Il fait partie de la culture planétaire. Le critère esthétique doit être révisé et ne pas se réduire aux formes des canons académiques, et tenir compte de l'ensemble des sensibilités sociales, s'ouvrir à l'esthétique populaire et tendre vers la reconnaissance du paysage quotidien. C'est à ce prix-là que le défi fondamental de l'amélioration de la qualité de vie des populations du monde pourra être relevé, pour leur bien-être et pour un vivre ensemble sur la Terre.

## Notes

<sup>1</sup> Il renvoyait également au mythe de Siegfried qui vainquit le dragon dans la profondeur de la forêt mais qui finit par perdre la vie.

<sup>2</sup> Comme le fit par exemple Claude Lévi-Strauss, 1955, *Tristes tropiques*, Plon, Paris.

<sup>3</sup> Picasso Pablo : « L'enseignement de la beauté est faux [...]. Les beautés du Parthénon, les Vénus, les Nymphes, les Narcisses sont autant de mensonges. L'art n'est pas l'application d'un canon de beauté, mais tout ce que le cerveau et l'instinct peuvent concevoir indépendamment du canon. » Déclarations de Picasso in *Gaceta de Arte* pp. 12-13, mars 1936, reproduite dans l'exposition « Picasso et ses maîtres », octobre 2008, Grand Palais, Paris.

<sup>4</sup> Ce programme Paysage et développement durable (PDD), mis en œuvre en 2005 pour la première phase puis en 2010 pour la seconde, a permis de financer une quinzaine de projets de recherche dont certains reposent sur l'étude de projets de paysages participatifs. Son comité scientifique est présidé par l'auteur de cet article.

<sup>5</sup> Ne serait-ce que parce qu'elles interviennent sur les prix et les volumes de produits agricoles ou industriels échangés.

<sup>6</sup> Hegel, G.W.F., 1979 (première édition 1835), *Esthétique*, 4 volumes, Flammarion, traduit de l'allemand par S. Jankélévitch, Paris.

<sup>7</sup> Berleant, A. (2004) "The Aesthetics of Art and Nature", in Carlson, A. and Berleant, A. (eds.), *The Aesthetics of Natural Environments*, Peterborough: Broadview Press, pp. 76-88. Et Berleant, A. (2010) "Reconsidering Scenic Beauty", *Environmental Values* 19: 335-350.

Réserve de Biosphère

# El Pinacate et le Grand Désert d'Altar

Site naturel du Patrimoine Mondial



[cometorockypoint.com](http://cometorockypoint.com)



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Réserve de biosphère El Pinacate  
et le Grand désert d'Altar  
Inscrit sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2013

**México**  
LE VIVRE POUR Y CROIRE  
[visitmexico.com](http://visitmexico.com)

# Nouvelles

Oasis du désert de Syrie au nord-est de Damas, Palmyre abrite les ruines monumentales d'une grande ville qui fut l'un des plus importants foyers culturels du monde antique. Avec les cinq autres sites du patrimoine mondial syriens, Palmyre est sur la Liste en péril depuis 2013.

Le 11 décembre 2014, vingt-deux architectes, ingénieurs, archéologues et experts provenant de différentes régions syriennes ont assisté à une formation pour la protection du patrimoine culturel bâti syrien.

Voir page **73**

Préservation Page **67**

Sites en péril Page **73**

Promotion Page **76**

Site de Palmyre (République arabe syrienne).

© Ergo

Votre aventure commence ici.

Explorez vos limites dans un territoire  
où rien ne peut vous arrêter

« Le parc national Nahanni est le seul parc au Canada  
à faire partie du Top 20 des lieux incontournables  
de National Geographic dans le monde »

**SPECTACULAIRE TERRITOIRES DU NORD-OUEST** VOYAGER  
OU MIEUX, VIVRE UNE ODYSSEE. DANS LA RÉSERVE NATIONALE DE NAHANNI, PAYSAGES, RIVIÈRES  
ET AVENTURES ONT DE QUOI VOUS FAIRE RÊVER. N'ATTENDEZ PLUS, VIVEZ VOS RÊVES : EXPLOREZ LE  
MERVEILLEUX SITE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO - LA RÉSERVE NATIONALE DE NAHANNI.



Northwest Territories  
CANADA

TNOSPECTACULAIRE.COM



#### Simpson Air

Découvrez le parc national Nahanni, le tout premier site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour le soutien logistique pour des expéditions de canot et de rafting, des vols découvertes d'une journée et l'hébergement dans un gîte, contactez-nous au :

**simpsonair.ca**  
**info@simpsonair.ca**  
**Sans frais : 1-866-995-2505**



#### North Nahanni Naturalist Lodge

Tout découvrir du Nahanni. Forfaits aériens et en bateau hydrojet vers Citi Lake, le parc national Nahanni et le plateau Ram. Hospitalité Deh Cho traditionnelle et hébergement confortable dans les montagnes Nahanni. Week-end, à la semaine, été ou hiver.

**nahannilodge.com**  
**nnnlodge@ssimicro.com**  
**Sans frais : 1-888-880-6665**

Pour de l'information sur les forfaits, appelez-nous.



TOURISME TNO

**OBTENEZ VOTRE  
GUIDE D'EXPLORATION  
GRATUIT MAINTENANT !**

Obtenez votre guide au <http://www.tnospectaculaire.com/demande-de-brochures> et planifiez votre aventure spectaculaire !

## Assurer le contrôle de la conformité

Du 9 au 11 novembre 2014, le Programme marin du patrimoine mondial et l'Autorité de La Grande Barrière ont tenu un atelier de gestion de la conformité pour une quarantaine de praticiens de la conservation, parmi lesquels figuraient onze gestionnaires de sites marins du patrimoine mondial. Cet événement organisé à Townsville se déroulait juste avant le 6<sup>e</sup> Congrès mondial des parcs de Sydney (Australie).

L'atelier était destiné à souligner la nécessité de faire avancer la cause du patrimoine marin en communiquant, notamment, les meilleures pratiques et en assurant une meilleure coordination du réseau de gestionnaires des sites marins du patrimoine mondial situés dans la région Pacifique. Aujourd'hui encore, plus de 30 % de tous les sites marins inscrits à l'UNESCO sont sujets à de fortes pressions résultant des activités de pêche, le plus souvent illégales et non déclarées. Le suivi et l'évaluation de ces sites étant souvent onéreux, il importe d'autant plus de mettre en place un système de renseignements permettant de

coordonner efficacement les efforts déployés dans ce domaine.

Cet événement a permis aux représentants des treize comités de gestion locaux impliqués dans la gestion des Lagons de Nouvelle-Calédonie (France) de rencontrer d'autres gestionnaires de sites marins du patrimoine mondial et de bénéficier de l'expérience acquise par La Grande Barrière (Australie) au fil de trois décennies.

La réunion débuta par une présentation de la meilleure manière de placer la Valeur universelle exceptionnelle au cœur de la stratégie de gestion globale du patrimoine mondial. Elle offrit également une visite exhaustive du centre de contrôle de la conformité de l'Autorité de La Grande Barrière.

Suite à cet atelier, des travaux sont en cours pour renforcer le système de gestion de la conformité des Îles Galápagos (Équateur). Une première activité de suivi concernait la révision du plan de gestion du Parc naturel du récif de Tubbataha (Philippines).

Cette initiative bénéficiait du soutien du Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Calédonie (France), du Ministère français de l'environnement, du développement durable et de l'énergie et du Fonds du Pacifique dans le cadre de l'accord de co-opération France-UNESCO.

## La Grande Barrière au centre de tous les regards

Du 15 au 16 novembre 2014, la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, s'est rendue sur le site de La Grande Barrière (Australie) afin d'examiner la manière dont ce site du patrimoine mondial était géré. Sa visite s'est déroulée alors que la santé du récif fait l'objet d'une vive inquiétude. Selon plusieurs experts, le site serait en effet menacé par les effets du changement climatique, la pollution ainsi que d'autres problèmes environnementaux. Une situation qui rend impérative une planification minutieuse, à long terme.

Mme Bokova a visité plusieurs sites récifaux situés autour de l'île Hamilton, dans le groupe de Whitsunday, en compagnie du Ministre de l'environnement du Queensland, M. Andrew Powell, de la Secrétaire adjointe du Département fédéral de l'environnement, Mme Kimberley Trippts, et du Responsable de l'Autorité de La Grande Barrière, M. Russel Reichelt. Elle a également rencontré des responsables et des fonctionnaires du secteur du tourisme local, ainsi que des rangers chargés de la protection du récif contre les activités illégales.

Ils ont également abordé la question de la réglementation du zonage à travers le parc marin, l'impact sur le corail de l'élévation des températures, du développement côtier et de l'utilisation des terres, et les mesures mises en œuvre pour limiter la pollution et améliorer la qualité de l'eau.

Qualifiant ses pourparlers avec les autorités australiennes de « constructifs », Mme Bokova a accueilli avec satisfaction l'interdiction du dépôt de sédiments dans le site annoncée par le Ministre de l'environnement, M. Greg Hunt, et a fait remarquer que le fait que le gouvernement commençait à écouter les préoccupations internationales, constituait un développement « très encourageant ».

Inscrit en 1981, La Grande Barrière était le premier site australien à bénéficier d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial.



Îles Galápagos (Équateur).

© blinking idiot

## Préservation de la culture bouddhiste

Du 15 au 18 novembre 2014 le site de Lumbini, lieu de naissance du Bouddha, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO (Népal) a accueilli une conférence internationale touchant à la promotion, la protection et la préservation de la culture et du patrimoine bouddhiste. Les principaux thèmes de cet événement étaient la préservation, la conservation, la rénovation, la protection et la promotion des sites et du patrimoine culturel bouddhistes.

Cette rencontre réunissait plus de 800 membres représentatifs de la Sangha, des bouddhistes érudits, des ministres, des diplomates, des archéologues, des scientifiques et des journalistes venus de trente-deux pays. La conférence adopta et publia la déclaration de Lumbini dont les vingt-trois points touchent à différents sujets parmi lesquels la promotion et la préservation des sites archéologiques et spirituels bouddhistes inscrits au patrimoine mondial, le développement durable et la préservation de l'environnement.

La conférence s'inscrivait dans le cycle de consultations thématiques et régionales sur la gestion durable des biens du patrimoine mondial revêtant un intérêt religieux,

et contribuait à l'Initiative de l'UNESCO sur le patrimoine d'intérêt religieux et la facilitation du dialogue avec les communautés religieuses.

Si les temples bouddhistes du monde entier partagent certaines caractéristiques fondamentales et notamment leur conception architecturale ou le rôle culturel qu'ils jouent au sein de leurs communautés, l'apparition de nouveaux temples et d'activités culturelles connexes dans différentes régions du monde a donné lieu, au fil des siècles, à une grande diversité qui reflète les styles culturels, les développements historiques et les tendances de différentes époques de l'histoire à l'échelle locale et régionale. Cette diversité enrichit la culture de chaque pays.

Dans cette optique, les réunions d'experts internationaux et de communautés religieuses de ce type sont indispensables dès lors qu'il s'agit de mettre au point des réponses mieux adaptées aux défis que pose la protection du patrimoine, et de favoriser la compréhension et le respect mutuel.

L'UNESCO contribua aux discussions et aux échanges lors de la présentation de ses activités pour la préservation des sites bouddhistes dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial.

Cette conférence fut organisée par l'Académie bouddhiste de Theravada (Népal) et l'Académie bouddhiste internationale de Sitagu (Myanmar), en étroite collaboration avec le Lumbini Development Trust (Népal).

## Tourisme et patrimoine religieux

Du 27 au 28 novembre 2014, la ville d'Elche (Espagne) a accueilli une conférence internationale touchant au patrimoine religieux intitulée « Types, tendances et défis ».

Le but de cette conférence était de sensibiliser les participants à l'importance du rôle que joue le patrimoine religieux dans le développement du tourisme, mais aussi de discuter des meilleures pratiques à adopter pour assurer le développement durable du patrimoine dans une perspective touristique, afin d'exploiter efficacement son vaste potentiel au bénéfice des intervenants locaux et des visiteurs.

Le Centre du patrimoine mondial, qui participait à la conférence dans le cadre de l'Initiative de l'UNESCO sur le patrimoine d'intérêt religieux, souligna le rôle joué par l'UNESCO dans l'élaboration des directives générales des États parties relatives à la gestion du patrimoine naturel et culturel d'intérêt religieux.

La conférence fut une étape essentielle pour mettre au point les approches les plus appropriées et progresser vers une meilleure compréhension du patrimoine d'intérêt religieux, grâce notamment à la participation d'experts et de spécialistes internationaux.

Dans le contexte actuel, le symbolisme des biens d'intérêt religieux revêt une importance critique, et son histoire illustre parfaitement le point de vue de l'UNESCO qui estime que la culture et le patrimoine culturel jouent un rôle indispensable à un dialogue interculturel et interreligieux dès lors qu'il s'agit de jeter les bases d'une coexistence pacifique entre les communautés du monde.

Cette conférence était organisée par l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies (OMT), le Ministère espagnol de l'industrie, de l'énergie et du tourisme, et la Mairie d'Elche.

En collaboration avec l'OMT, l'UNESCO permettra une meilleure intégration des principes du tourisme durable à la protection du patrimoine mondial par l'entremise du Programme de tourisme durable pour le patrimoine mondial.



Lumbini, lieu de naissance du Bouddha (Népal).

© Daniel Snelson

## L'UE et l'UNESCO unissent leurs efforts dans le cadre du lac transfrontalier de la région d'Ohrid

Les 15 et 16 septembre 2014, l'atelier de lancement du projet intitulé « Vers une gouvernance renforcée du patrimoine naturel et culturel transfrontalier partagé de la région du lac d'Ohrid » lança une initiative de trois ans visant à renforcer la protection et le développement durable de la région du lac d'Ohrid.

Il s'agit d'un projet financé par l'Union européenne dans le cadre de l'aide européenne de préadhésion des pays dans le domaine de l'environnement et du changement climatique. La contribution de l'UE s'élève à environ 1,7 million d'euros, et le Gouvernement albanais cofinance 10 % supplémentaires.

L'UE œuvre en partenariat avec l'UNESCO dans le cadre de ce projet de gestion conjointe afin de soutenir les efforts de l'Albanie et de l'ex-République yougoslave de Macédoine visant à développer la région du lac d'Ohrid, un site fragile que partagent ces deux pays, de manière durable.

Les activités de ce projet comprennent le renforcement de la coopération transfrontalière, la mise en place de mécanismes de gestion intégrée et le renforcement des capacités destiné à améliorer l'efficacité et la coopération dans le domaine de la gestion. Ces activités visent également à identifier et à protéger les éléments culturels et naturels du site, à fournir une assistance technique aux autorités nationales pour la préparation d'un dossier d'extension du bien transfrontalier inscrit au patrimoine mondial, et la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation au gaspillage.

Cet événement réunissait vingt-quatre représentants d'Albanie et de l'ex-République yougoslave de Macédoine, parmi lesquels figuraient les autorités nationales des Ministères de l'environnement et de la culture, des autorités locales, les organisations consultatives du Comité du patrimoine mondial, ICOMOS et UICN, ainsi que le représentant de la délégation de l'UE en Albanie.



Patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid (ex-République yougoslave de Macédoine).

© Daniel Snelson

L'atelier de lancement débuta par des présentations touchant à l'état actuel du patrimoine mondial dans ces deux pays et à la coopération bilatérale dans la région du lac d'Ohrid. La première des deux sessions de travail fut consacrée à une analyse de la situation du point de vue de différentes institutions et autorités impliquées dans la gestion de la région du lac d'Ohrid, et la deuxième présentait le plan de travail dynamique et examinait la répartition des tâches, ainsi que l'identification des responsables et des partenaires constituant chaque activité du projet.

Les principaux points de discussion concernaient les désignations multiples dont bénéficie le lac d'Ohrid (Ramsar, le Programme sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO, le Patrimoine mondial et les aires protégées). Les participants notèrent que ces dernières ont donné lieu à de nombreux documents de gestion et de planification, dont la mise en œuvre est actuellement restreinte en raison d'un manque de fonds et de ressources humaines. Le mandat et le statut opérationnel du Conseil de gestion du lac d'Ohrid furent également examinés dans le détail, et les difficultés rencontrées pour échanger de manière régulière avec le Conseil d'administration furent soulignées.

Les discussions soulignèrent également l'importance de la participation des autorités locales, et notamment dans la partie albanaise du lac. Dans l'ensemble, l'atelier de lancement permit de reconfirmer le vif intérêt et le fort engagement de tous les partenaires envers le projet.

## Mise en application de la Valeur universelle exceptionnelle

Le 15 novembre 2014, le 6<sup>e</sup> Congrès mondial des parcs a tenu un atelier à Sydney (Australie) afin de faire connaître aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial l'utilité du concept de la Valeur universelle exceptionnelle en termes de gestion.

Cet atelier portait sur la manière dont l'expression « Valeur universelle exceptionnelle » s'avère fondamentale à la bonne mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. Les participants découvrirent que cette expression, utilisée plus de quatre-vingt-dix fois dans les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, est encore assez mal comprise par bon nombre de gestionnaires dès lors qu'il s'agit de l'appliquer à leur site ou de l'intégrer à leur gestion.

Les études de cas de cinq biens inscrits au patrimoine mondial furent passées en revue : trois de ces études concernaient l'Australie (La Grande Barrière, les Tropiques humides de Queensland et l'Île Fraser), une autre étude concernait la mer des Wadden, un bien transfrontalier situé au Danemark, en Allemagne et aux Pays-Bas, et la dernière portait sur l'utilisation de l'approche des valeurs pour améliorer l'efficacité du dossier de candidature d'un bien situé en Martinique.

L'atelier examina les avantages présentés par l'application de cette approche pour souligner les valeurs spécifiques motivant l'inscription d'un bien du patrimoine mondial. Les participants apprirent également que cette approche permettait de sensibiliser l'opinion publique à la Valeur universelle exceptionnelle du bien et de déterminer l'évolution de ces valeurs dès l'inscription du site.

Les participants examinèrent aussi la manière dont l'approche des valeurs pouvait les aider à identifier les principales menaces pesant sur leurs sites et les mesures de gestion les plus appropriées pour y répondre, mais aussi à traiter leurs faiblesses en matière de connaissances et leurs besoins de recherche de manière prioritaire, et à aider les développeurs à comprendre les valeurs qu'il convient d'évaluer en vue d'établir une Déclaration de l'impact environnemental. Enfin, le groupe examina la manière dont cette approche pouvait être appliquée pour évaluer les autres valeurs d'un bien.

## Tourisme et culture à travers le monde

Du 4 au 6 février 2015, plus de 900 participants ont assisté pour la toute première fois à la Conférence mondiale de l'OMT/UNESCO portant sur le tourisme et la culture. Cette rencontre, tenue à Siem Reap (Cambodge) et réunissant plus de 45 ministres et vice-ministres du tourisme et de la culture, ainsi que des experts internationaux, des conférenciers et des invités provenant de 100 pays, visait à explorer et à faire progresser de nouveaux modèles de partenariat entre les secteurs du tourisme et de la culture.

Au cours de ces deux journées de débats, les ministres, experts et parties prenantes relevant des domaines du tourisme et de la culture ont souligné la nécessité de créer un nouveau cadre de collaboration entre le tourisme et la culture, afin d'encourager la participation active des communautés hôtes, des visiteurs et des secteurs public et privé.

Dans la mesure où plus d'un milliard de personnes se rendent chaque année dans des pays étrangers, le secteur du tourisme présente des possibilités de développement socio-économique considérables aux destinations du monde entier. Il a par ailleurs été démontré que le tourisme culturel permet d'accroître la compétitivité, de créer des

emplois, de freiner l'exode rural, de générer des revenus permettant des investissements dans la préservation et de développer un sentiment de fierté et d'estime de soi au sein des communautés d'accueil. Il n'empêche que pour promouvoir et sauvegarder efficacement le patrimoine grâce au tourisme culturel, il est indispensable d'adopter une approche durable et multipartite.

« Des politiques transversales sont essentielles pour promouvoir le développement durable du tourisme culturel », a déclaré M. Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen, Premier ministre du Royaume du Cambodge. « Cette conférence constitue une étape importante pour faire avancer les Objectifs de développement durable en se focalisant sur le lien qui existe entre la culture et le tourisme », a-t-il ajouté.

Le Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), M. Taleb Rifai, a fait remarquer que « le patrimoine culturel raconte l'histoire de l'humanité... Soigneusement géré, le tourisme peut protéger et donner vie à ce patrimoine, générer de nouvelles possibilités pour les communautés locales et favoriser la tolérance et le respect entre les peuples et les nations ».

« Chaque touriste doit être un gardien du patrimoine mondial, un ambassadeur du dialogue interculturel. C'est pourquoi la sauvegarde du patrimoine culturel doit progresser de front avec le tourisme durable », a déclaré Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, dans son message

adressé à la conférence. M. Alfredo Pérez de Armiñán, Sous-directeur général pour la Culture de l'UNESCO, et M. Kishore Rao, Directeur du Centre du patrimoine mondial étaient tous deux présents à la conférence.

Un dialogue ministériel, animé par M. Andrew Stevens de CNN International, s'est attaché à la manière dont les administrations du tourisme et de la culture peuvent collaborer pour mettre au point un cadre de gouvernance destiné au développement du tourisme culturel durable, et ce en vue d'encourager le développement socio-économique des communautés d'accueil, favoriser les échanges interculturels et générer des ressources pour la conservation du patrimoine. Les ministres ont également souligné la nécessité de mettre en place des structures institutionnelles communes pour planifier et gérer le tourisme culturel, garantir l'engagement et l'autonomisation des communautés et encourager la coopération avec le secteur privé.

Les sessions techniques se sont attachées à la préservation de la culture, à la création d'itinéraires culturels, au tourisme et aux industries créatives et à la régénération urbaine au moyen du tourisme culturel.

Cette conférence fut organisée par le Royaume du Cambodge, à Siem Reap, où se situe le site d'Angkor inscrit au patrimoine mondial. Un dîner de gala et un spectacle présidés par Sa Majesté Preah Bat Samdech Preah Baromneath Norodom Sihamoni, Roi du Cambodge, eurent également lieu.



Temple de Ta Prohm à Angkor (Cambodge).

© Peter Nijenhuis

## Réunion finale de soumission des rapports périodiques en Europe

Du 1<sup>er</sup> au 2 décembre 2014, le site de la Forteresse de Suomenlinna (Finlande) a accueilli la réunion finale du Deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour la région Europe.

Le groupe a tout d'abord examiné un aperçu des tendances du deuxième cycle. La méthodologie utilisée pour réaliser l'analyse quantitative des résultats a ensuite été débattue. Les participants notèrent que l'analyse quantitative du rapport tenait compte à la fois des facteurs positifs et des facteurs négatifs, un point particulièrement utile pour démontrer l'équilibre qui existe entre ces facteurs. Les données présentées indiquaient notamment que le tourisme a parfois un impact négatif, même s'il présente bien souvent un énorme potentiel positif pour les biens du patrimoine mondial.

Certains participants conclurent que, dans l'ensemble, le Deuxième cycle de soumission des Rapports périodiques semblait avoir été très utile, tant au niveau national qu'au niveau de chaque site, dans la mesure où ce processus offrait aux États parties la possibilité d'examiner chaque bien à titre individuel et de surveiller la mise en œuvre de

la Convention dans son ensemble. D'autres participants soulignèrent que des progrès considérables avaient été accomplis depuis le premier cycle, notamment du point de vue de la collaboration entre les points focaux, les gestionnaires de site, les autorités nationales et locales, et les États parties.

Les participants remarquèrent par ailleurs que la compréhension de tout ce qu'implique une inscription sur la Liste du patrimoine mondial, tant au niveau national qu'au niveau du site, s'était beaucoup améliorée depuis le premier cycle. Ils soulignèrent toutefois que l'accent mis sur le côté prestigieux, plutôt que sur les responsabilités, n'avait pas encore entièrement disparu.

Les participants reconnurent que de nombreux plans de gestion avaient déjà été envoyés au Centre du patrimoine mondial, et que la création d'un si grand nombre de plans de gestion constituait en soi une nette amélioration, comparée au premier cycle.

Le projet du plan d'action pour le Deuxième cycle des Rapports périodiques de la région Europe fut présenté et examiné en groupes de travail au cours de la réunion.

Cet événement se pencha également sur le Troisième cycle des Rapports périodiques. Faisant remarquer que l'UNESCO s'efforçait de proposer le meilleur service possible pour répondre aux très nombreuses questions et suggestions pertinentes envoyées par les points focaux, compte tenu des difficultés financières sans précédent, les participants soulignèrent que cet aspect devrait être pris en compte dans la préparation du troisième cycle.

S'agissant de l'avenir des rapports périodiques, il fut reconnu que les avantages présentés par l'exercice pour les gestionnaires de site devaient être mis en avant. Beaucoup de points focaux indiquèrent par ailleurs qu'ils préféreraient travailler avec un questionnaire plus court, mais plus spécifique, pour traiter de l'état de conservation des biens de manière plus approfondie, en tenant compte des spécificités de certains types de biens (notamment les sites transnationaux et transfrontaliers, les biens en série et les biens mixtes).

Cette réunion était organisée par le Ministère finlandais de l'éducation et de la culture, le Ministère finlandais de l'environnement et le Conseil national finlandais des antiquités, en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial.

## Le reverdissement de Grand-Bassam

Le 6 décembre 2014, la ville de Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), agissant en collaboration avec la Maison du patrimoine culturel ainsi que plusieurs écoles locales, a lancé une opération visant à replanter des arbres le long de ses boulevards, pour marquer le 100<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

Aux côtés du maire, M. Georges Philippe Ezaley, et des membres du conseil municipal, 500 élèves des neuf écoles situées sur le site de la Ville historique de Grand-Bassam, plantèrent 325 cocotiers et manguiers. M. Ezaley souligna la Valeur universelle exceptionnelle du site et appela les habitants de Grand-Bassam à contribuer à sa préservation et à sa conservation.

Du 29 octobre au 2 novembre 2014, une mission d'assistance technique fut menée à Grand-Bassam sous les auspices de la Convention de l'UNESCO de France, dans le but d'aider les autorités locales à élaborer une analyse détaillée de l'état de conservation du palais de justice historique. Ce projet, qui prévoit la restauration des bâtiments, comportera également une formation en conservation et en préservation.



Session plénière de la réunion : Discussion sur la réflexion vers le Troisième cycle des Rapports périodiques.

© WHC/Fiebig/Eltwar



Grand-Bassam (Côte d'Ivoire).

© Ministry of Culture & Francophonie (Côte d'Ivoire)



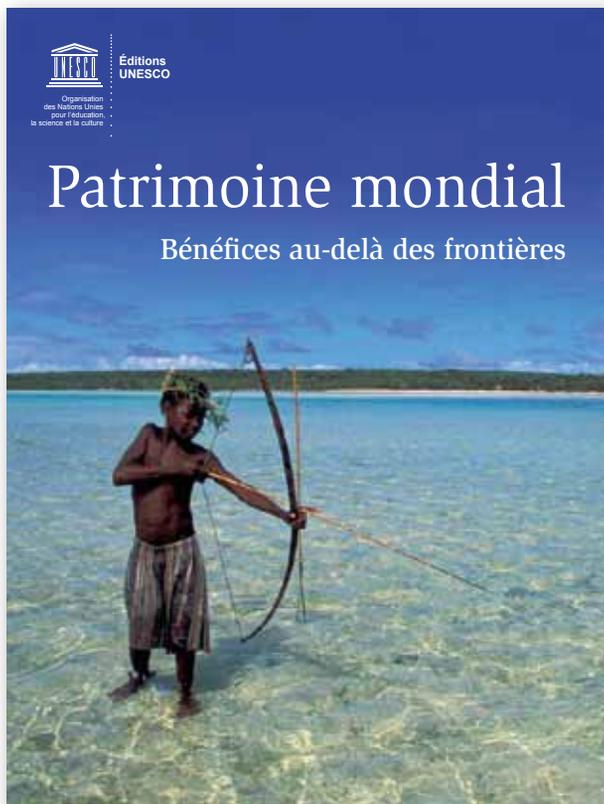
Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Éditions UNESCO

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France • [www.unesco.org/publishing](http://www.unesco.org/publishing)

Courriel : [publishing.promotion@unesco.org](mailto:publishing.promotion@unesco.org)

## Patrimoine mondial : Bénéfices au-delà des frontières



■ Publié à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, ce recueil thématique d'études de cas offre une analyse approfondie des sites du patrimoine mondial et de leur valeur universelle exceptionnelle dans le contexte du développement durable.

■ Les études de cas décrivent vingt-six sites du patrimoine mondial représentant une variété de thèmes, de typologies et de régions ; elles expliquent leurs apports positifs aux communautés locales et aux écosystèmes, et partagent les enseignements tirés avec toutes les parties prenantes impliquées.

32,00 €  
380 pages, broché,  
217 illustrations en couleurs  
190 x 245 mm  
2013, 978-92-3-204242-2

**Diffusion** **La Documentation Française**

29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07

Tél. : 01 40 15 70 00 - Fax : 01 40 15 68 00

[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

ou [www.unesco.org/publishing](http://www.unesco.org/publishing) (Paiement sécurisé)

## Formation de l'UNESCO sur la sauvegarde d'urgence du patrimoine culturel bâti syrien

Le 11 décembre 2014, vingt-deux architectes, ingénieurs, archéologues et experts provenant de différentes régions syriennes, dont Damas, Maaloula, Deraa, Homs et Alep, ont terminé un stage de trois semaines visant à améliorer leurs compétences techniques et examiner les dernières tendances en matière de conservation. Le but de cette formation était de mieux protéger le patrimoine culturel bâti syrien menacé de disparition et de mettre en place des procédures préparatoires appropriées pour son redressement suite au conflit.

Cette formation a été organisée conjointement par l'UNESCO, le Centre de conservation régional de l'ICCROM-ATHAR et le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH) de Bahreïn, dans le cadre du projet de Sauvegarde d'urgence du patrimoine culturel syrien, une initiative novatrice, financée par l'Union européenne avec le soutien du Gouvernement flamand, axée sur le renforcement des capacités techniques des institutions et des experts syriens et le renforcement de la coordination aux niveaux local, régional et international, afin d'élaborer des réponses efficaces fondées sur des programmes complémentaires déployés à l'échelle nationale.

Cette formation, qui se déroulait du 24 novembre au 6 décembre 2014 au Bureau de l'UNESCO de Beyrouth, fut également l'occasion de plusieurs visites de terrain sur divers sites culturels et archéologiques libanais.

« Cette formation nous a permis d'élargir nos connaissances techniques et d'améliorer nos compétences dans plusieurs domaines clés », a déclaré Mme Mona Alkhouli, de la Direction générale des antiquités et des musées de Syrie (DGAM). « Elle nous a aussi fourni une meilleure compréhension de la notion de patrimoine culturel et des dangers auxquels est confronté ce secteur. Elle a souligné l'importance du travail d'équipe et d'une répartition efficace des responsabilités pour



Bustes funéraires volés de la tombe de Tybl à Palmyre (République arabe syrienne).

© DGAM 2014

répondre efficacement à diverses menaces, et nous a présenté certains aspects importants que les plans de protection du patrimoine précédents avaient eu tendance à délaissier, dont notamment la gestion des débris. »

« Cette formation était excellente », a déclaré un autre participant. « Nous avons désormais une bien meilleure connaissance des différentes composantes de cette stratégie et de la méthodologie à adopter pour planifier et mettre en œuvre des interventions de sauvegarde et des projets de documentation efficaces. »

Le programme de la formation était spécifiquement adapté aux besoins du personnel de la DGAM, qui avait contribué à son élaboration. Chacun de ses différents modules abordait les questions de l'atténuation des risques, de la préparation et de la planification des interventions. Pendant trois semaines, les participants ont ainsi pu découvrir, examiner et mettre en pratique des éléments clés de la préservation du patrimoine bâti. Ce fut notamment le cas des notions de sauvegarde du patrimoine culturel, de documentation d'urgence, d'évaluation des dommages, de stockage temporaire, d'esprit d'équipe et de gestion. Ils ont également reçu une formation touchant aux outils juridiques qui permettent aux autorités respectives de récupérer les biens pillés.

Une équipe centrale de « sauveteurs » chargés de former d'autres professionnels fut mise en place à l'issue de la formation, afin d'améliorer la planification et l'efficacité des stratégies d'intervention de crise établies par

les professionnels de la protection du patrimoine, la qualité de la documentation d'urgence du patrimoine meuble et immeuble et l'élaboration des rapports d'évaluation de dommages. « Cette formation nous permettra de former d'autres experts et collègues et de mettre en place des équipes d'intervention d'urgence au sein de nos villes », a expliqué Mme Alkhouli, « ce qui aura un impact très positif sur les sites à risque en matière d'intervention d'urgence immédiate. »

Ayant terminé avec succès la formation et reconnu l'importance que revêtent le transfert de ces connaissances et le renforcement des capacités nationales des autres membres du personnel de la DGAM, les participants ont demandé à l'UNESCO d'organiser des activités de formation complémentaires. Un autre stage de formation se déroulera par conséquent en 2015 pour renforcer les capacités des parties prenantes nationales, protéger le patrimoine meuble syrien pendant et après le conflit, et protéger les musées du pillage.

Alors que le conflit syrien entre dans sa quatrième année et que la situation humanitaire et sécuritaire se dégrade à travers le pays, la question de la protection du patrimoine culturel syrien devient de plus en plus pressante. En réponse à cette situation alarmante, et à la demande explicite des parties prenantes syriennes, et tout particulièrement de la DGAM, l'UNESCO a lancé une série d'activités visant à protéger le patrimoine culturel syrien du nombre croissant d'actes de destruction, de fouilles illicites et de pillage.

## La Conférence de Bamako préconise des mesures d'urgence pour les manuscrits du Mali

Les participants de la Conférence internationale sur les manuscrits anciens, organisée du 28 au 30 janvier dans la capitale malienne, sont convenus que les conditions de conservation des anciens manuscrits exfiltrés de Tombouctou et transportés dans l'urgence à Bamako en 2012 devaient impérativement être améliorées afin d'éviter leur décomposition, et qu'un plan d'urgence devait être adopté pour assurer la sauvegarde à long terme de ces documents.

Cette conférence, qui réunissait des universitaires, des responsables d'institutions culturelles et religieuses, des représentants des communautés locales, des décideurs politiques, des historiens et des chercheurs, a également souligné la nécessité de mobiliser l'ensemble des parties prenantes, et notamment des familles propriétaires des bibliothèques privées de Tombouctou, afin de dresser un état des lieux exhaustif de ce patrimoine documentaire et de renforcer ses mesures de conservation. Les participants ont identifié deux mesures à prendre de toute urgence : la mise à disposition de coffrets appropriés pour la conservation des manuscrits et la numérisation de ces documents. Ils ont également demandé aux autorités d'accorder à ce patrimoine exceptionnel un statut juridique et institutionnel.

Le document adopté à l'issue de la conférence préconise également la rénovation de l'Institut des hautes études et des recherches islamiques Ahmed-Baba ainsi que des bibliothèques privées où étaient initialement conservés les manuscrits, dans l'attente de leur retour. Ce document demande par ailleurs que soient renforcées des ressources allouées pour lutter contre le trafic illicite des manuscrits, et qu'un meilleur accès aux manuscrits soit accordé aux chercheurs nationaux et internationaux.



Anciennes collections de manuscrits du Mali.

© UNESCO/Lazare-Eloundou

Cette importante conférence était organisée par le Bureau de l'UNESCO à Bamako, par le Ministère malien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et par l'Institut des hautes études et des recherches islamiques Ahmed-Baba, en partenariat avec le Ministère malien de la culture, de l'artisanat et du tourisme.

Entre 2012 et 2013, le patrimoine culturel malien a subi d'importants dégâts suite à l'occupation des régions du nord du pays par des groupes armés. Au total, 4 203 manuscrits conservés à l'Institut Ahmed-Baba furent brûlés ou volés par les insurgés. La population locale parvint néanmoins à sauver 90 % de ces documents, avec l'aide de l'ONG Sauvegarde et valorisation des manuscrits pour la défense de la culture islamique (SAVAMA-DCI), partenaire de la conférence.

Cet événement était soutenu par la Norvège et bénéficiait également des contributions de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), de la France, de l'Union européenne, de la Suisse et du Royaume-Uni.

## Le Belize s'engage à élaborer une feuille de route pour résoudre ses problèmes critiques de conservation

Du 19 au 23 janvier 2015, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, agissant en coopération avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), a entrepris une mission d'appui technique au Belize dans le but d'aider le gouvernement à préparer une feuille de route touchant au retrait du récif de la barrière du Belize de la Liste du patrimoine mondial en péril.

Le Premier ministre Dean Barrow a accueilli les représentants de l'UNESCO et a exprimé sa volonté de définir la marche à suivre du point de vue de la gestion du site, afin d'assurer l'avenir durable du récif. Le Premier ministre a également confirmé la position du gouvernement qui interdit l'exploitation du pétrole à l'intérieur et à proximité des zones protégées du Réseau de réserves du récif de la barrière du Belize.

Le récif de la barrière du Belize est le deuxième au monde par la taille. Ce bien



Dr. Fanny Douvere, Responsable du Programme du patrimoine mondial marin de l'UNESCO ; Premier ministre Dean Barrow ; Dr. Elena Osipova, Programme du patrimoine mondial de l'UICN.

© World Heritage Marine Programme

fut inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1996. La mission de la Convention du patrimoine mondial consiste à garantir que les valeurs exceptionnelles ayant motivé l'inscription de ces sites soient conservées pour permettre aux générations futures d'en profiter à leur tour. En 2009, le bien fut placé sur la Liste du patrimoine mondial en péril en raison d'inquiétudes concernant la vente, la location et le développement des îles de mangroves et l'absence d'un cadre réglementaire solide visant à assurer la sauvegarde des valeurs uniques exceptionnelles du site. En 2010, le Comité du patrimoine mondial a fait connaître la vive inquiétude que lui occasionnait la perspective d'un éventuel développement pétrolier au cœur de ce site emblématique et dans sa périphérie immédiate.

La mission, mise sur pied à la demande du Gouvernement du Belize et coordonnée par son Ministère des forêts, de la pêche et du développement durable, fut une conséquence de la résolution adoptée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa dernière session, tenue à Doha en 2014. Cette résolution touchait au Réseau de réserves du récif de la barrière du Belize. Des discussions furent tenues avec un large éventail de parties prenantes relevant des secteurs de la pêche et du tourisme, ainsi que des gestionnaires de site et des responsables gouvernementaux. La mission eut également droit à une visite de la Réserve marine de South Water Caye. Cette réserve constitue l'un des sept éléments de ce site unique classé au patrimoine mondial. La mission aboutit à une proposition, comportant un ensemble d'objectifs, et un calendrier, pour atteindre un état de conservation qui permettrait de retirer le site de la Liste du patrimoine mondial en péril.

Cette mission d'appui technique, rendue possible par le financement du Gouvernement flamand (Belgique), résultait des initiatives du Centre du patrimoine mondial et du Programme du patrimoine mondial marin qui visent à améliorer l'efficacité de la gestion des sites de l'UNESCO grâce à une approche de planification spatiale, qui s'avère être un outil indispensable à la conservation marine.

## Renforcer le patrimoine menacé

La 9<sup>e</sup> réunion du Comité de l'UNESCO pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, tenue le 21 décembre 2014, a appelé tous les pays n'ayant pas encore signé la Convention de La Haye de 1954 et ses Protocoles pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé à la ratifier et à appliquer pleinement ses dispositions. À ce jour, la Convention a été ratifiée par 126 pays. Le deuxième Protocole de 1999, touchant à la protection renforcée, a été ratifié par 67 des États parties à la Convention.

À l'issue de cette réunion, le Comité a encouragé les États parties et la communauté internationale à prendre des mesures adéquates pour prévenir l'apparition de nouvelles tensions susceptibles de menacer les biens culturels et à inscrire explicitement la protection des biens culturels dans les mandats de leurs forces armées. Le Comité a également condamné les attaques répétées et délibérées commises à l'encontre des biens culturels du monde entier, notamment en Syrie et en Iraq.

Le Comité a examiné et approuvé une série de mesures opérationnelles et procédurales visant à superviser la mise en application du deuxième Protocole de la Convention grâce à des missions techniques sur le terrain en cas de conflit armé et d'occupation militaire. Ses membres ont aussi encouragé le président du Comité à exercer, en étroite collaboration avec la directrice générale de l'UNESCO, des prérogatives conformes aux dispositions pertinentes du deuxième Protocole, en vue de poursuivre les efforts de réconciliation des parties affectées par les conflits armés, notamment dans des situations d'occupation, afin de pouvoir veiller à la protection des biens culturels sur le terrain.

Le Comité a examiné une proposition visant à créer un emblème distinctif pour les biens culturels nécessitant une protection renforcée, afin de mieux identifier ces sites en cas de conflit et d'encourager le respect de leur immunité. Cette immunité est conforme à l'appel lancé, lors de la Conférence internationale sur le patrimoine et la diversité culturelle en péril en Iraq et en Syrie, organisée le 3 décembre 2014 par l'UNESCO, par la directrice générale



Citadelle d'Erbil (Iraq).

© Travels With Luke

de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, en faveur de la création de « zones culturelles protégées » dans la périphérie des sites culturels.

Le Comité a également demandé au Secrétariat de l'UNESCO de poursuivre le développement de synergies avec d'autres programmes et instruments normatifs de l'UNESCO, d'intensifier ses partenariats et de renforcer la sensibilisation et l'éducation relative à l'importance que revêt la protection du patrimoine culturel à tous les niveaux, y compris chez les jeunes.

À l'occasion de l'ouverture de la réunion, le président sortant de la Commission, M. Benjamin Goes, a lancé un appel en faveur d'une mobilisation mondiale pour la Convention de La Haye et ses deux Protocoles, dans la mesure où ces instruments renferment des dispositions visant à soutenir les États désireux de renforcer la protection de leurs biens culturels et à prévenir les risques que posent les conflits armés ou les catastrophes naturelles. Ces dispositions comprennent des programmes visant à la formation et à la sensibilisation, à l'établissement d'inventaires, à la construction d'abris et à l'élaboration de plans d'urgence.

M. Goes, à qui succède Mme Artemis Papathanassiou (Grèce), a également salué le travail de la société civile et des citoyens impliqués à titre personnel et professionnel dans ces événements. Le Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé réunit douze États parties à la Convention de La Haye, chacun élu pour un mandat de quatre ans. Il œuvre en étroite collaboration avec la directrice générale de l'UNESCO pour accorder, suspendre ou annuler la protection renforcée des biens culturels, superviser l'application du deuxième Protocole, et attribuer une assistance internationale par l'entremise du Fonds pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et son utilisation ultérieure.

## Éclairage LED pour l'Ensemble de Prambanan

Le 17 décembre 2014, la société Panasonic a organisé, en collaboration avec le Bureau de Jakarta de l'UNESCO, une cérémonie d'inauguration des installations d'éclairage LED du site de l'Ensemble de Prambanan (Indonésie). Cet événement réunissait plus de 100 participants, parmi lesquels figuraient des représentants du Gouvernement national et local, du Bureau de l'UNESCO à Jakarta et du Siège parisien de l'UNESCO et d'ONG, ainsi que des artisans, des membres des communautés locales, et des producteurs d'industries créatives.

Cette cérémonie marquait le début de l'illumination du temple de Prambanan avec les projecteurs LED offerts par Panasonic. Le 18 décembre, l'UNESCO et le Bureau de conservation de Borobudur lancèrent également, toujours avec le soutien de

Panasonic, le projet de Soutien du développement durable pour les sites de Borobudur et de Prambanan, dans le cadre de l'initiative Développement de moyens d'existence des jeunes et technologies vertes.

L'Ensemble de Prambanan, inscrit en 1991 sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, utilisait jusqu'alors des lampes halogènes pour éclairer ses bâtiments. Ces dernières furent remplacées par un total de seize projecteurs LED afin de réduire considérablement la consommation d'énergie du site. Grâce à leur longue durée de vie, les nouveaux projecteurs réduiront aussi les coûts d'entretien. Ces technologies écologiques, installées dans le cadre du partenariat de l'UNESCO et de Panasonic, répondent à l'objectif à long terme de l'UNESCO qui vise à protéger les sites du patrimoine mondial tout en renforçant leur durabilité environnementale. Cet éclairage LED permettra également de favoriser la promotion du site et la préservation de sa périphérie.

La cérémonie d'inauguration mettait également à l'honneur les différents producteurs locaux et artisans de Borobudur et de

Prambanan qui bénéficièrent de ce projet de coopération. L'UNESCO soutient le développement durable de ces deux sites au moyen de diverses activités, dont notamment un Forum de la jeunesse, afin de sensibiliser l'opinion publique à la conservation et à la protection du patrimoine mondial, et de promouvoir l'éducation grâce à diverses activités culturelles axées sur le développement durable ainsi que des activités de développement commercial destinées aux différentes industries créatives intervenant à Borobudur et à Prambanan.

L'inauguration suivait la signature d'un protocole d'accord, en octobre 2014, par Taman Wisata Candi Borobudur, le Ministère de l'éducation et de la culture de la République d'Indonésie, et par les représentants de Prambanan et de Ratu Boko, l'UNESCO et la Panasonic Corporation. Ce protocole vise à promouvoir la conservation et la sensibilisation pour la protection des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'éducation et les activités culturelles axées sur le développement durable pour les jeunes résidant à proximité des sites.



Ensemble de Prambanan (Indonésie).

© Tian yake

## Panasonic et l'UNESCO inspirent des écoliers du Fujian (Chine)

Depuis leur premier accord signé en 2011, l'UNESCO et Panasonic œuvrent ensemble pour assurer que les jeunes soient mieux informés en matière de protection du patrimoine naturel et culturel. Cette collaboration revêt une importance capitale dans la mesure où la réussite à long terme de ce programme repose sur l'engagement des enfants d'aujourd'hui.

Dans le cadre de sa coopération avec l'UNESCO, Panasonic Chine a organisé, du 3 au 6 février 2015, une visite scolaire pour cinquante écoliers et leurs enseignants dans

quatre *tulou*, des habitations collectives circulaires du Fujian, un site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2008. Ce bien exceptionnel se compose de quarante-six maisons de terre traditionnelles bâties entre les xv<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles dans la province du Fujian, au sud-ouest de la Chine. À l'issue de leur visite, les jeunes participants devinrent des « ambassadeurs » de la protection environnementale et culturelle.

Les écoliers, âgés de 8 à 12 ans, et leurs enseignants accompagnateurs eurent l'occasion de visiter ces remarquables exemples d'établissement humain traditionnel, et de découvrir les activités de l'UNESCO. Les enfants rendirent ensuite compte de ce qu'ils avaient appris au cours du programme et présentèrent leurs propres idées pour sensibiliser le public à l'importance de la protection de l'environnement.

Parallèlement à ce programme, l'UNESCO a organisé, du 1<sup>er</sup> au 6 février 2015, et avec le soutien de Panasonic, un atelier de for-

mation en médias/communication pour le patrimoine mondial, destiné à des animateurs et des bénévoles pour la jeunesse provenant de Beijing, Sanquingshan, Chengdu, Qufu et d'autres provinces chinoises. Les participants ont appris à se servir de différents médias afin de mieux diffuser le message de la conservation du patrimoine mondial.

À ce jour, Panasonic a organisé des programmes d'éducation environnementale au patrimoine mondial dans vingt-deux sites inscrits au patrimoine mondial, et ce dans quinze pays. Grâce à l'initiative conjointe de Panasonic et de l'UNESCO, des milliers d'enfants de par le monde ont ainsi eu la possibilité de visiter et de découvrir les sites du patrimoine mondial de leur pays. Ces visites leur ont également permis de comprendre pourquoi il est si important de protéger l'environnement. À ce jour, un total de 5 000 enfants a participé à ces excursions.



Enfants à Fujian Tulou (Chine).

© Panasonic

## Nouvelles applications pour le patrimoine mondial marin

Le Programme marin du patrimoine mondial a lancé de nouvelles applications pour smartphone exposant l'ensemble des données, rapports et décisions relatifs à la conservation des sites marins inscrits au patrimoine mondial afin de mieux communiquer les principaux enjeux de ces sites. Ces applications constituent une ressource clé cruciale pour les gestionnaires de site et leurs partenaires qui interviennent sur les quarante-sept sites côtiers et marins inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Grâce à ces applications, les réunions régulières du réseau des gestionnaires de site et la plateforme en ligne des gestionnaires de site, le Programme marin du patrimoine mondial offre aux équipes de terrain un soutien permanent indispensable.

En termes de superficie, les sites marins, qui embrassent certains des paysages marins les plus emblématiques de notre planète, couvrent collectivement près d'un quart de toutes les aires marines protégées. Leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial permet non seulement d'attirer l'attention du monde entier sur ces lieux qui sont d'une telle importance d'un point de vue biologique, mais elle met à la disposition de ces biens l'appui considérable de la Convention du patrimoine mondial en vue d'assurer leur protection et leur gestion.

Le Comité du patrimoine mondial créa le Programme marin du patrimoine mondial en 2005, suite à une initiative lancée lors du précédent Congrès mondial des parcs tenu en 2003 à Durban (Afrique du Sud).



Parc national de Coiba (Panama).

© Kevan Mantell

## Gisele Bündchen, apporte son soutien au patrimoine mondial marin



Gisele Bündchen.

© UNEP

La top model et ambassadrice de bonne volonté du Programme des Nations Unies pour l'environnement, Gisele Bündchen, a prêté sa voix au dernier film du Programme marin du patrimoine mondial, dont l'avant-première s'est déroulée le 14 novembre 2014 au Congrès mondial des parcs à Sydney (Australie), dans une salle comble.

Dans ce film de 4 minutes, Mme Bündchen retrace l'histoire des principales réalisations des dix dernières années en matière de conservation, sur trois sites marins du patrimoine mondial : l'Atoll d'Aldabra aux Seychelles, le Parc de la zone humide d'Isimangaliso en Afrique du Sud et le Glacier Bay au Canada / États-Unis d'Amérique. À la fin du film, elle invite la communauté internationale à se joindre à elle pour promouvoir le patrimoine mondial marin et à travailler ensemble pour assurer la conservation des sites marins inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Malgré les réussites soulignées par le film, un tiers de tous les sites marins du patrimoine mondial souffrent encore de pratiques de pêche non durable et sont confrontés à de nombreux défis inhérents aux zones marines à usages multiples. Par ailleurs, le développement côtier, la pollution maritime et le changement climatique accentuent considérablement les menaces qui pèsent sur de tels sites. Le soutien de Mme Bündchen contribue à attirer l'attention internationale sur la nécessité de préserver ces joyaux de l'océan.

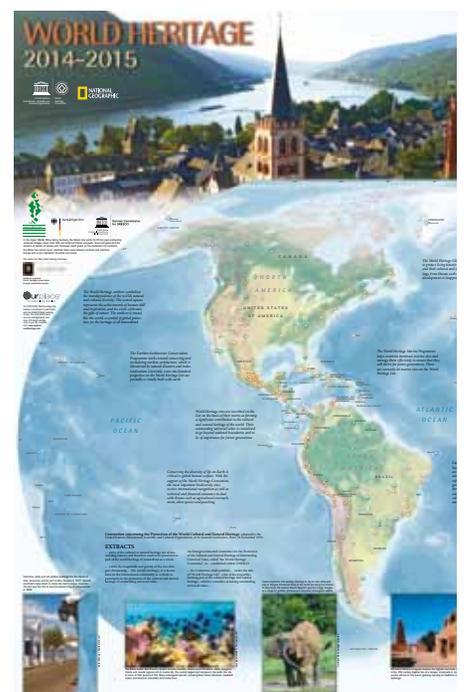
## Carte du patrimoine mondial 2014-2015 publiée

La dernière version de la Carte du patrimoine mondial, produite par le Centre du patrimoine mondial et National Geographic Maps avec la contribution de l'Allemagne, peut maintenant être commandée sur le site Internet du patrimoine mondial, (moyennant une modeste contribution financière permettant de couvrir en partie les frais d'envoi).

La photo principale présente la Vallée du Haut-Rhin moyen, en Allemagne, pays hôte de la prochaine session du Comité du patrimoine mondial en juin 2015.

Cette carte murale grand format en couleurs présente la liste complète des 1 007 sites du patrimoine mondial, des explications concises sur la Convention du patrimoine mondial et ses programmes thématiques de protection des sites du patrimoine mondial tels que le Programme marin, le Programme Architecture de terre et bien d'autres, ainsi que de magnifiques photos.

<http://whc.unesco.org/fr/carte>

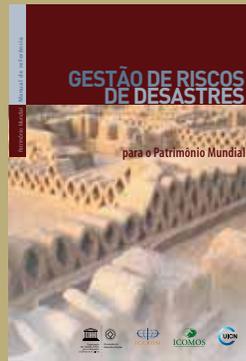
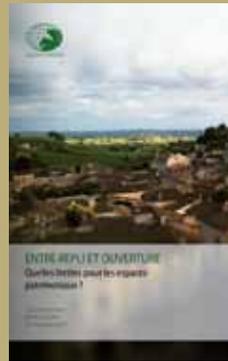
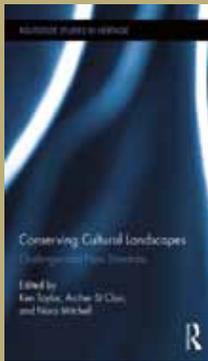


# Le cas du patrimoine mondial disparu, 14<sup>e</sup> épisode

Une série de bandes dessinées du patrimoine mondial mettant en vedette le patrimoine mondial, Rattus Holmes et Felis Watson, les fameux détectives pour animaux de compagnie de Sherlock Holmes et du Dr Watson, sera bientôt publiée. Les fins limiers ont préservé les sites du patrimoine mondial du diabolique Moriarty, qui prévoit de les voler pour un parc à thème interplanétaire. Ces vignettes font partie d'une série copubliée par l'UNESCO et Edge Group (Royaume-Uni) qui présente d'autres aventures d'Holmes et Watson dans *Rattus Holmes in the Case of the Spoilsports* (sur le dopage dans le sport) et *Rattus Holmes and the Case of the World Water Crisis*. Cette aventure sera également disponible sur le site du Centre du patrimoine mondial <http://whc.unesco.org>. Pour plus d'informations sur Edge Group et son travail, écrivez à [edgesword@yahoo.com](mailto:edgesword@yahoo.com).

L'histoire se poursuit dans le prochain numéro de *Patrimoine Mondial*...





### Conservation des paysages culturels : défis et nouvelles directions

Série Études du patrimoine de Routledge  
Routledge  
Édité par Ken Taylor, Archer St Clair et Nora J. Mitchell  
Uniquement en version anglaise  
<http://www.routledge.com/>

Remettant en question les notions traditionnellement associées à la préservation historique, l'ouvrage adopte une approche de conservation multiforme et dynamique en partant du constat qu'une approche efficace en matière de conservation des paysages urbains et culturels doit tenir compte à la fois des valeurs culturelles et naturelles du site concerné, préserver ses connexions traditionnelles et encourager les populations à participer à la protection du lieu où elles vivent et travaillent. Cet ouvrage réunit les contributions d'universitaires, de professionnels de la conservation et de la préservation, de praticiens et de parties prenantes pour repenser la théorie et la pratique de la conservation du patrimoine culturel, encourager la coopération internationale et générer des études et des recherches collaboratives.

### Reconnecter la ville : l'approche du paysage urbain historique et l'avenir du patrimoine urbain

Wiley-Blackwell  
Édité par Francesco Bandarin et Ron van Oers  
Uniquement en version anglaise  
<http://www.wiley.com>

Le paysage urbain historique est une nouvelle approche de gestion du patrimoine urbain promue par l'UNESCO qui fait l'objet de beaucoup de débats au sein de la communauté internationale de la conservation. Pourtant, seuls quelques praticiens de la conservation possèdent une compréhension claire de ce qu'implique cette notion et de ce qu'elle permet de réaliser. La vocation de cet ouvrage est de parvenir à une meilleure compréhension des questions clés et des meilleures pratiques en matière de conservation urbaine en s'appuyant sur plusieurs exemples agréments de photographies en couleurs provenant de sites du patrimoine urbain du monde entier, de Tombouctou à Liverpool.

### Entre repli et ouverture, quelles limites pour les espaces patrimoniaux ?

ICOMOS France  
Uniquement en version française  
[http://france.icomos.org/fr\\_FR/Formations/Les-publications/Autres-publications/Entre-repli-et-ouverture-queelles-limites-pour-les-espaces-patrim](http://france.icomos.org/fr_FR/Formations/Les-publications/Autres-publications/Entre-repli-et-ouverture-queelles-limites-pour-les-espaces-patrim)

ICOMOS France a publié les enregistrements numériques de son séminaire intitulé « Entre repli et ouverture, quelles limites pour les espaces patrimoniaux ? » tenu à Maisons-Laffitte, les 5 et 6 novembre 2013. En 2011, plusieurs représentants de différents types de sites protégés s'étaient réunis à ICOMOS France pour examiner une question clé particulièrement préoccupante : les limites de ces espaces. Après deux ans de travaux participatifs, ce séminaire a à nouveau rassemblé des gestionnaires d'espaces protégés afin de confronter leurs expériences et leurs approches, et de mener des débats sur ce sujet. Cette publication en ligne gratuite expose le contenu des ateliers de discussion ainsi que leurs recommandations finales, l'intégralité des documents présentés lors du séminaire et une galerie photos de l'événement.

### La côte jurassique : un conte extraordinaire

Jurassic Coast Trust  
Écrit et illustré par Tim Britton  
Uniquement en version anglaise  
<http://www.jurassiccoasttrust.org/store/ProductDetails.aspx?id=21>

*The Jurassic Coast – A Mighty Tale* est un nouveau livre du Jurassic Coast Trust qui retrace l'histoire et les origines de la côte jurassique. Cet ouvrage s'inspire d'un court-métrage que l'auteur et l'illustrateur, Tim Britton, raconte à travers de superbes illustrations réalisées à la main dans son style inimitable. Son récit captivant s'adresse à la fois aux enfants et aux adultes et couvre 250 millions d'années d'histoire d'un point de vue scientifique. Il explique également pourquoi ce site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO revêt une grande importance pour toute la planète. Le Jurassic Coast Trust fournit également aux lecteurs qui souhaiteraient en savoir plus des détails supplémentaires sur une page de son site Internet.

### Gérer les risques de catastrophes pour le patrimoine mondial

ICCROM, ICOMOS, IUCN et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO  
Disponible en versions anglaise, française et espagnole et portugaise  
Version PDF uniquement  
<http://whc.unesco.org/en/ressourcemanuals/>

Cet ouvrage, édité conjointement par le Centre du patrimoine mondial et les organisations consultatives de la Convention du patrimoine mondial (ICCROM, ICOMOS et IUCN), est la version portugaise de la première publication dans la série des Manuels de référence du patrimoine mondial. Reconnaisant la hausse inquiétante du nombre de catastrophes à travers le monde, cet ouvrage vise à sensibiliser les gestionnaires et les administrateurs de sites du patrimoine mondial de l'étendue réelle des risques liés aux catastrophes. Il leur offre une méthodologie efficace pour identifier, évaluer et réduire ces risques, afin de préserver plus efficacement leur patrimoine et contribuer au développement durable de leurs communautés.

### Le calendrier en ligne 2015 du patrimoine mondial

Panasonic Corporation et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO  
Disponible en ligne en versions anglaise, française, espagnole, chinoise et japonaise  
[http://panasonic.net/promotion/UNESCO\\_worldheritage\\_calendar/en/index.html](http://panasonic.net/promotion/UNESCO_worldheritage_calendar/en/index.html)

La Panasonic Corporation et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO publient conjointement un calendrier du patrimoine mondial depuis 1994. Cet ouvrage offre de magnifiques photographies des sites du patrimoine mondial accompagnées de brèves descriptions en anglais, français, espagnol, japonais ou chinois. Il peut être consulté en ligne ou téléchargé sur PC ou appareils Android ou iOS depuis le site de Panasonic et le site du Centre du patrimoine mondial.

### Manuel de l'enseignant : Initiation des jeunes à la protection des sites du patrimoine et des villes historiques

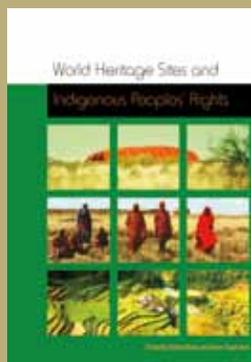
ICCROM, UNESCO  
Version géorgienne  
Version PDF seulement  
[http://www.rcchd.icomos.org/ge/img/multimedia/pub\\_1403596509723149.pdf](http://www.rcchd.icomos.org/ge/img/multimedia/pub_1403596509723149.pdf)  
Également disponible en anglais :  
[http://www.rcchd.icomos.org/ge/img/multimedia/pub\\_1425749941151675.pdf](http://www.rcchd.icomos.org/ge/img/multimedia/pub_1425749941151675.pdf)

Cette publication a été préparée dans le cadre du projet de Coopération régionale pour le développement du patrimoine culturel au sein du Programme de partenariat culturel oriental financé par l'Union européenne. S'adressant aux étudiants de 12 à 18 ans ainsi qu'aux enseignants, elle présente le concept global et reflète les activités entreprises pendant le cours de formation de développement des compétences qui a eu lieu à Petra (Jordanie) en 2002. Le manuel sert d'outil pour assister les éducateurs à sensibiliser les futurs décideurs et gardiens du patrimoine mondial dans le domaine pratique de la conservation. Il est maintenant aussi disponible en géorgien, en ligne au format PDF.

### Sites du patrimoine mondial et les droits des peuples autochtones

International Work Group for Indigenous Affairs (IWGIA), Forest Peoples Programme and Gundjeihmi Aboriginal Corporation  
Édité par Stefan Disko et Helen Tugendhat  
Uniquement en version anglaise  
<http://www.iwgia.org/publications>

Avec l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones de 2007 (DDPA), l'attention est de plus en plus portée sur la nécessité de mesures assurant le respect des droits des peuples autochtones sur de nombreux sites du patrimoine mondial. Les études de cas et les articles de fond inclus dans ce livre explorent et rapportent, du point de vue du droit humain, les expériences des peuples autochtones sur les sites du patrimoine mondial et dans le processus de la Convention du patrimoine mondial.



## Pour commander :

Pour les livres et les publications édités par d'autres éditeurs que l'UNESCO, veuillez contacter l'éditeur directement ou passer votre commande dans une librairie.

Pour commander auprès des Éditions UNESCO, rendez-vous sur le site web (<http://publishing.unesco.org>), ou écrivez à l'adresse suivante :

### Éditions UNESCO

UNESCO  
7, place de Fontenoy  
75352 Paris 07 SP  
France  
Fax : +33 1 4568 5737  
E-mail:  
[publishing.promotion@unesco.org](mailto:publishing.promotion@unesco.org)

Pour obtenir des copies des *Cahiers du patrimoine mondial*, contactez le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO par e-mail ([wh-info@unesco.org](mailto:wh-info@unesco.org)) ou par courrier à l'adresse suivante :

### Centre du patrimoine mondial

UNESCO  
7, place de Fontenoy  
75352 Paris 07 SP  
France  
<http://whc.unesco.org/>

## 15 avril au 3 juillet

**Dix-neuvième cours international d'ICCROM sur la conservation de la pierre.**

Rome, Italie.

Informations : <http://www.iccrom.org/nineteenth-international-course-on-stone-conservation>

## 27 au 29 avril

**Cinquième session de la Réunion des États parties à la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique.**

Siège de l'UNESCO, Paris, France.

Informations : [u.guerin@unesco.org](mailto:u.guerin@unesco.org)

## 1<sup>er</sup> au 3 mai

**Réunion de planification et de mise en réseau des volontaires du patrimoine mondial : Europe.**

Weimar, Allemagne.

Informations : [c.quin@unesco.org](mailto:c.quin@unesco.org)

## 9 au 12 juin

**Cinquième Assemblée générale des États parties à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.**

Siège de l'UNESCO, Paris, France.

Informations : <http://www.unesco.org>

## 17 au 29 juin

**Forum de jeunes experts du patrimoine mondial : participation des jeunes dans la gestion durable des sites du patrimoine mondial.**

Coblence et Bonn, Allemagne.

Informations : [c.quin@unesco.org](mailto:c.quin@unesco.org)

## 28 juin au 8 juillet

**39<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial.**

Bonn, Allemagne.

Informations : [r.veillon@unesco.org](mailto:r.veillon@unesco.org)

## 11 au 14 juillet

**Terra 2016 : XII<sup>e</sup> Congrès mondial sur les architectures de terre.**

Lyon, France.

Informations : <http://terra2016.sciencesconf.org>

« Un mystère archéologique »

# LA CHEMINÉE DE LABUAN



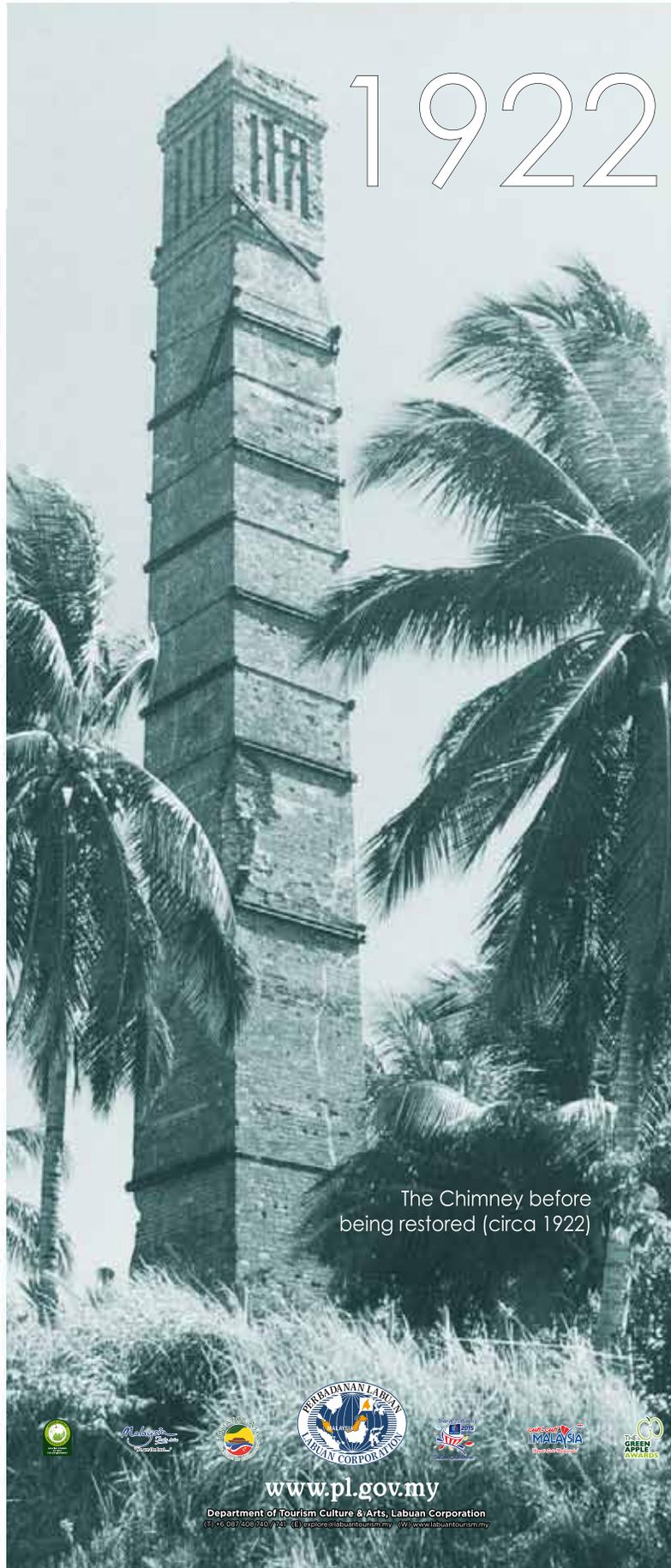
## RESTAURATION DE LA CHEMINÉE

Le but de ce projet consiste à rénover la structure de la cheminée, afin de conserver sa stature originale. Ce projet est motivé par le rôle historique de l'île de Labuan dans le développement industriel et économique de la région, en tant que source de carburant pour les bateaux à vapeur de marchands britanniques.

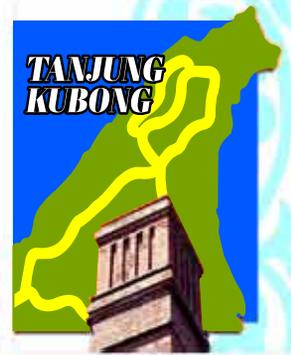
Ce projet, entrepris par le Département des musées de Malaisie comprend la restauration ou le remplacement des briques endommagées ainsi que la reconstruction de la cheminée. Les travaux de reconstruction seront réalisés à partir d'anciennes briques remises en état (60 %) et de nouvelles briques rouges (40 %), fabriquées à l'identique à Sabah. Ce projet comprend également la rénovation du paysage environnant, la création d'un Centre d'informations pour renseigner les visiteurs sur la cheminée, les activités archéologiques du site et l'ancienne voie ferrée liée aux activités d'extraction du charbon.

La cheminée constitue un site touristique particulièrement emblématique en raison de sa valeur historique. Ce projet permettra de préserver son histoire et son patrimoine pour les générations futures et profitera au patrimoine du pays tout entier.

En 2013, la candidature de Labuan, déposée par la Labuan Corporation, remporta le Prix de Bronze des Prix de l'environnement de la Green Apple Organisation, dans la catégorie Environnement bâti et patrimoine architectural. Ce prix conféra également à Labuan le titre d'Ambassadeur vert mondial en 2014.



The Chimney before being restored (circa 1922)



## LA CHEMINÉE

– Un mystère archéologique –

S'élevant à plus de 32 mètres sur une colline de Tanjung Kubong, la cheminée en briques rouges de Labuan est un monument emblématique. Cette impressionnante structure constitue le dernier vestige du riche passé de l'industrie du charbon qui alimentait les bateaux à vapeur britanniques.

Le charbon fut exploité sur les flancs de Tanjung Kubong de 1847 à 1911. Dès le début du XXe siècle, un vaste réseau de tunnels avait été creusé dans les environs. Certains descendaient à une trentaine de mètres de profondeur tandis que d'autres s'aventuraient dangereusement sous la mer.

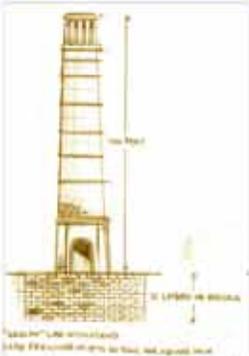
Un village prospère fut établi face à la plage à cette époque, et la colline possède encore les traces d'une voie ferrée de 13 km de long, construite par la New Central Borneo, dernière de cinq compagnies minières britanniques à avoir transporté du charbon vers Port Victoria.

La tour, surnommée « la cheminée », fut érigée à cette époque sur le point culminant de Tanjung Kubong. Plus de 23 000 briques rouges fabriquées en Angleterre servirent à sa construction. Ces briques et leurs travaux de maçonnerie présentent un style typiquement britannique.

Pendant longtemps, on crut qu'il s'agissait d'un puits de ventilation pour les tunnels, mais une récente fouille ne découvrit aucune trace de suie. Une exploration minutieuse révéla que ses fondations comprennent douze couches de briques solidement posées sur un gisement de kaolin ou de pâte de porcelaine blanche. Ces matériaux, qui peuvent supporter jusqu'à 30 tonnes par pouce carré, ont permis à la tour de résister au passage du temps, sans s'affaisser ni s'incliner.

De nombreuses hypothèses ont été avancées pour expliquer sa fonction. Pour certains, il s'agirait d'un palais inachevé, pour d'autres, d'un phare. Selon les résidents locaux, elle aurait servi de clocher à une époque pour annoncer l'arrivée des navires.

À ce jour, sa véritable nature demeure un mystère archéologique.



[www.pl.gov.my](http://www.pl.gov.my)

Department of Tourism Culture & Arts, Labuan Corporation  
(T) +6 087 808 740 / 741 (F) explorelabuan@tourism.gov.my (W) www.labuan-tourism.my

A photograph showing the chimney structure in its current state, surrounded by greenery.



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Convention du  
patrimoine mondial



## Chers amis du patrimoine mondial,

La revue *Patrimoine Mondial* est éditée conjointement par l'UNESCO et Publishing for Development et est publiée quatre fois par an en anglais, français et espagnol. Un point sur l'actualité et des dossiers offrent aux lecteurs une information détaillée sur la préservation des sites naturels et culturels les plus importants au monde. La publication est conçue pour diffuser et mettre en valeur l'action et l'engagement de l'UNESCO en faveur du patrimoine mondial, notre héritage du passé, notre responsabilité pour le présent et notre devoir pour les générations futures.

En vous abonnant à *Patrimoine Mondial* vous contribuez à la prise de conscience concernant la nécessité de préserver notre héritage commun.

### BULLETIN D'ABONNEMENT PATRIMOINE MONDIAL

#### Formules d'abonnement :

Durée :  1 an (quatre numéros)  2 ans (huit numéros)  
Édition :  française  anglaise  espagnole

Le coût de l'abonnement annuel est de 27 € (54 € pour deux ans) pour l'Europe et de 37 US\$ (74 US\$ pour deux ans) pour le reste du monde, frais d'envoi inclus.

#### Coordonnées :

Nom \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_  
Organisation \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Ville, province \_\_\_\_\_  
Pays \_\_\_\_\_

#### Règlement :

Chèque (à l'ordre de DL SERVICES)

Virement bancaire

Titulaire bancaire : DL SERVICES  
N° de compte : 001-4460599-33  
Nom de la banque : FORTIS BNP  
Code Swift : GEBABEBB  
Code Iban : BE79 0014 4605 9933

Carte bancaire

Visa ou Mastercard N° de carte bancaire : ...../...../...../...../  
Date de validité : ...../...../  
Code de sécurité : .....

Date et signature : .....

#### Où retourner votre bulletin d'abonnement :

DL SERVICES  
Avenue du Roi 202  
B 1190 Bruxelles (Belgique)  
Tel : +32 2 538 43 08 • Fax : +32 2 538 08 41  
E-mail : subscriptions@dl-servi.com



*Existe un lugar donde...*

**TE ENAMORA EL COLOR  
DE NUESTROS CAMPOS DE AGAVE**

*Paisaje Único*  
**EN EL MUNDO**

**SCENERY LIKE NO PLACE ELSE ON EARTH · UN PAYSAGE UNIQUE AU MONDE**

*There's a place where you'll fall in love with the color of our agave fields  
Il existe un endroit où tu tomberas amoureux de la couleur de nos champs d'agave*

*En cada rincón*

**JALISCO**  
**ES MÉXICO**

[jaliscoesmexico.mx](http://jaliscoesmexico.mx)

[f JaliscoEsMexico](https://www.facebook.com/JaliscoEsMexico)

[@JaliscoEsMexico](https://www.instagram.com/JaliscoEsMexico)

**México**  
[visitmexico.com](http://visitmexico.com)



Cathédrale de Cologne.

© Kyle Taylor

### Numéro special : Le patrimoine mondial en Allemagne

Ce numéro spécial se consacrera au patrimoine mondial de l'Allemagne en l'honneur de la 39<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial qui se déroulera à Bonn du 28 juin au 8 juillet 2015. Nous y découvrirons les trente-neuf sites de ce pays, depuis la Cathédrale d'Aix-la-Chapelle jusqu'au Complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein à Essen. Les sites allemands sont particulièrement riches et variés. Ils comprennent de remarquables exemples culturels, comme le Weimar classique et le Museumsinsel (Île des musées) à Berlin, ainsi que des sites naturels exceptionnels tels que La mer des Wadden et des biens transnationaux tels que les Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes, un site que partage l'Allemagne avec cinq autres pays.



Châteaux et parcs de Potsdam et Berlin.

© Ian Plumb



Usine sidérurgique de Völklingen.

© Jean & Nathalie

Ce numéro présentera également d'excellents exemples de coopération internationale sur une variété de projets, soutenus ou mis en œuvre par des institutions allemandes, ainsi que des activités organisées avec des ONG, et des initiatives de renforcement des capacités déployées par l'intermédiaire de réseaux éducatifs, d'universités et de centres de formation.

Il comportera aussi un message de la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, et du Ministre fédéral allemand des affaires étrangères, M. Frank-Walter Steinmeier, ainsi qu'un entretien avec le professeur Maria Böhmer, Présidente du Comité du patrimoine mondial. ☺

# Jaén, Paysages oléicoles



Jaén est votre portail vers le grand sud. Ce magnifique paysage se caractérise par son immense océan vert argenté composé d'une oliveraie écologique dont les saisons n'ont pas de fin, et des parcs naturels de Cazorla, Segura y las Villas et Sierra Mágina o Sierra Morena.

Le site, qui a été façonné au fil des siècles par la tradition de l'oléiculture, vise aujourd'hui à devenir un Paysage culturel du patrimoine mondial. Nous vous invitons à découvrir pourquoi...

Rendez-vous dans ses moulins à huile à l'architecture traditionnelle et produisez votre propre huile. Visitez ses magnifiques musées et centres d'interprétation, comme l'incontournable Musée de l'oléiculture ou le Musée Terraoleum. Ou offrez-vous un soin à l'huile d'olive extra-vierge réputée pour ses vertus cosmétiques et médicinales.

Ravissez vos papilles avec des saveurs d'une authenticité exceptionnelle. Les 60 millions d'oliviers de Jaén sont le leader de la production mondiale en termes de qualité et de goût. Découvrez l'élégance unique de son huile en dégustation, ou encore mieux, à travers des délices gastronomiques tels que des tapas, des plats traditionnels, ou une cuisine plus moderne.

Cette région au paysage unique possède également un riche héritage historique qui comprend certains des plus importants aspects de la civilisation ibérique, le plus grand nombre de châteaux et de forteresses d'Europe et les magnifiques Ensembles monumentaux Renaissance de Úbeda et Baeza, un site classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO. La province de Jaén vous réserve une expérience inoubliable qui ne manquera pas de vous émerveiller.